

*Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou*  
*Faculté du Génie de la Construction*  
*Département d'architecture*



**MEMOIRE DE FIN DE CYCLE DE MASTER  
EN ARCHITECTURE**

***VAISSEAU DES MEDIAS AU QUARTIER LAARBIBEN M'HIDI***

---

---



---

---

**Présenté par :**

- M<sup>elle</sup>. OUDJET Feriyal  
-Mr. YAMOUTENE Smail

**Encadré par :**

Mme. ATEK Amina

*Session : Juin 2018*

# *Remerciement ...*

*Au terme de ce modeste travail, qui clôturera notre parcours universitaire, Nous tenons à exprimer nos vifs remerciements...*

*Avant tout, le bon Dieu le tout puissant de nous pour surmonter toutes les difficultés rencontrées durant ce parcours... pour le finir.*

*Nous remercions nos familles de nous avoir soutenus pendant notre cursus universitaire.*

*Nous tenons particulièrement à remercier notre promotrice Madame ATEK AMINA pour ses précieux conseils, orientations, et l'encadrement qu'elle nous a apporté.*

*Nous remercions très chaleureusement les membres du jury Mme CHABANE, Mr AIT AIDER et Mr BEN MOUMEN pour avoir accepté d'évaluer notre travail.*

# *Dédicace...*

*Après tous les efforts fournis pour réaliser ce modeste travail, je le dédie :*

*Au soleil de ma vie mes très chers et honorables parents, que dieu les garde.*

*A ma très chère sœur Lina.  
A mes chers frères Mohamed-Islam, Houssam et Mahdi  
(Doudou).*

*A mon oncle, mes tantes, mes cousins et mes cousines sans oublier mes très chers grands parents.*

*A mon mari Younes tes sacrifices, ton soutien m'ont permis de réussir ce projet et à ma belle-famille.*

*A mes copines Sonia, Sadjia, Souraya, Asma et Nassima.*

***FERIYAL (Kivok)***

# *Dédicace...*

*Après tous les efforts fournis pour réaliser ce  
modeste travail, je le dédie :*

*Au soleil de ma vie mes très chers et honorables  
parents, que dieu les gardes.*

*A mes très chère sœurs Baya, Fatiha, Faiza et  
Imane*

*A mon très cher frère Djilali et sa femme Fatiha.  
Sans oublier ma nièce Rania.*

*Enfin je dédie ce travail à tous mes camarades.*

*Smail*

# Table des matières

Remerciements.....	I
Dédicaces.....	II
Note des enseignants .....	III
Résumé .....	VI

## Partie introductive

Introduction générale.....	1
Problématique générale.....	2
Objectifs.....	2
Hypothèses.....	2

## *PARTIE I : ASPECT THEORIQUE*

### **CHAPITRE 1 :** Assise théorique

<b>I. Introduction .....</b>	<b>3</b>
<b>II. Ville. Centre, centre-ville et centralité .....</b>	<b>3</b>
1. Ville	
2. Le centre	
3. Le centre-ville	
4. Le concept de centralité	
<b>III. La centralité et les villes contemporaines .....</b>	<b>4</b>
<b>IV. La ville linéaire .....</b>	<b>4</b>
<b>V. L'architecture contemporaine .....</b>	<b>4</b>
<b>VI. L'architecture High Tech .....</b>	<b>5</b>
<b>VII. Néo-modernisme .....</b>	<b>5</b>
<b>VIII. Ilot haussmannien .....</b>	<b>5</b>
<b>IX. L'immeuble de rapport .....</b>	<b>6</b>
<b>X. La barre .....</b>	<b>6</b>
<b>XI. Les traitements d'angle .....</b>	<b>7</b>
<b>XII. Le rythme .....</b>	<b>7</b>
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>7</b>

### **CHAPITRE 2 :** Architecture et urbain

<b>I.1.Présentation de la ville d'ALGER .....</b>	<b>8</b>
<b>I.2.Situation de la ville d'Alger .....</b>	<b>9</b>
<b>I.3.Structuration de la ville .....</b>	<b>9</b>
<b>I.4.Evolution historique de la ville d'Alger .....</b>	<b>10</b>
<b>I.5.Identification de la parcelle d'intervention .....</b>	<b>19</b>
A. Situation .....	19
B. Limite .....	20

C. <i>Surface et accessibilité</i> .....	20
D. <i>L'environnement immédiat (bâti et gabarit)</i> .....	21
E. <i>Les potentialités et carences de la parcelle</i> .....	21
F. <i>Les objectifs à l'échelle de la parcelle</i> .....	23
<b>Problématique générale</b> .....	24
<b>II. Etude du quartier d'Isly</b> .....	25
A /-Présentation du quartier .....	25
B /- La délimitation du périmètre d'étude .....	25
C /- Analyse de la structure du quartier .....	25
1)- <i>La typologie des ilots</i> .....	25
2)- <i>Le support naturel</i> .....	28
3)- <i>Tracé et typologie des voies</i> .....	29
4)- <i>Eléments singuliers et points de repères</i> .....	32
5)- <i>Le bâti</i> .....	33
D/- Les potentialités et carences du quartier .....	36
E /-Les objectifs à l'échelle du quartier .....	37
F/-Les concepts tirés du site .....	37
<b>Problématique spécifique</b> .....	38
 <b>CHAPITRE 03 : ARCHITECTURE ET THEME</b>	
<b>I-Introduction</b> .....	40
<b>II-Eléments de définition du thème</b> .....	41
A-Thème général .....	41
A.1- <i>La communication</i> .....	41
A.2- <i>L'information</i> .....	41
B-Thème spécifique .....	42
1- <i>Les médias</i> .....	42
2- <i>Le rôle des medias</i> .....	42
3- <i>Les différents supports de la diffusion de l'information</i> .....	42
a. <i>Télévision</i> .....	43
b. <i>La radio</i> .....	43
c. <i>La presse écrite</i> .....	45
<b>III-Etude des exemples</b> .....	46
* <b>Exemples Internationaux</b> .....	46
1- <b>Dogan media center</b> .....	46
2- <b>Astana media center</b> .....	49
3- <b>Prisma média</b> .....	52
* <b>Exemple national</b> .....	54
<b>Maison de presse « Tahar Djaout »,1<sup>er</sup> Mai, Alger, Algérie</b> .....	54
<b>Conclusion</b> .....	54

## CHAPITRE 04 :

## ARCHITECTURE ET PROGRAMME

<b>I. Introduction</b> .....	55
<b>II. Programme</b> .....	56
<b>*Programme de base</b> .....	56
<i>a-Entité de la presse écrite</i> .....	57
<i>b-Entité publicité</i> .....	58
<i>c-Echange et formation</i> .....	59
<i>d-Unité administrative</i> .....	59
<i>e-Unité technique</i> .....	60
<b>III. Programme surfacique de notre projet</b> .....	61

## PARTIE 2 :

## EXPERIMENTATION

### CHAPITRE 1 : DEMARCHE DU PROJET

<b>I- Introduction</b> .....	73
<b>II- Philosophie du projet</b> .....	74
<b>III- Démarche du projet</b> .....	74
<b>1-Conceptualisation du projet</b> .....	74
<b>*Elaboration des concepts</b> .....	75
<i>a. Les concepts de base</i> .....	75
<i>b. Les concepts opératoires</i> .....	76
<b>2- Genèse du projet</b> .....	78
<b>3- Description</b> .....	81
<i>a- Le projet</i> .....	81
<i>b- Les accès</i> .....	81
<i>c- Les entités de projet</i> .....	81
<i>d- Lecture des façades</i> .....	82

### CHAPITRE 2 :

### ARCHITECTURE ET CULTURE CONSTRUCTIVE

<b>I- Introduction</b> .....	84
<b>II- Choix de système constructif</b> .....	84
A- <i>La structure métallique</i> .....	84
B- <i>La structure en béton armé</i> .....	85
C- <i>La structure mixte « béton acier »</i> .....	85

<b>III-</b>	<b>Les gros œuvres</b> .....	85
	<b>1- Infrastructure</b> .....	85
	a- <i>Le radier général</i> .....	86
	b- <i>Les voiles</i> .....	86
	c- <i>Les joints</i> .....	86
	<b>2- La superstructure</b> .....	87
	a- <i>Les poteaux</i> .....	87
	b- <i>Les poutres</i> .....	88
	c- <i>Les planchers</i> .....	89
	d- <i>Les contreventements</i> .....	89
	e- <i>Les assemblages</i> .....	89
<b>IV-</b>	<b>Les seconds œuvres</b> .....	90
	<b>1- Les murs extérieurs</b> .....	90
	a- <i>Les murs rideaux</i> .....	90
	b- <i>Les murs rideaux en aluminium-verre</i> .....	91
	c- <i>Les murs en brique creuses</i> .....	91
	d- <i>Béton résille (Ductal)</i> .....	91
	e- <i>Le verre trempé</i> .....	92
	<b>2- Les cloisons</b> .....	92
	<b>3- Les faux plafonds</b> .....	93
	<b>4- La circulation verticale</b> .....	93
	a- <i>Les escaliers</i> .....	93
	b- <i>Les ascenseurs</i> .....	94
	<b>5- Le revêtement des sols</b> .....	94
<b>V-</b>	<b>Les corps d'état secondaires</b> .....	95
	a- <i>Conditionnement d'air</i> .....	95
	b- <i>Chauffage</i> .....	95
	c- <i>L'électricité</i> .....	95
	d- <i>L'éclairage</i> .....	96
	e- <i>Les réseaux de télécommunication</i> .....	96
	f- <i>Alimentation en eau potable(A.E.P)</i> .....	96
	g- <i>Réseaux d'assainissements</i> .....	96
	h- <i>Système de sécurité</i> .....	96
	i- <i>Protection contre l'incendie</i> .....	96
	j- <i>Menuiserie</i> .....	97
	k- <i>Acoustique</i> .....	97
	<b>Conclusion générale</b> .....	98

## Note des enseignants

Le travail de réflexion proposé est essentiellement pour nous une instance de vérification et de questionnement qui doit constamment renvoyer à un savoir théorique.

Notre philosophie est que **le fondement de toute théorie est une question et non une réponse**, car la question est liée à la curiosité comme instrument de connaissance et a de tout temps entraîné **l'observation et l'expérimentation**, permettant **l'articulation théorie et pratique**.

Le Master 2 constitue la synthèse du cursus universitaire de l'étudiant architecte. Destiné à l'approfondissement de ses connaissances, cette année est basée essentiellement sur la logique de conception, associée à la logique de construction.

Le fondement de cet enseignement est de permettre aux étudiants d'acquérir des bases indispensables pour développer leur propre logique de conception en vue de développer et finaliser des projets aussi complexes que variés.

L'enseignement de la structure autour d'un projet que l'étudiant devra développer aux différentes échelles, permettant de faire un tour d'horizon des logiques constructives qui s'attachent aux matériaux communément employés pour la construction des bâtiments et également des techniques structurelles, tenant compte des données in situ.

La réflexion sera accompagnée d'un rappel historique de l'utilisation de la structure et du matériau, et de sa place dans l'histoire de l'architecture.

Enfin, une modélisation du projet structurel et parfois une maquette du détail accompagnera le projet.

L'étudiant doit être en mesure de mener un travail de réflexion scientifique en relation étroite avec les problèmes d'architecture d'urbanisme et ayant trait à notre environnement construit en général.

Ce travail qui s'échelonne sur toute l'année doit être couronné et explicité par un document graphique nommé le PFE, et un document écrit, le mémoire.

Le document graphique est le projet d'architecture illustré dans ses différentes phases de conceptualisation par des dessins à des échelles différentes.

Le document écrit est un mémoire de fin d'étude écrit avec toute la rigueur scientifique ceci pour le contenant, quant au contenu nous l'avons souligné c'est un travail de réflexion scientifique ayant trait aux problèmes d'architecture, dans toute leurs diversités.

### OPTION : ARCHITECTURE ET CULTURES CONSTRUCTIVES

Le projet architectural est au centre de la plupart des écoles d'architecture ; sa prédominance dans le cursus d'enseignement est liée à la pratique de l'architecture à laquelle cette formation prépare ; en effet il semble tout à fait normal qu'une formation qui prépare à produire de l'architecture passe par la démarche qui permet d'y arriver : l'élaboration du projet architectural.

#### Enseigner la conception architecturale

L'équipe pédagogique de l'option « **ARCHITECTURE ET CULTURES CONSTRUCTIVES** » a pris une option volontariste en recentrant son enseignement sur la méthodologie de la conception architecturale, et cela en mettant au centre de son enseignement de l'architecture, la conception architecturale à travers le projet.

En effet, il s'agira dans cette option de s'intéresser à la conception architecturale et d'expliquer aux étudiants par quelle démarche faire émerger la réalité architecturale, car si tous le monde vit dans l'architecture où spéculer sur elle, pour nous, architectes, il s'agit de la concevoir.

La demande de l'enseignement de la conception architecturale résulte, pour nous, d'une faillite de l'enseignement de l'architecture et de l'urbanisme.

En effet, depuis que ces deux disciplines traversent une crise, ceci a entraîné une remise en cause profonde des théories fonctionnalistes dont elles sont issues, participant ainsi à l'émergence d'un débat ouvert et d'actualité sur le :

#### Comment penser, enseigner, et pratiquer l'architecture actuelle ?

En effet, aujourd'hui la majorité des écoles dans le monde tendent à **réfléchir à un nouveau dans l'enseignement de l'architecture**, dynamisant, ainsi, sa réforme en recentrant l'enseignement de l'architecture sur le projet.

Ainsi, le cadre théorique de la nouvelle réflexion que nous proposons, **traite de la problématique de la complexité de la conception architecturale dans toute sa diversité, formelle, fonctionnelle et structurelle.**

C'est dans ce cadre précis, à savoir méthodologique qu'intervient l'option « Architecture et cultures constructives », à travers sa réflexion : Pour une contribution aux études de réforme de l'enseignement de l'architecture, et voir :

- **Quels sont les outils méthodologiques permettant de découvrir de manière progressive la complexité de la conception architecturale ?**

### Hypothèses et objectifs

Le postulat de base sur lequel repose notre réflexion est **le nécessaire ressourcement en vue d'une innovation architecturale et technologique.**

Ainsi la lecture de l'histoire de l'architecture, attitude utilisée à chaque moment de crise, devra nous permettre de retrouver les éléments qui ont fait l'harmonie des architectures anciennes et qui actuellement sont négligés :

Si nous disons aujourd'hui que l'architecture souffre d'énormes déficiences de problèmes de perte d'identité et de manque de cohérence dans sa structure, c'est que c'est à ce niveau de la conception que nous parlons de la déperdition de la majeure partie des concepts qui ont de tout temps contribué à la cohérence de l'architecture.

La conception architecturale et la réflexion technologique est au centre de nos préoccupations.

La formalisation du projet doit se faire à travers une assise théorique et technologique qui définit les méthodes et outils conceptuels appropriés. La réflexion englobe toute la complexité de la conception du projet y compris au niveau des aptitudes culturelles du concepteur.

**C'est de ce point de vue et de réflexion qu'est née cette option « Architecture et Cultures Constructives », qui réexamine cette situation et devient un espace de réflexion, dont l'intérêt se porte essentiellement sur le processus d'élaboration du projet architectural dans toutes ses dimensions, dans la manière d'insérer le projet dans son site d'implantation, c'est à dire son cadre socio-spatial jusqu'à son détail structurel.**

### Objectifs

L'option « Architecture et Cultures constructives » :

- Se veut être une plaidoirie pour une prise de conscience de l'impasse dans laquelle se trouve l'enseignement de l'architecture en ouvrant le débat sur l'absence de réflexion sur la question de l'enseignement de la théorie de l'architecture.
- Apporte des outils théoriques et conceptuels en vue de constituer un terrain d'articulation entre enseignement et pratique de l'architecture.
- Il tente de jeter un pont entre l'enseignement de l'architecture et l'enseignement du projet du fait qu'il établit une relation entre la crise de l'enseignement de l'architecture et la crise de l'architecture en essayant de **faire valoir la conception architecturale comme alternative à la réforme de l'enseignement.**

Mme ATEK Mr. ATEK Mr. BENMOUMENE

# Résumé

Alger fut pendant des millénaires un atelier gigantesque d'expériences architecturales de plusieurs dynasties et générations de bâtisseurs. Aujourd'hui elle s'offre à nous comme champ d'analyse et de réflexion dans une sphère qui a la particularité d'être une scène théâtrale où sont projetées toutes les séquences des styles architecturaux de plus de 130 ans d'histoire dont le commencement fut l'axe Ben M'hidi (ex rue d'Isly).

Notre parcelle d'intervention se situe au quartier d'Isly sur la rampe Ben Boulaid, ce site est caractérisé par une architecture du 19ème et 20ème siècle, d'un style électrique et des réguliers.

L'architecture est donc un moyen pour communiquer et exprimer des idées fortes de sens et elle est en constante évolution.

Notre projet du fin d'étude sera pour nous une occasion de mettre en avant nos idées et notre vision de l'architecture, avec une touche et un style architectural spécial qui vise à améliorer le cadre urbain et son image dans le tissu du quartier avec un langage contemporain.

**Les mots clés :** Architecture contemporaine- high Tech- néo modernisme -ilot haussmannien- ville-centralité-Médias- télévision-radio-presse-publicité-PDAU 2011-contexte-radio-ondes – élément d'appel articulatoire - interférence électromagnétique- géométrie-fragmentation- articulation-boite dans la boite-double peau-échelles-barre revisitée-transparence- émergence- alignement.

Partie introductive

## **Introduction générale :**

Le tissu urbain comme le tissu vivant peut subir des dégradations, la perte ou la destruction des éléments qui composent le tissu génère des vides ou interstices non fonctionnels.

Si ces vides ne sont pas pris en charge, ils laissent inévitablement place à une occupation malsaine ou petit à petit peuvent s'étendre et mettre en péril la cohésion du tissu jusqu'à sa ruine.

Dans ce travail, nous intervenons sur le tissu de l'époque coloniale de la ville d'Alger, parce que nous estimons qu'il présente une maturité et une richesse architecturale reconnue, étant le lieu par excellence d'expérimentation du savoir-faire architectural et technique de cette époque.

Mais avec le temps, plusieurs poches se sont formées due à la destruction de certains bâtiments, laissant place à des vides sans fonction et générant un désordre, d'où est née l'urgence d'intervenir sur ces interstices qui sont une occasion de réparer ce tissus, de répondre à des besoins nouveaux, mais surtout d'apprendre de ce savoir et savoir-faire gravée dans la blancheur de ses murs.

Notre choix d'intervention s'est porté sur le quartier de Larbi Ben M'hidi (ex d'Isly) à fin d'y projeter une agence des medias dans le but d'améliorer l'image de quartier et de pouvoir remplacer le maillon défaillant dans la structure urbaine et ainsi assurer sa continuité urbaine au tissu.

Cette intervention doit suivre un code, le bâti environnant comporte un langage et des règles de composition propre qui régissent son architecture, ces règles peuvent être étudiée et dégagés afin de recréer une architecture cohérente avec son environnement.

L'intervention doit se faire en prenant en charge les nouvelles données du moment ; pour créer une architecture cohérente avec son temps.

## **Problématiques**

### **a. Problématique générale :**

La morphologie urbaine de la ville d'Alger est un ensemble de tissus composites dont chaque période historique de croissance a laissé sa trace et se superpose aux précédentes.

Comment contribuer au développement de la ville d'Alger par un projet contemporain qui va rehausser son image sur le plan urbanistique et architectural et afin d'améliorer et de renforcer son caractère ?

### **b. Problématique spécifique :**

A partir de cette réflexion basée sur la volonté de composer entre valeurs contemporaines et éléments relatifs à l'histoire du quartier Ben M'hidi, comment peut-on assurer le métissage entre les deux notions « tradition et modernité » ?

## **Les hypothèses :**

Partant de la problématique posée, les hypothèses avancées dans notre travail de recherche sont les suivantes :

- La réinterprétation des formes traditionnelles qu'elle soit naïve ou savante traduit la modernité.
- Le projet en tant qu'équipement peut jouer un rôle de trait d'union avec l'histoire du quartier.
- Créer une relation entre l'urbain et l'architecture, prolonger la forme architecturale et réinterpréter les caractères des façades affichées par les immeubles.

## **Les objectifs :**

- Améliorer la forme urbaine et créer de nouvelles ambiances et de nouveaux paysages.
- Intégration du quartier Larbi Ben M'hidi dans les nouveaux projets afin de reconstruire et revaloriser son image.
- Remplir la poche vide du tissu pour faire continuer la façade urbaine sur la rampe Ben Boulaid.

# PARTIE I

## ASPECT THEORIQUE

CHAPITRE I  
ASSISE THEORIQUE

## I. Introduction :

Notre principal objectif est l'inscription du projet dans le temps présent. Pour ce faire, notre réflexion restera essentiellement une instance de vérification et de questionnement qui doit constamment renvoyer à un savoir théorique.

Ce savoir théorique s'articule autour de l'architecture contemporaine et de ses nouvelles tendances.

## II. Ville. Centre, centre-ville et centralité :

### 1. Ville :

Une ville est un milieu physique où se concentre une forte population humaine, et dont l'espace est aménagé pour faciliter et concentrer ses activités : habitat, commerce, industrie, éducation, politique, culture, etc. Les principes qui régissent la structure et l'organisation de la ville sont étudiés par la sociologie urbaine, l'urbanisme ou encore l'économie urbaine.



Figure 1: la ville de Boston

Source : [www.voyage-photos.fr](http://www.voyage-photos.fr)



Figure 2: la ville d'Alger

Source : Google image

### 2. Le centre :

Le centre est un regroupement d'équipements de nature diverse et d'un nombre variable organisé et intégré dans un réseau d'infrastructure. Il assure des prestations de services d'un certain niveau, il favorise les échanges et les diffusions d'informations, il participe à la distribution, consommation de certains biens pour une population donnée distribuée dans une aire urbaine déterminée et délimitée.

### 3. Le centre-ville :

Le centre-ville est le cœur typique et historique de la ville. Il est également appelé hyper centre dans les grandes agglomérations. C'est le lieu des manifestations culturelles et sportives, des échanges et de la politique (au sens des polis grecs).

### 4. Le concept de centralité :

« La centralité est la combinaison à un moment donné d'activités économiques, de fonctions politiques et administratives, de pratiques sociales, de représentations collectives,

qui concourent au contrôle et à la régulation de l'ensemble de la structure de la ville » 4

La centralité urbaine est une structure chargée d'éléments, articulant entre lieux différences par leurs structures et leur signification.

### III. La centralité et les villes contemporaines :

Le paradoxe de la centralité nous oblige en toute logique à penser la disjonction entre centre-ville et centralité. Alors que dans la ville d'hier, y compris moderne, le centre-ville historique et géographique était à lui seul toute la centralité ou presque et que se superposaient et se confondaient en conséquence centre-ville est centralité, ce n'est plus le cas aujourd'hui. Dans nos territorialités contemporaines, les fonctions de centralité sont remplies par bien d'autres lieux et équipements que ceux que l'on trouve traditionnellement dans les centres villes anciens. Le périurbain est même devenu le terrain principal de l'extension des fonctions de centralité.<sup>5</sup>

### IV. La ville linéaire :

Selon le Corbusier la ville linéaire est faite de valeur de complément, elle se construit sur une énergie d'un autre genre, celle du travail industriel, basé sur la chaîne et la série « son principe c'est d'aligner et non de disséminer ».

Elle s'installe sur le long des voies de transport, chemins de fer...etc.



Source : urbanews.fr

### V. L'architecture contemporaine :

L'architecture contemporaine est par définition l'architecture produite maintenant, et cette qualification est donnée aux courants architecturaux de ces dernières décennies appartenant à l'histoire immédiate. Mais d'une façon encore plus générale le XX siècle est l'époque contemporaine définissant pour son architecture son caractère « contemporain ».

L'architecture contemporaine est actuellement variée, elle associe des arts plastiques aux savoirs de la construction et elle fait des références dans le style architectural à l'« architecture moderne ».

C'est une architecture de contexte basé sur la forte relation et la communication avec l'environnement actuel ainsi qu'avec les traces historiques et la symbolique du lieu.

4 Dictionnaire d'urbanisme.

5 Yves Chalas, Professeur à l'Institut d'Urbanisme Université de Grenoble, Les cahiers du développement urbain durable, 2010, Pages 29-30.

L'architecture contemporaine est marquée par :

❖ **Une rupture totale des formes :**

L'architecture s'inscrit dans un processus continu, bouleversée régulièrement par des ruptures, débats entre classique et nouveau (ancien et moderne), retours en arrière ou avancées spectaculaires. La ligne qui domine en architecture est la ligne droite.

❖ **Des nouvelles techniques et de nouveaux matériaux :**

L'architecture contemporaine utilise une grande variété de matériaux nouveaux, qui en s'améliorant toujours plus, élargissent les possibilités formelles et techniques des bâtiments.

Par exemple le développement des plastiques, les innovations des verres et les bétons contemporains qui sont de plus en plus résistants avec de moins en moins de matière ont permis de réaliser des ouvrages plus légers et plus résistants.

## VI. L'architecture High Tech : 6

Le High Tech « haute technologie » est un mouvement apparu dans les années 1970 comme prolongement du style contemporain, il consiste à concevoir en utilisant une technologie de pointe dans ce domaine ; ce courant est brillamment illustré par deux architectes britanniques : **Richard Rogers** et **Norman Foster**. Le High Tech combine entre la forme, l'image, et la structure comme principes fondamentaux dans la conception.



Figure 4: Lloyd's building, Londres R Rogers

Source: [www.pinterest.com](http://www.pinterest.com)

## VII. Néo-modernisme :

Est un courant architectural apparait en 1990 qui naît en réaction au postmodernisme, il est basé sur le réemploi des valeurs portées par les architectes modernistes : conception rationnelle et fonctionnaliste, refus de l'ornement. C'est un courant qu'on peut qualifier d'historiciste, en ce qu'il cite le style des courants architecturaux historiques, en particulier ceux du XX<sup>ème</sup> siècle (tels que le Bauhaus ou l'UAM).

## VIII. Ilot haussmannien :

Est un îlot fermé dans lequel les façades des bâtiments sont disposées en continuité mais dont les profondeurs du bâtiment sont diverses.

---

6 Mémoire de master professionnel, intitulé « mise en valeur touristique de l'architecture contemporaine », Anika Bonhomme, septembre 2010.

Ilot haussmannien, formé par un découpage de rues qui se croisent en étoile, est presque toujours triangulaire et tranche avec l'îlot classique parisien, plutôt rectangulaire.

De plus, ses immeubles s'édifient totalement à l'alignement des rues, sans aucune cour en façade. Ce qui constitue une linéarité de façades.

### IX. L'immeuble de rapport :

Caractéristique du XIX<sup>ème</sup> siècle, l'immeuble de rapport est apparu au XVIII<sup>ème</sup> Siècle. Aussi appelé immeuble à loyer, il était destiné à loger plusieurs familles.

Ces immeubles, souvent conçus sur cinq étages, abritent au rez-de-chaussée un commerce, puis sont composés de la manière suivante :

- ✓ Le premier étage est entresolé ;
- ✓ Le deuxième est nettement plus haut ;
- ✓ Le troisième et le quatrième sont sensiblement de la même hauteur ;
- ✓ Le cinquième est légèrement plus bas, en partie engagé sous la toiture ;
- ✓ Au niveau des plans, on retrouve une enfilade des pièces principales et les pièces de services donnent sur la cour.



Figure 5: Immeuble de rapport (ex ISI)

Source : auteur

### X. La barre :

Construction de plus de deux étages d'allure horizontale formant un volume à base rectangulaire.

De l'îlot traditionnel subsistent deux principes :

- un rapport clair entre le bâtiment et son terrain.

-Les faces des bâtiments sont différenciées, la pratique le confirme également en marquant les façades d'accès et en "bricolant" les façades arrières.

Par contre la continuité, la relation à la rue et son existence, la référence à la ville sont abandonnées. Puis vient la suppression des jardinets privatifs au profit d'une pelouse.<sup>7</sup>



Figure 6: Université libre de Berlin

Source : Formes urbaines, de l'îlot à la barre

7. Castex J. Depaule J.Ch., Pannerai Ph., Formes urbaines : de l'îlot à la barre, Parenthèses.

## XI. Les traitements d'angle :

Le tissu du XIX<sup>ème</sup> et XX<sup>ème</sup> siècle dit tissu colonial est caractérisé par une trame orthogonale. Cependant, le tracé de cette trame subit la topographie fortement accidentée de la ville d'Alger donnant naissance à des parcelles triangulaire au croisement de trois voies ou plus. Par conséquent, ces parcelles bénéficient d'un traitement particulier.

Du XIX<sup>ème</sup> siècle à nos jours, les constructions implantées sur ces parcelles d'angles suivent la même logique avec quelques variations sur les traitements de façades.



Figure 1: immeuble haussmannien

Source : auteur

A travers quelques exemples, nous allons constater que l'occupation de la parcelle est souvent périmétrale, l'ensemble du projet peut avoir le même gabarit ou un subir une élévation plus importante sur le dit angle.

## XII. Le rythme :

Il est créé par les moments de pleins et de vides que les ouvertures et les balcons créent. Ce bâtiment à la particularité de contenir déjà des particularités du style moderne : épuration et simplification, pas d'excès de décoration ni de moulures.

## Conclusion :

Notre passage par le bon nombre de définitions relatives à l'architecture a été pour nous une étape obligée qui nous a permis de nous ressourcer et de puiser dans un corpus théorique pour inscrire notre projet dans le sillage d'une architecture contemporaine et futuriste, et ainsi contribuer à renforcer le rôle de centralité de la capitale.

# CHAPITRE II

ARCHITECTURE ET URBAIN

### I.1.Présentation de la ville d'ALGER :

Alger, capitale politique, administrative et économique de l'Algérie, occupe un site stratégique et exceptionnel qui justifie pleinement son statut de capitale. Elle est le point de convergence de plusieurs voies maritimes et véritables portes qui relient l'Europe du sud au cœur de l'Afrique, elle est aussi caractérisée par son passé prestigieux puisqu'elle est le produit de stratification et d'accumulation de traces des différentes civilisations qui l'ont occupée.



**Figure 8 :** la ville d'Alger

Source : <http://www.google.fr/imgres>

De l'extérieur elle parait, très simple à saisir : la baie en faucille, la cité accrochée au-dessus d'un petit port et des promontoires assurent une bonne protection.

Dedans, Alger est un labyrinthe de ruelles et d'impasses, les escaliers, très nombreux et très variés (Larges, étroits, hauts...) sont très pratique pour sillonner cette architecture en cascades, les immeubles coloniaux se mêlent aux constructions haussmanniennes avec une parfaite homogénéité, peintes en blanc donnent à Alger l'impression d'étendue, un air marin et une pureté unique.

Notre choix s'est porté sur la ville d'Alger car c'est une ville maritime, capitale du pays et siège d'une attractivité importante.

## I.2.Situation de la ville d'Alger :

Alger se situe au nord de l'Algérie, bâtie sur les contreforts des collines du sahel algérois. Son territoire s'étale sur une superficie de 230km<sup>2</sup> environ et qui s'étend sur une trentaine de kilomètres. La ville est bordée au nord par la mer méditerranée, à l'est par Boumerdes, à l'ouest Tipaza et au sud par Blida.



Figure 9 : les communes d'Alger.

Source : fr.wikipédia.org (Google).

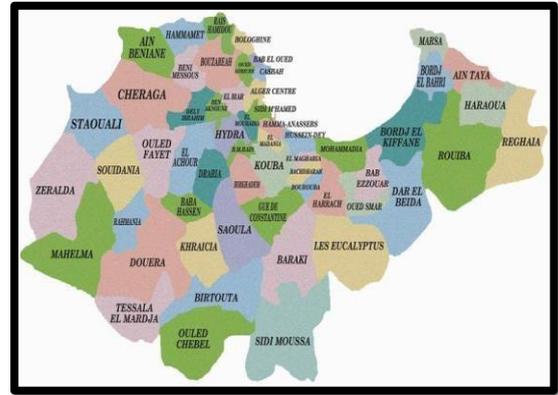


Figure 10 : La situation d'Alger dans le territoire Algérien.

Source : fracademic.com

Le grand Alger compte 28 communes regroupant l'ensemble des infrastructures économiques et financières. Elle constitue aussi le lieu de convergence de tous les réseaux routiers, maritimes et aériens.

## I.3.Structuration de la ville :

La ville d'Alger se compose de trois structures :

- Une structure **précoloniale** (la médina) : ou bien la structure médiévale ; Alger se présente comme un triangle dont la base longe le littoral et le sommet culmine 120m avec la citadelle. la ville a été entourée par des remparts pour des raisons défensives.
- Une structure **mixte**, superposition de la ville médiévale et moderne (19eme -20eme siècle).
- Une structure **coloniale** avec une hiérarchisation spatiale dans les tracés des voies, la localisation des places et des édifices publics, l'alignement, le respect du gabarit.... c'est le tracé en échiquier.



Figure 11 : La ville médiévale (XVI siècle)

Source : « la casbah d'Alger à l'époque

Ottomane » Sakina MISSOUM



Figure 12 : La ville européenne.

Source : Google image

## I.4. Evolution historique de la ville d'Alger :

Une lecture historique de la ville permet de distinguer plusieurs zones homogènes ces dernières sont représentatives des moments clés du développement urbain de la ville

### A. EPOQUE PREHISTORIQUE :

Très tôt le site d'Alger a été habité cela est attesté par les nombreuses grottes cavernes ou poches contenant des ossements et des industries préhistoriques qui jalonnent la baie d'Alger.



Figure 13 : grotte premier abri de l'homme

Source : <http://www.google.fr/imgres>

### B. EPOQUE ANTIQUE :

- a) Les royaumes berbères et Carthage
- b) La période romaine

### B.1.EPOQUE PHENICIENNE :

(IV<sup>ème</sup> siècle av. J-C) IKOSIM

Les phéniciens ont établie durant plusieurs comptoirs commerciaux dans le bassin méditerranéen.

La mer était la première source d'urbanité à Alger, IKOSIM, « Premier établissement humain »

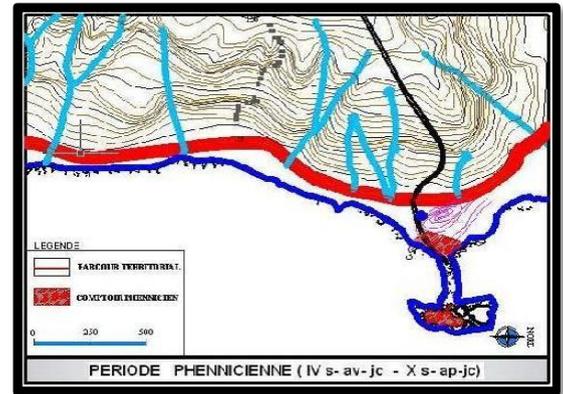


Figure 14 : IKOSIM l'époque phénicienne

Source : [http://algerroi.fr/Alger/documents algériens/culture/pages/75\\_evoluti](http://algerroi.fr/Alger/documents%20alg%C3%A9riens/culture/pages/75_evoluti)

Fr/Alger/documents algériens/culture/pages/75\_evoluti

### B.2.EPOQUE ROMAINE :

(40 ans AV.JC VII siècle après JC)

Premier tracés urbain (ICOSIUM)

- Edification d'un rempart définissant les limites de la cité romaine
- La ville est définie par deux axes Cardo et Décumanus maximus
- Les rues seront parallèles ou perpendiculaires à ces deux axes
- Le Forum qui est l'intersection de ces deux axes

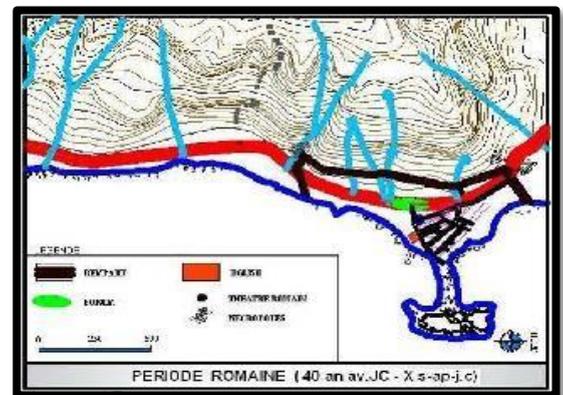


Figure 15 : IKOSIUM à l'époque romaine

Source : <http://www.google.fr/imgres?imgur2Falger->

### B.3.EPOQUE BERBERO-MUSULMANE :

(X<sup>ème</sup> siècle)

La ville algérienne n'occupait point les endroits en hauteur.

Les éléments de permanence :

- Le Cardo maximus
- Le Décumanus maximus
- Trame quadrangulaire

La place du marché (ex forum romain)

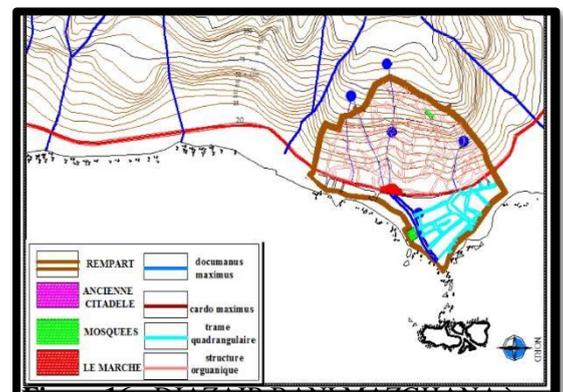


Figure 16 : DJAZAIR DANS MAZGHANA à l'époque Arabo Musulmane

Source : [http://alger-roi.fr/Alger/documents algériens](http://alger-roi.fr/Alger/documents%20alg%C3%A9riens)

### B.4.EPOQUE OTTOMANE : (1516-1830)

La rue Larbi Ben M'hidi s'appelait autrefois la rue de l'aqueduc, c'était le passage d'un aqueduc venant d'El Hamma.

- La ville, est **de forme triangulaire**, à cause de l'extension vers les hauteurs,
- Une **densification des tissus**, délimitation par des remparts
- S'ajoute l'Apparition d'une **nouvelle typologie** de mosquée de style Ottoman

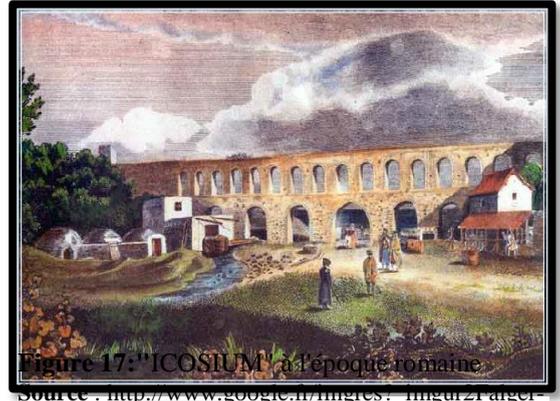


Figure 17: "ICOSIUM" à l'époque romaine

Source : <http://www.google.fr/imgres?imgurl=alger>

- La Régence, gouvernée par des pachas, des aghas et des deys, était formée par plusieurs beyliks comme Alger était sous l'autorité des beys

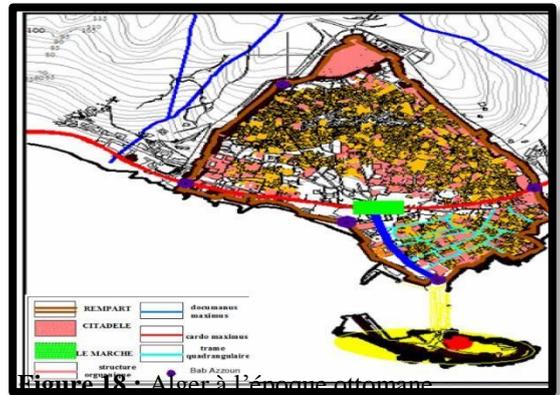


Figure 18 : Alger à l'époque ottomane

Source :

[http://algerio.fr/Alger/documents\\_algeriens/culturel/pages/75\\_evolution\\_rue\\_musulmane.htm](http://algerio.fr/Alger/documents_algeriens/culturel/pages/75_evolution_rue_musulmane.htm)

### C-La période coloniale :

La défaite du **sultan du Maroc** (Allié d'Abd-el-Kader) battu par le **Général Bugeaud** (duc d'Isly Maréchal de France, ancien gouverneur général de l'Algérie), 1 e 14 Août 1844 sur les rives de l'Isly, « Rivière du Maroc oriental », à l'Ouest d'Oujda.

C'est en l'honneur de cette victoire que la rue de l'Aqueduc devient la rue d'Isly en 1844.

- **(1830-1890) :**

-Etablissement d'un plan de conception de ville nouvelle moderne.

-La rue de l'Aqueduc, qui devait son nom au passage de l'aqueduc du Hamma sous la voie, devint la rue d'Isly.

-C'est dans cette époque qu'apparue le quartier d'Isly.



Source : Google image



Source : auteur

-Création de square BRESSON à l'entrée de Bâb Azoun

-Construction d'opéra d'Alger.  
-Création des immeubles de rapport.

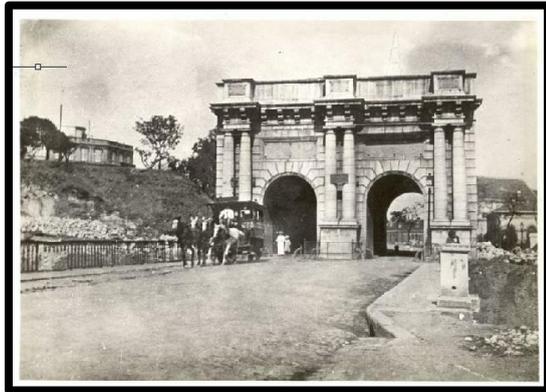


Figure 22 : photo de la porte d'Isly

Source : collection spéciale P.A



Figure 21 : photo de la place Bugeaud

Source : collection spéciale P.A

Inauguration d'une placette contenant la porte d'Isly.

-Erection de la statue BUGEAUD à la rue d'Isly.

- • En 1839 le ministère de la guerre décida de déplacer l'enceinte de la ville en raison de l'importance croissante du nombre d'habitants.
- Mais les nouveaux propriétaires réclamaient un nouvel alignement pour la construction de leurs maisons, le génie militaire étudia minutieusement cette partie sensible pour relier l'ancienne ville à la nouvelle, tracée à partir de la rue de l'aqueduc.
- • En 1840 un plan partiel fut adopté, il délimitait le nouveau quartier par six rues.
- Des rues secondaires s'ouvraient sur la principale artère d'une largeur de 4 à 6.5 m.
- • En 1841 la ville d'éleva avec une rapidité incroyable dans l'ancien faubourg de Bâb Azzoun, et le colonel Charon déclara en 1842 qu'il était temps d'étudier un projet de ville « supérieure » à ce faubourg

**Faits urbains :**

- La création du quartier d'Isly en 1840
- 1892 : avènement du chemin de fer et de tramway,
- Apparition du style Néo-mauresque ;
- Démolition des fortifications ;
- L'alignement contribue à la définition de la rue, les boulevards remplacent les remparts, les portes seront transformées en places.

- **(1900-1962) :**



**Figure 24 :** la grande poste d'Alger

Source : Google image

-L'apparition du style néo moresque en Algérie.



**Figure 26 :** la statue du Maréchal Bugeaud

Source : collection Idéale (collection B.Venis)

-Déplacement de la statue de Maréchal Bugeaud pour faciliter la circulation.



**Figure 23 :** les galeries d'Alger

Source : les collections du France (carte postale)

-Démolition de la porte d'Isly  
-Construction des magasins et des nouvelles galeries algériennes.



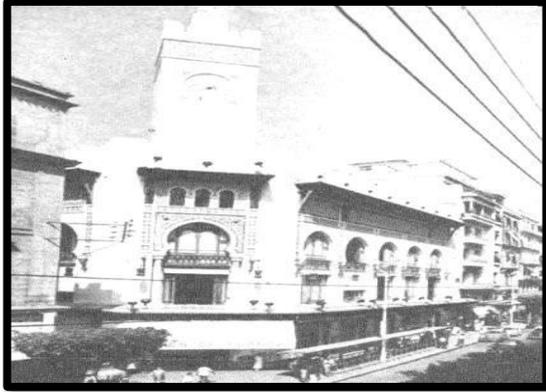
**Figure 25 :** l'église anglicane

Source : collection Idéale (collection B.Venis)

-Construction de la grande poste à la place de la chapelle anglicane.

**Faits urbains :**

- Dans cette partie de la rue d'Isly en direction de l'Opéra. En **1855**, il n'y avait plus rien que **le grand marché Arabe**.
- Après la guerre **1914 /1918**, on retrouvait :

**Figure28:** les galeries d'Alger

Source : collection (carte postale)

La Brasserie l'Alhambra

**Figure 27 :** photo du casino

Source : Google image

Le Casino music-hall

-Les Galeries de France, au 25 de la rue, grand magasin à la parisienne habillé d'une architecture arabo-mauresque, construits en 1914,

**Figure 29 :** galerie d'Alger

Source : wikipédia.com

**D. Après l'indépendance :**

Figure 31 : Le statut Amir Abd el Kader

Source : auteur



Figure 30 : photo TNA

Source : auteur

-Remplacement de statue de Bugeaud par la statue d'Emir Abd el Kader.

-La restauration de Théâtre National Algérien.

Le nouvel Alger reconstruit de toute pièce sans référence à son passé, nécessite une intervention continuelle des pouvoirs publics, pour que son image soit conforme à l'ambition qu'il représente. Ainsi, plusieurs schémas et plans d'organisation stratégiques ont été proposés.

**D.1. COMEDOR 1968**

Au moment de l'indépendance, l'Alger a réactivé les infrastructures qu'elle a héritées de la période coloniale. Chargé de la gestion de l'agrandissement d'Alger, il favorise une extension linéaire vers l'est long de la baie.

Cette période a connu la réalisation de l'université de Bab Ezzouar, complexe olympique, parc zoologique.

**D.2. PUD 1981 : plan d'urbanisme directeur**

Il repose sur la confirmation du centre linéaire existant par des prolongements à l'est jusqu'à Hocine Dey, au nord-ouest jusqu'à Bab el Oued pour former un hyper centre.

**D.3. PDAU 1991 :**

Il se base sur le développement de l'hyper centre le long de la bande littorale

**D.4. GPU (grand projet urbain) 1996**

Ayant pour but l'insertion de la capitale dans la trame des villes métropolitaines, sa stratégie est fragmentée par intervention spatiale en 6 pôles :

**Pole 1 :** Marine-Casbah, Ben Mhidi, Didouche, Port. Il préconise :

- La revalorisation de l'ancien centre historique tout en recréant sa liaison avec la mer.
- La reconquête du port comme pôle d'animation économique.

**Pole 2 :** 1er Mai, Hamma, Ravin de la femme sauvage.

**Pole 3 :** Caroubier, El Harrach, Pins maritimes.

**Pole 4 :** Lido, Verte rive, Stamboul, Bordj el Bahri.

**Pole 5 :** Front de mer ouest, cap Caxine.

**Pole 6 :** El Djamila, Les dunes, Zéralda...

### D.5. Le PDAU 2011

Le GPU a été abandonné et remplacé par le PDAU 2011, un instrument d'aide au développement, il s'appuie sur une brève lecture du territoire, afin de présenter des orientations d'aménagement du territoire, tout en adaptant une vision stratégique traduite par une série de projets emblématiques de réhabilitation et de régénération urbaine.

### D.6. Les stratégies urbaines à l'horizon 2030 :

Le PDAU 2011 contient les stratégies suivantes, qui ont pour objectif :

- **Positionnement :** Rendre la capitale comme **ville emblématique** ouverte sur le monde avec le respect de sa culture et de son identité.
- **Environnement :** Alger Eco métropole de la méditerranée et ville jardin.
- **Mobilité :** Alger, ville des mobilités et des proximités.
- **Risque :** Alger, « **ville sure** » : qui protège sa population des risques naturelles et technologique.
- **Ville compétitive :** créer une compétition hors le pétrole et le gaz donc sur d'autres Terrains
- **Gouvernance :** Alger, empreinte de bonne gouvernance



Figure 31 : Ville emblématique

Source : capturée de la vidéo des stratégies urbaines à l'horizon 2030



Figure 32 : ville mobile

Source : capturée de la vidéo des stratégies urbaines à l'horizon 2030



Figure 35 : Ville complète

Source : capturée de la vidéo des stratégies urbaines à l'horizon 2030



Figure 34 : Ville de bonne gouvernance

Source : capturée de la vidéo des stratégies urbaines à l'horizon 2030

Le plan central d'Alger qui a été proposé dans les 20 ans à venir répond à trois critères :

- Cohérence
- Opérationnelle
- Règlementaire (durabilité)

Le projet s'étale sur quatre étapes principales :

### 1. La première étape : 2009-2014

Cette partie consiste à embellir Alger, notamment le front de mer :

- Projection de plusieurs équipements éducatifs et sportifs
- Cette étape permet d'assurer une mobilité par la création de passage spécifique pour les bus et la création de stations de Metro, tramway et de train.

### 2. La deuxième étape : 2015-2019

La poursuite de la réhabilitation du front de mer d'Alger par la création de plusieurs pôles dans l'eau.



Figure 37 : embellissement du front de mer

Source : capturée de la vidéo des stratégies urbaines à l'horizon 2030



Figure 36 : réhabilitation de front de mer

Source : capturée de la vidéo des stratégies urbaines à l'horizon 2030

### 3. La troisième étape : 2020-2024 :

Cette étape permet de rendre Alger comme capitale économique qui s'impose à l'échelle africaine à savoir mondiale.

### 4. La quatrième étape : 2024-2029

Contrôle de la croissance urbaine vers les terrains agricoles par la création de ceintures Végétales.



Figure 39 : les nouvelles images des rues d'Alger

Source : capturée de la vidéo des stratégies urbaines à l'horizon 2030



Figure 38: les nouvelles images des rues d'Alger

Source : capturée de la vidéo des stratégies urbaines à l'horizon 2030

## CONSTAT :

- ✓ Les empreintes gravées par les différentes civilisations au cours de l'histoire avaient un impact remarquable sur l'évolution de la structure de la ville.
- ✓ La rue d'Isly occupe depuis l'époque coloniale une place stratégique et prestigieuse particulière au niveau de la ville d'Alger
- ✓ Une grande diversification des styles architecturaux donne à ce quartier un caractère patrimonial remarquable.

## I.5. Identification de la parcelle d'intervention :

### A. Situation :

La parcelle d'intervention se situe sur la rampe Ben Boulaid, derrière la place de l'Émir Abdel Kader, en face de l'ex CPVA et l'hôtel Essafir. Constituée de deux parties séparées par la rue colonel si El Houas C'est un terrain qui domine deux rues importantes : la rue Asselah Hocine et la rue Ben boulaid reliées par la rampe Ben Boulaid, avec une différence de niveaux qui est de 7 m.

- La première parcelle qui était **ex beaux-arts**
- La deuxième qui était **l'ex hôtel d'Angleterre**



Figure 41: 1ere partie de site

Source : mémoire 2011 (Musée de la ville à Isly présenté par NABET Samia encadré par Mr M.MADJEBAR)

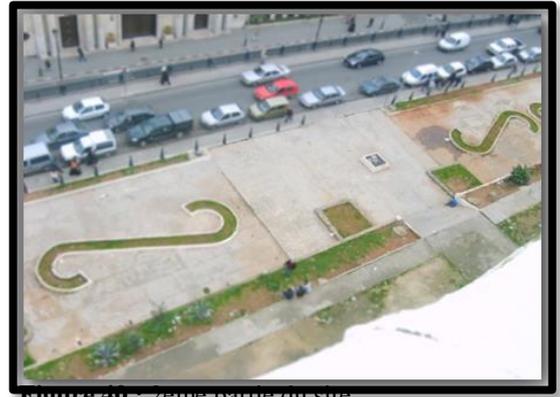


Figure 40 : 2eme partie du site

Source : mémoire 2011 (Musée de la ville à Isly présenté Par NABET Samia encadré par Mr M.MADJEBAR)

**B. Limite :**

- **Est** : par la rue Asselah Hocine.
- **Sud** : par la rue des Moudjahidines.
- **Ouest** : par le bâtiment multifonctionnel qui lui est mitoyen, et la rue Tanger pour la deuxième partie
- **Nord** : par la rue colonel si el Houas pour la 1ere partie et l'immeuble mitoyen pour la 2ème partie.

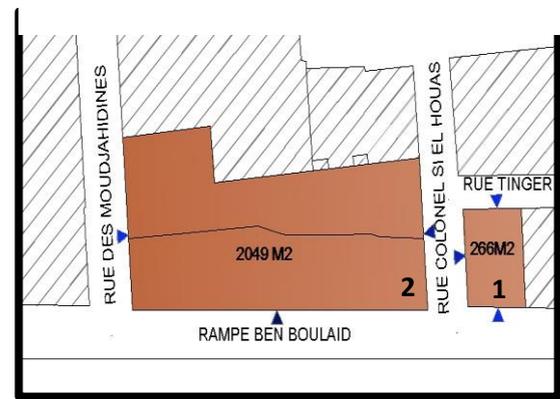


Figure 42 : site d'intervention

Source : carte d'Alger autocad (modification auteur)

**C. Surface et accessibilité :** le terrain est d'une superficie de 2315m<sup>2</sup>, accessible par tous les côtés sauf par les parties mitoyennes.

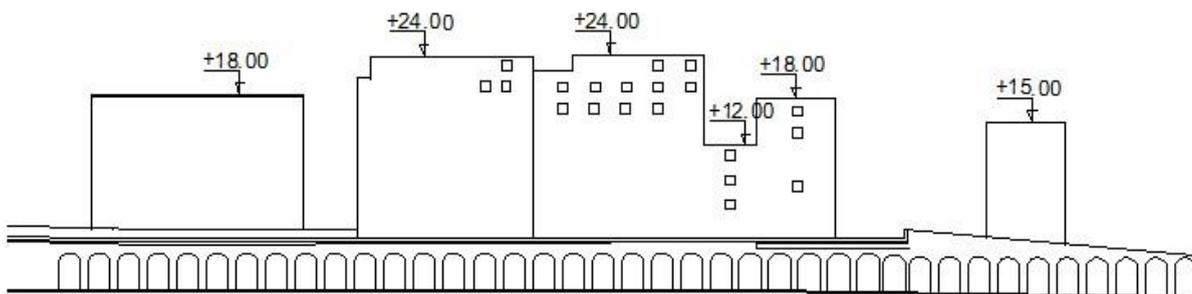


Figure 43: Coupe schématique sur la rue Ben Boulaid

Source : mémoire 2011 (le musée d'Alger présenté par Melle NABET Samia encadré par Mr M.MADJEBAR)

### D. L'environnement immédiat (bâti et gabarit) :

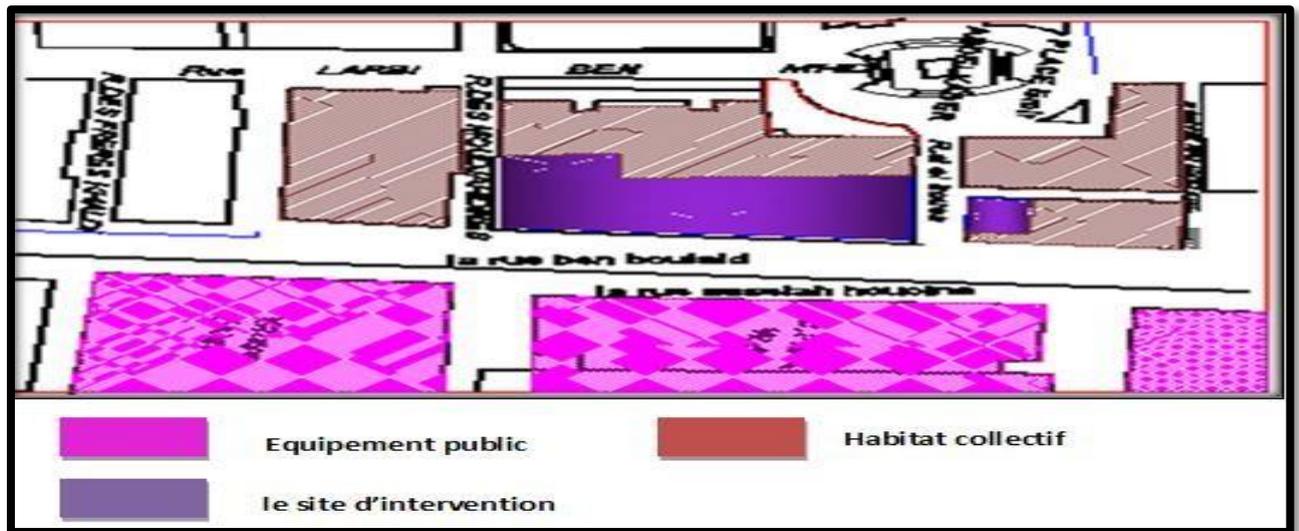


Figure 44 : site d'intervention

Source : carte d'Alger autocad

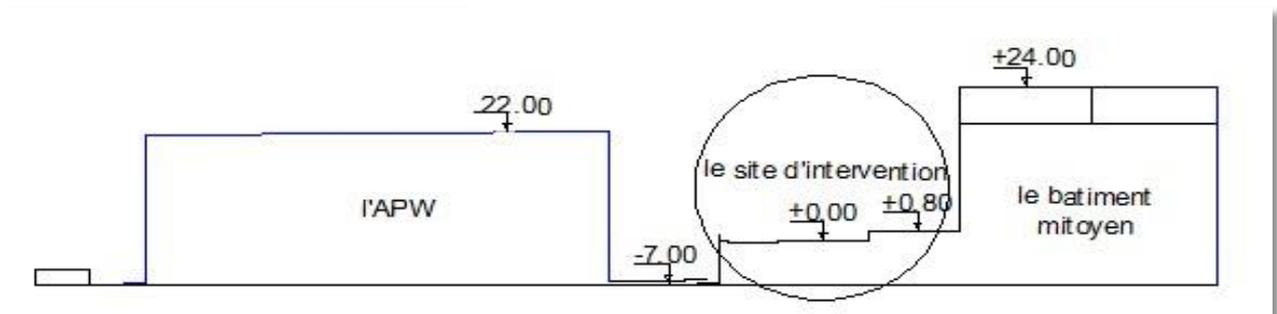


Figure 45: Coupe schématique sur la rue Si el Haouas

Source : mémoire 2011 (le musée d'Alger présenté par Melle NABET Samia encadré par Mr M.MADJEBAR)

### E. Les potentialités et carences de la parcelle :

#### ○ Les potentialités :

- ✓ Situation stratégique par :
  - La présence d'une structure fonctionnelle mixte (habitat équipements).
  - Une bonne lisibilité et visibilité de fait qu'elle domine deux rues principales.
  - La parcelle prédomine la rampe ben boulaïd qui participe au dessin de la façade du front de mer.
  - Présence d'équipements d'accompagnement important (place, hôtel ...).
- ✓ Présence de différents styles architecturaux.
- ✓ Facilité d'accessibilité à la parcelle avec une hiérarchisation des accès.



Figure 46 : carte du quartier d'Isly (habitat/ équipement)

Source : mémoire 2011 (le musée d'Alger présenté par Melle NABET Samia encadré par Mr M.MADJEBAR)

✓ Elle offre des percées visuelles vers la mer.

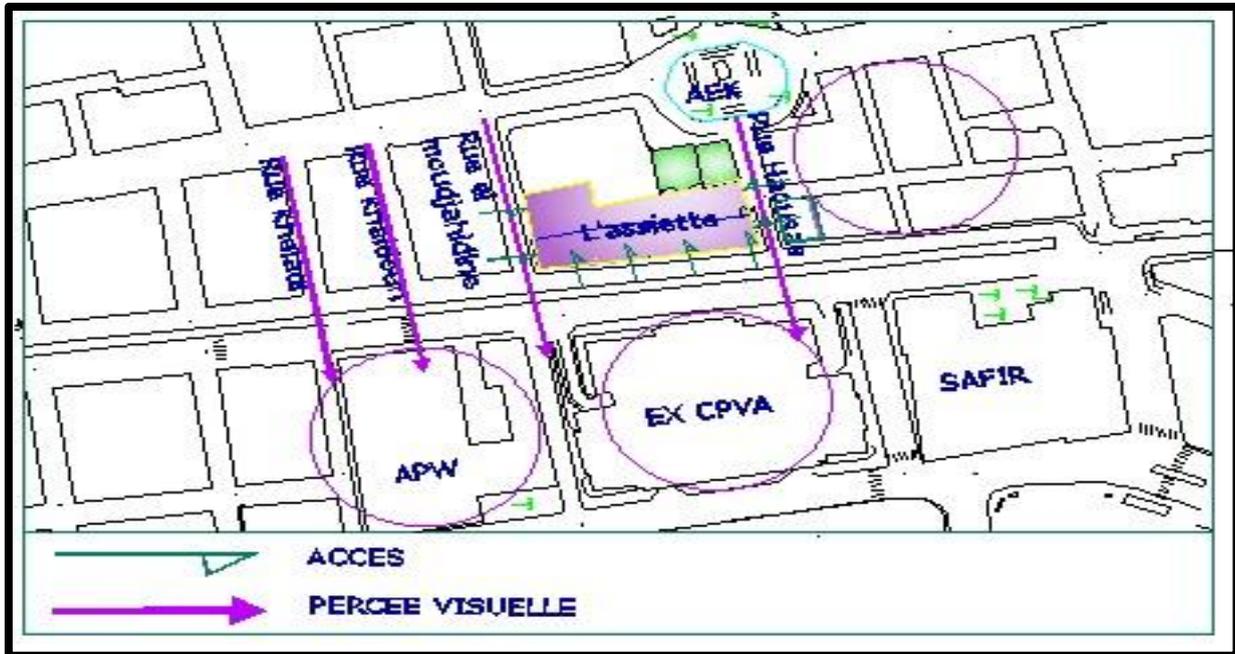


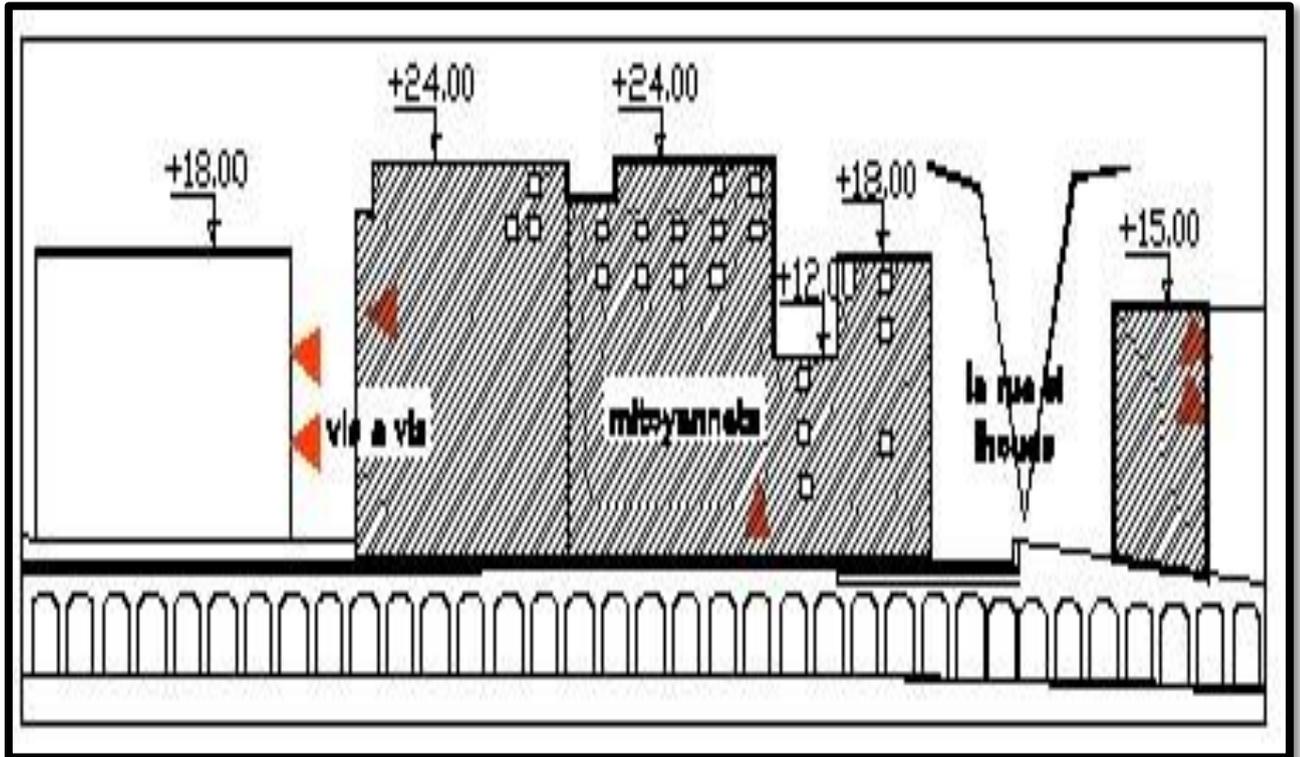
Figure 47 : carte du quartier d'Isly (accès/ percée)

Source : mémoire 2011 (le musée d'Alger présenté par Melle NABET Samia encadré par Mr .MADJEBAR)

○ **Les carences :**

- ✓ Exigüité de la parcelle
- ✓ La mitoyenneté :

- le problème de vis-à-vis pour les façades sud et la façade est.
- le problème de la mitoyenneté pour les façades nord et la façade ouest.



**Figure 48 :** carte du quartier d'Isly (accès/ percée)

**Source :** mémoire 2011 (le musée d'Alger présenté par Melle NABET Samia encadré par Mr M.MADJEBAR)

**F. Les objectifs à l'échelle de la parcelle :**

- 1-Rendre à l'assiette son rôle de ponctuation et espace intermédiaire.
- 2- Articuler entre le haut et le bas du site.

**Problématique générale :**

Le quartier d'Isly, par sa contribution à la centralité actuelle de la ville d'Alger (centre administratif et Politique), sa proximité à la Casbah (patrimoine mondial) présente des potentialités urbaines et architecturales.

Comment pourrait-on intervenir sans briser ou nuire à cette centralité et comment lui assurer une continuité et renforcer son caractère ?

## II. Etude du quartier d'Isly :

### A /-Présentation du quartier :

-Le quartier ex d'Isly est une leçon d'urbanisme, d'architecture et d'art. Demeure de la bourgeoisie coloniale et fruit d'une richesse économique et désir de luxe. Il participe actuellement à la centralité de la ville d'Alger et porte des édifices d'une grande diversité et qualité architecturale (la Grande poste, TNA, les galeries algériennes....)

### B /- La délimitation du périmètre d'étude :

- ❖ Nord :le boulevard Guembeta(actuel Ouerida Maddad).
- ❖ Sud :le boulevard Mohamed khemisti(ex :boulevard de la ferrière).
- ❖ Est :la mer
- ❖ L'ouest :la déclivité du terrain (rue Ikhourouine)

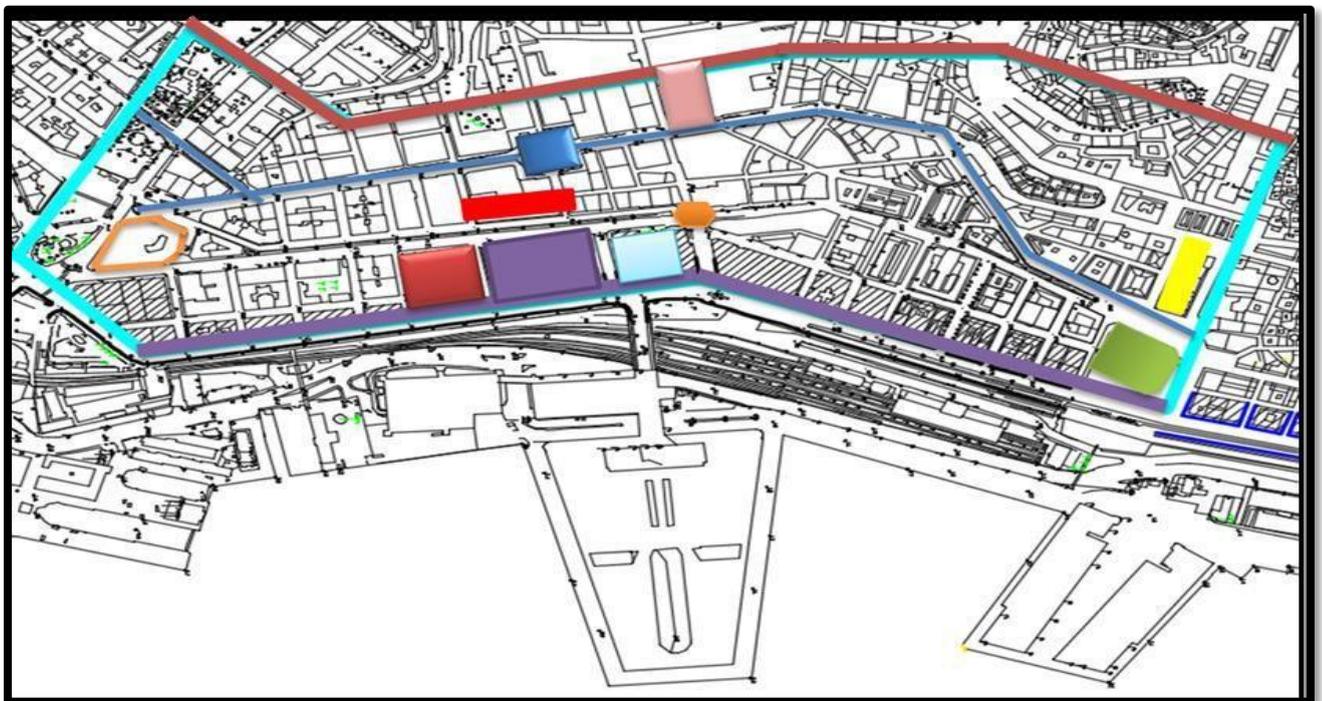


Figure 49 : Carte du périmètre d'étude

Source : mémoire 2011 (le musée d'Alger présenté par Melle NABET Samia encadré par Mr M.MADJEBAR)

### C /- Analyse de la structure du quartier :

#### 1)-La typologie des ilots :

La structure de ce tissu est homogène date de la période coloniale ; elle se compose de deux fragments :

- **Le premier fragment** : est composé suivant un tracé géométrique, d'unités quadrangulaires, caractéristique du style Haussmannien, divisé en lui-même en deux trames :

- Trame linéaire : la parcelle d'intervention s'inscrit dans cette trame.
- Changement de la trame induit par la configuration du site.
- **Le deuxième fragment** : qui est caractérisé par des îlots de formes triangulaire

### \* L'îlot :

« L'îlot est l'unité constitutive du tissu urbain .Il est composé d'un groupement de bâtis, organisé selon une logique déterminée. Il dépend du statut des rues qui les bordent, de leurs position par rapport aux voies .Il est le résultat des tracés des rues »<sup>1</sup>.

**A-îlot divisé en plusieurs parcelles** : Il est destiné à l'habitat et aux commerces, il est subdivisé en trois variantes : (illustré sur la carte)

1. L'îlot régulier : il se trouve dans la partie basse surtout, là où le terrain est plat et ne présente pas de déclivité.
2. L'îlot irrégulier : il se trouve dans la partie haute, là où le terrain est accidenté et contient des ruelles et impasses.
3. L'îlot triangulaire.
4. L'îlot mixte : il est constitué en même temps de plusieurs parcelles et d'un équipement.

### B-îlot parcelle :

-Destiné souvent aux équipements, il est fréquent surtout aux niveaux d'Asselah Hocine et Abane Ramadan ainsi que sur la rue Larbi Ben M'hidi. Cet îlot est destiné pour la fonction d'équipement .Les dimensions sont assez grandes par rapport aux premier type d'îlot.

-Intérieur : zone éloignée de la rue, c'est en quelque sorte l'espace privé .Cet intérieur peut comporter plusieurs formes.

- Cour intérieur : wilaya.
- Espace couvert par un vitrage : mairie.
- Puits de lumière : CPVA.
- ✓ On remarque que la cour est un élément important dans la composition des îlots.

---

<sup>1</sup>-méthode illustrée « de la création architecturale (DUPLAY) »

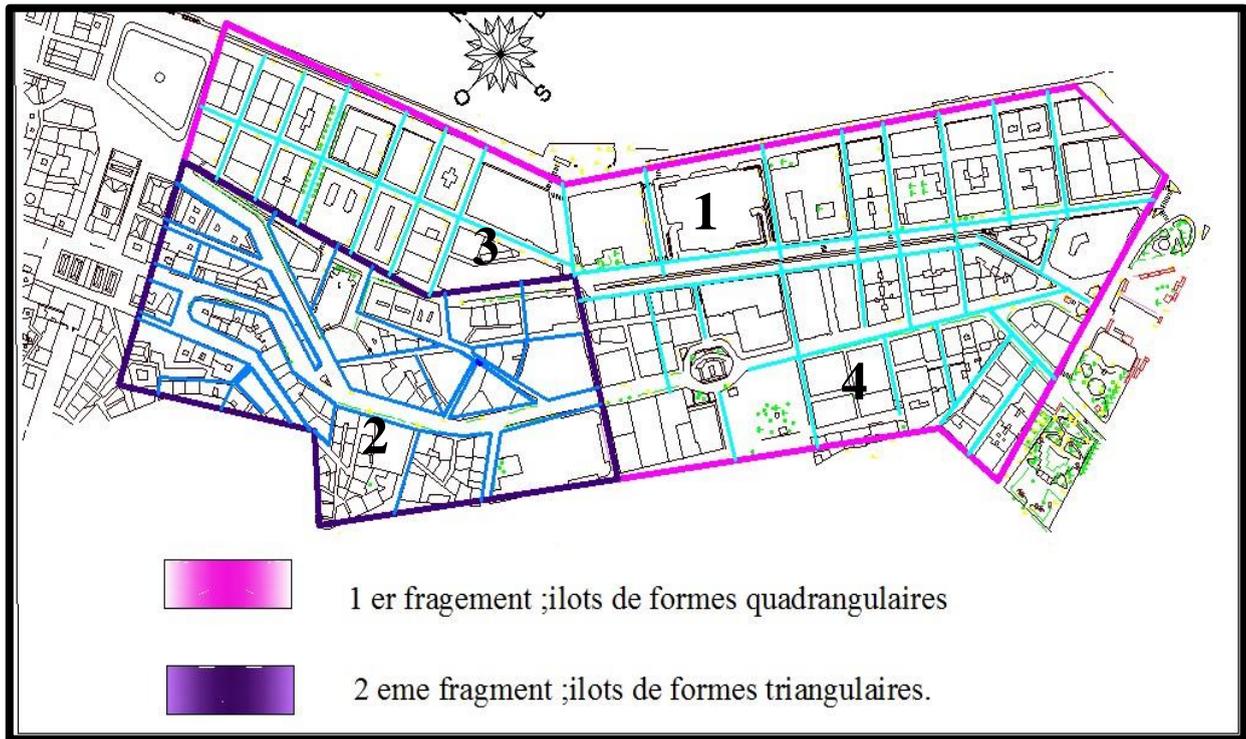


Figure 50 : Carte du type d'îlot existant dans le périmètre d'étude

Source : mémoire 2011 (le musée d'Alger présenté par Melle NABET Samia encadré par Mr M.MADJEBAR)

### \* La parcelle :

- « La parcelle est l'unité urbaine ou rurale de découpage du sol. Elle est un instrument irremplaçable de dialogue entre la décision publique (commune et collective) et l'initiative autonome (privée) ».2
- « La parcelle est le résultat du découpage de l'îlot »3.

Les différentes formes de parcelles sont les suivantes :

- a. **Parcelle régulière** : C'est la forme prépondérante, surtout dans la partie basse. Sur la rue Zirout Youssef, les parcelles en "L" ou en "T" dominent, avec leurs variantes à triple, quadruple et même quintuple corps
- b. **Parcelle irrégulière** : elles sont situées dans la rampe Debbih Cherif, entre les rues Mouhand Oulhadj et Abane Ramdane et sont dues à la déclivité du terrain, ce sont des parcelles de petites tailles.
- c. **Parcelle traversant** : de forme allongée, elles bénéficient d'une double orientation, c'est le cas des rues Abane Ramdane et Ali Boumendjel ainsi que les hauteurs de la rampe Debbih Cherif ;
- d. **Parcelle d'angle** : ces parcelles ont un seul côté mitoyen, les trois autres étant libres.

2-Méthode illustrées « de la création architecturale (DUPLAY) »

3- L'espace de la ville

Au niveau de Asselah Hocine, Larbi Ben M'hidi et Zirout Youssef la largeur de la parcelle est plus petite que la profondeur, le découpage du sol est serré parce que au niveau du centre la demande en parcelles est élevée.

Le découpage de l'îlot en parcelles obéit à quelques principes :

- Chaque parcelle est tracée rigoureusement à la perpendiculaire de la rue.
- La ligne de partage à l'intérieur de l'îlot est la bissectrice de l'angle des rues.

## 2)-Le support naturel :

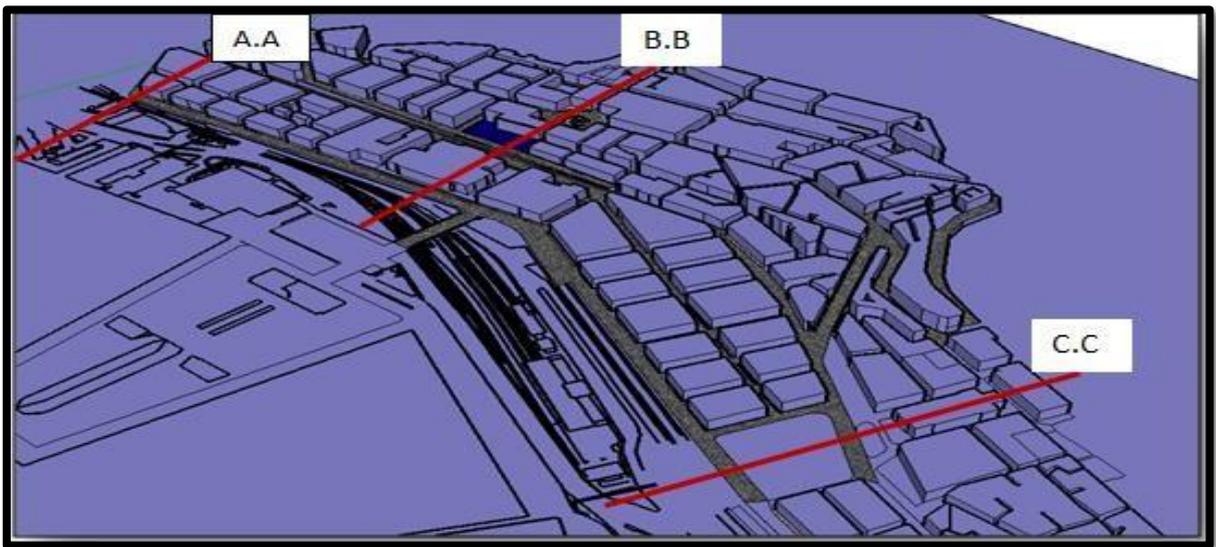


Figure 51 : 3D du périmètre d'étude

Source : CADMAPPER

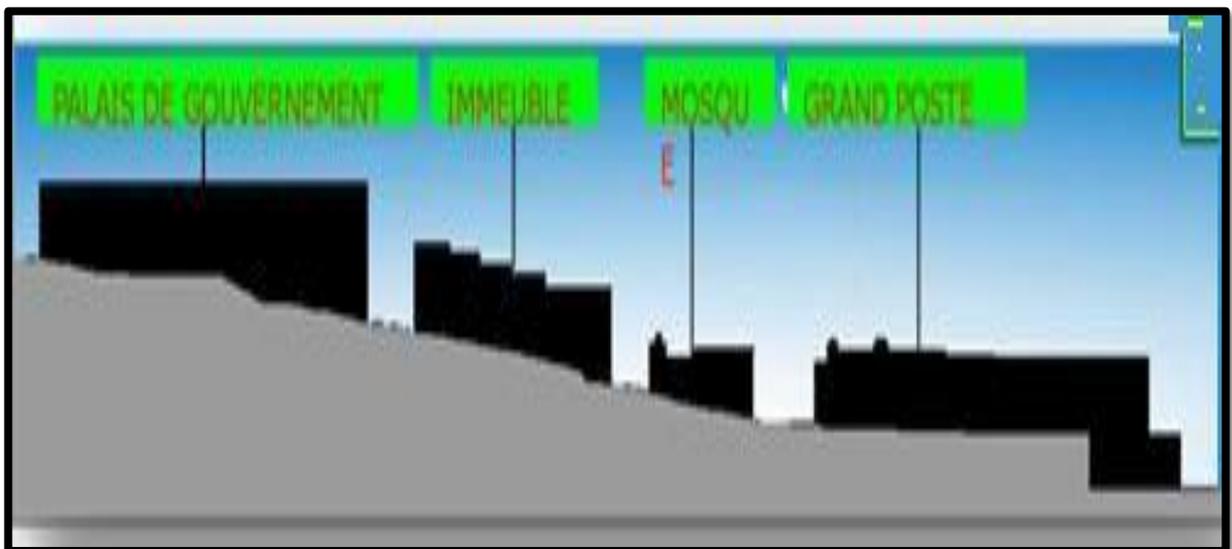


Figure 52: Le profil AA pente de 26%

Source : mémoire 2011 (le musée d'Alger présenté par Melle NABET Samia encadré par Mr M.MADJEBAR)

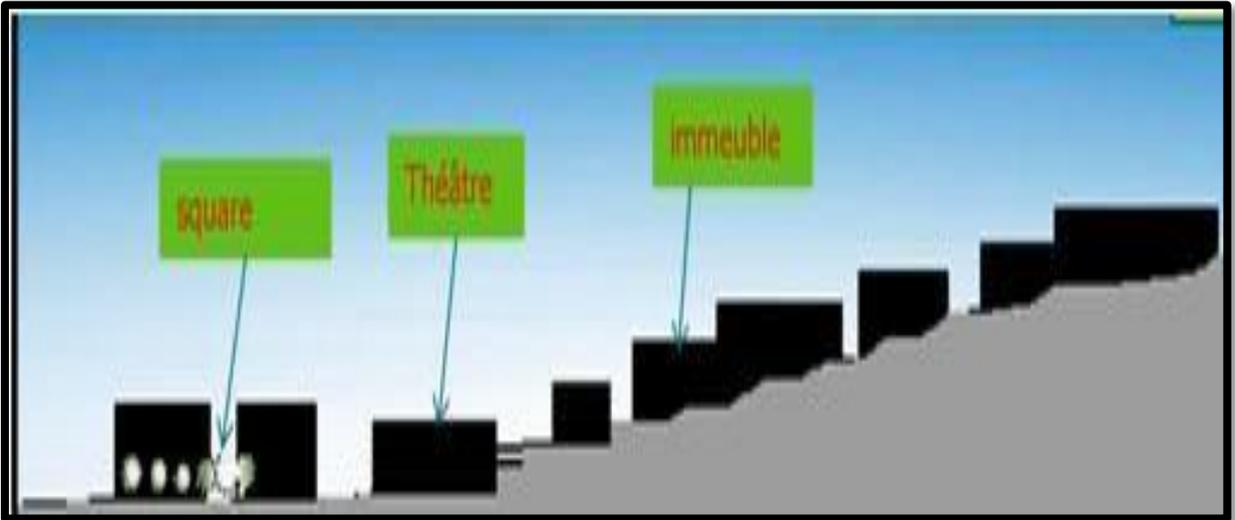


Figure 53 : Le profil BB pente de 18 %

Source : mémoire 2011 (le musée d'Alger présenté par Melle NABET Samia encadré par Mr M.MADJEBAR)

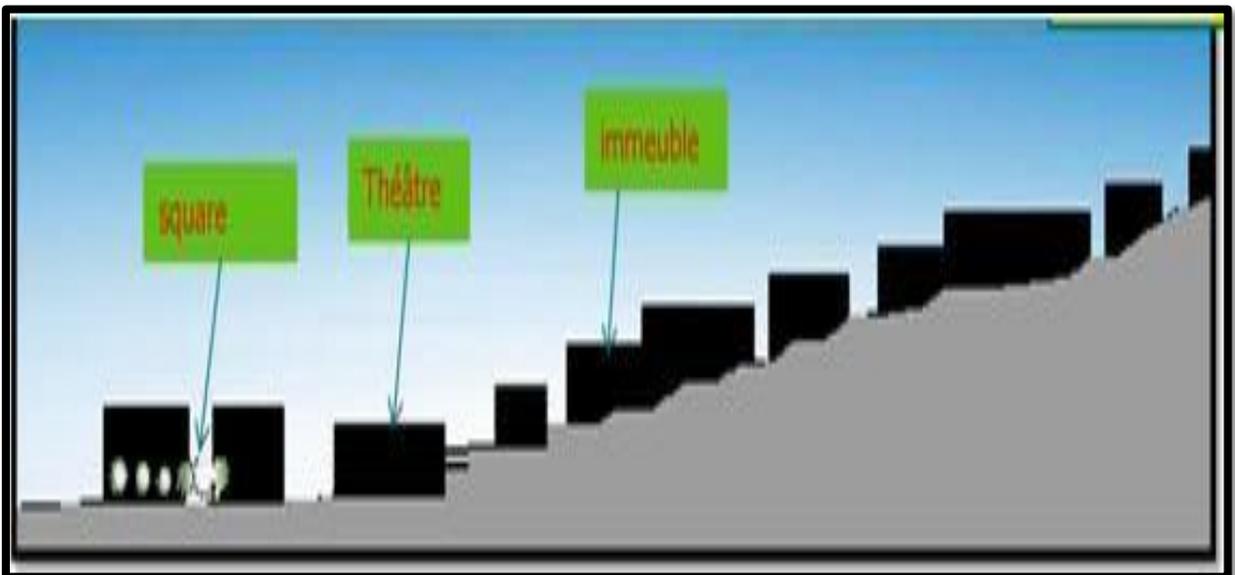


Figure 54 : Le profil CC pente de 25 %

Source : mémoire 2011 (le musée d'Alger présenté par Melle NABET Samia encadré par Mr M.MADJEBAR)

### 3) -Tracé et typologie des voies :

L'étude du tracé, nous a conduits à l'identification de deux types de voies :

- a. **Les voies longitudinales** : ce sont le boulevard Zighout Youssef, rue Asselah Hocine, rue Ben Boulaid et la rue ex d'Isly
- b. **Les voies transversales** : ce sont des percées et rue en escaliers (voies secondaires et tertiaires), le boulevard Ourida Meddad, la rue Si el Houas, boulevard Khemisti...

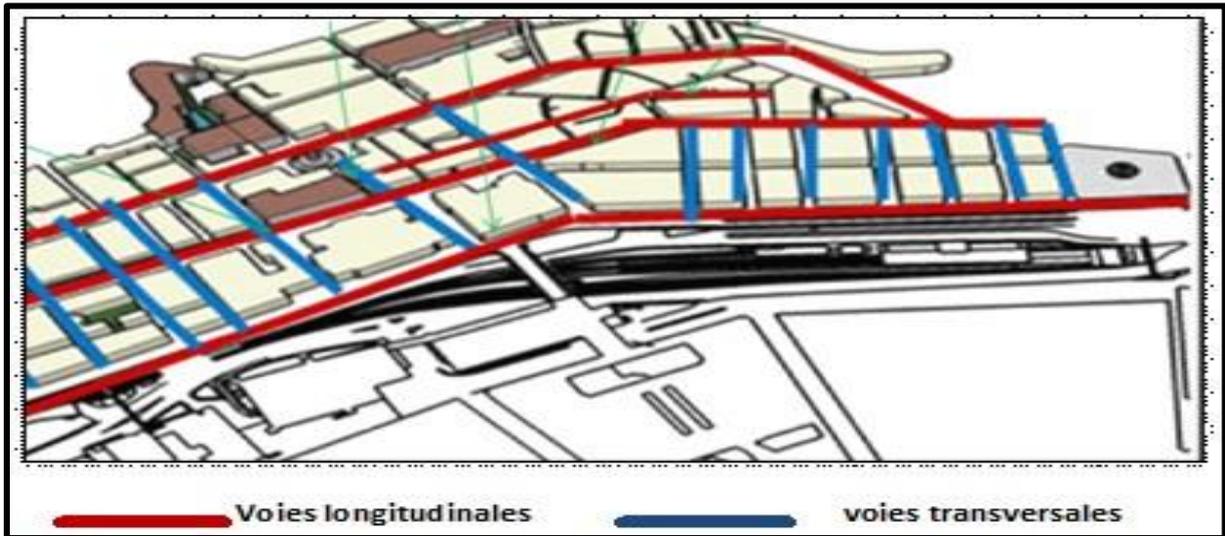


Figure 55 : photo du la 3D du site d'étude (types des voies)

Source : mémoire 2011 (le musée d'Alger présenté par Melle NABET Samia encadré par Mr M.MADJEBAR)

### ➤ La rue Larbi Ben M'hidi (la rue ex d'ISLY) :

-C'est l'artère principale de la ville et du site.

Elle se trouve sur l'emplacement de l'ancien aqueduc du Hamma qui ramenait l'eau vers la ville.

La rue est très animée par la présence de nombreux commerces, à savoir cafés, restaurants, cinémas, librairies, bibliothèque, ainsi que des grands magasins comme les Galeries Algériennes.

Cet axe est ponctué par la Place Emir Abdelkader



Source : auteur

### ➤ La rue Asselah Hocine :

Deuxième tronçon de la rue de Constantine. Il y a d'un côté les commerces de la Rampe Ben Boulaïd et de l'autre des équipements institutionnels : C.P.V.A., siège de la Wilaya .... Cette rue débouche sur un endroit important qui est le nœud Tafourah. La rencontre de la rue Asselah Hocine et de la rue Abane Ramadan donne lieu à un nœud important qui est le nœud Hôtel Essafir traversé par la percée vers

la mer à travers la rue Mohand Oulhadj.



Figure 57 : vue vers la rue Asselah Hocine

Source : auteur

➤ **La rue el Moudjahidines :**

-Elle relie la rampe Ben Boulaid à la rue Larbi Ben Mhidi elle est moins fréquentée.

C'est une limite de l'assiette d'intervention.



Figure 58 : vue vers la rue El Moudjahidine  
Source : auteur

➤ **La rue Si El Houas :**

Perpendiculaire à la rampe Ben Boulaid et la rue Ben Mhidi, elle permet leur relation, elle traverse la place El Emir où la statue constitue un blocage de la percée visuelle.



Figure 59: vue vers la rue Si el Houas  
Source : auteur

➤ **La rue Tanger :**

Elle se caractérise par la présence de restaurants, elle se trouve aux deux extrémités de la rue Ali Boumendjel, elle aboutit à la rue Si El Haouas.



Figure 60 : vue vers la rue Tanger

Source : auteur

➤ **La rampe Ben Boulaid :**

-Réalisée par Frédéric Chassériau entre 1865-1869, la rampe Bugeaud, actuelle rampe Ben Boulaid est un fait urbain majeur d'Alger de 19<sup>ème</sup> siècle. Rue structurante linéaire ; en rampe, portée par une série d'arcade, elle articule le quartier d'Isly avec le front de mer en absorbant la différence de niveau entre les deux quartiers, reliant aussi la rue Asselah Hocine depuis l'hôtel el Safir jusqu'au bâtiment de la grande poste. La rampe ne possède qu'une seule paroi et donne

sur la rue Asselah Hocine. Elle est composée de deux niveaux :

### 1er niveau :

La rampe proprement dite où s'effectue la circulation piétonne et mécanique, avec la présence de commerces

### 2eme niveau:

C'est le sous-sol qui est constitué d'une rangée d'arcades, occupé par des commerces et formant une deuxième paroi pour la rue Asselah Hocine. Il existe deux passages qui permettent de le relier au premier niveau :

- Un escalier articulant près de la Grande Poste
- Un second au milieu des arcades.

### 4)-Eléments singuliers et points de repères :

-Le quartier comporte des édifices qui se démarquent par le contraste des surfaces, de formes et de tailles tel que : la grande poste, le théâtre national, les galeries algériennes et le palais de gouvernement....

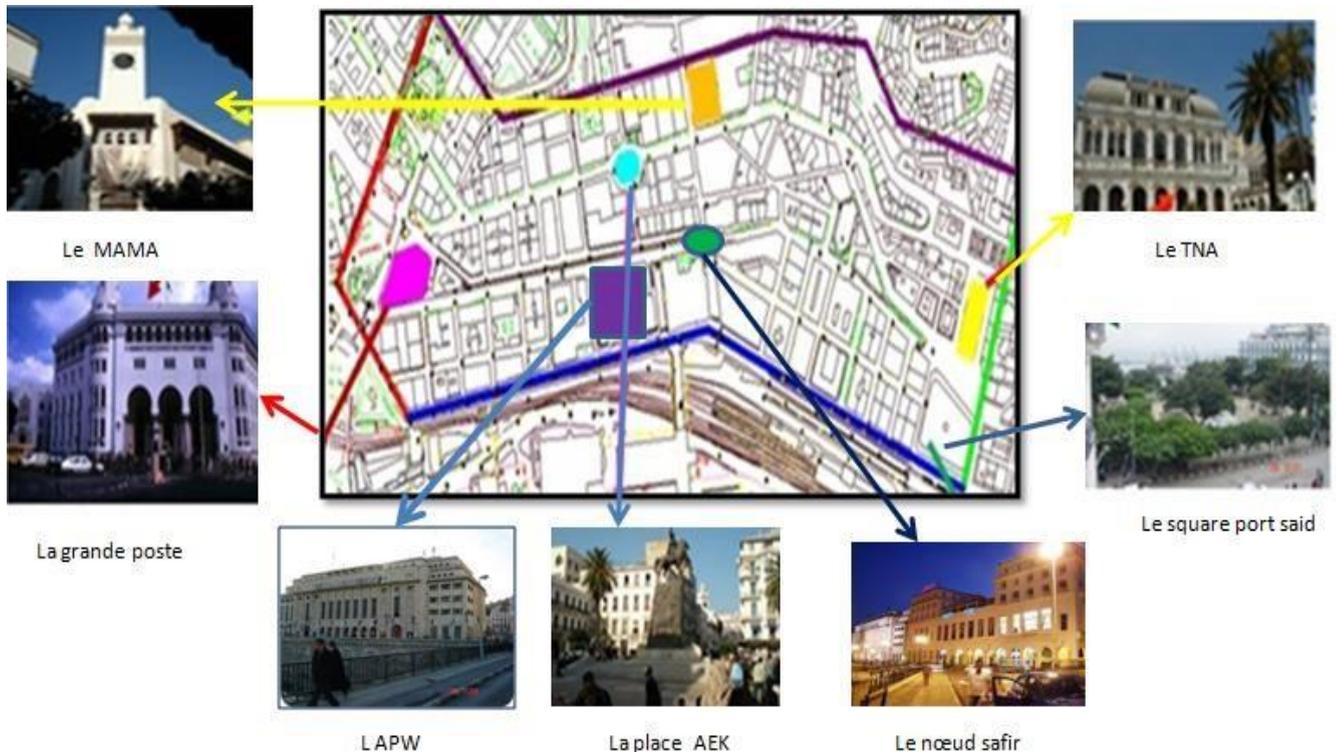


Figure 62 : Les points de repères au quartier Larbi Ben M'hidi

Source : mémoire 2011 (le musée d'Alger présenté par Melle NABET Samia encadré par Mr M.MADJEBAR)

## 5)- Le bâti :

-le quartier d'Isly est une structure porteuse de typologie architecturale d'Alger du 19eme siècle. Des immeubles de rapport et édifices publics, sont les principales typologies architecturales, l'éclectisme, le néo classicisme, le néo mauresque, et le moderne constituent les principales manifestations stylistiques présentes dans la structure.

### a) la forme urbaine :

-La ville d'Alger a été urbanisée suivant les courbes de niveau, sur lesquelles est superposé le réseau des voies de communication, Ce dernier a fortement conditionné le tracé du tissu de la ville à base d'îlots rectangulaires à mailles régulières. Les irrégularités dues à la morphologie du terrain sont rattrapées par des îlots triangulaires.

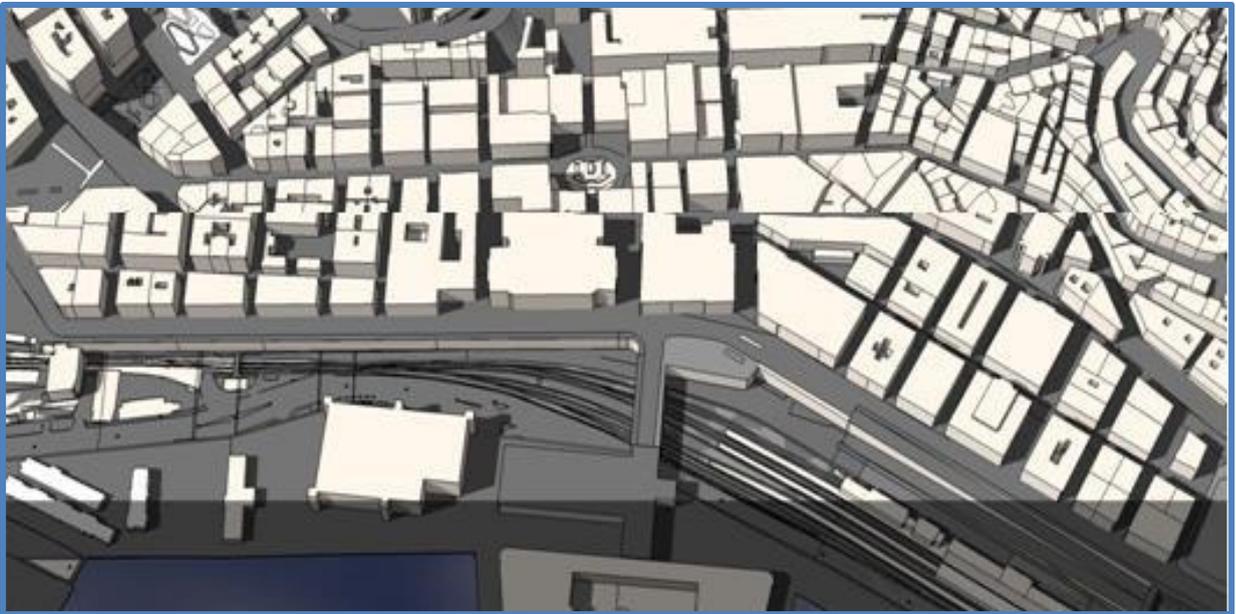


Figure 63: 3D de périmètre d'étude

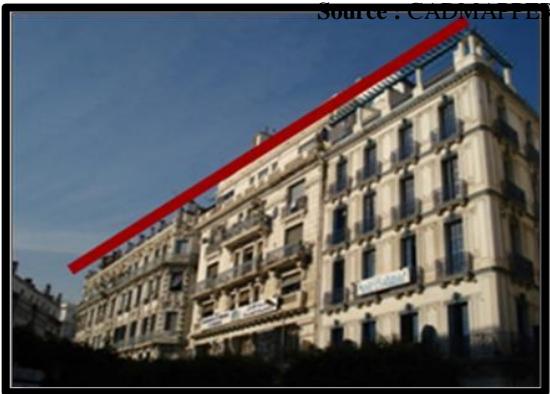


Figure 64 : photo de bâti existant

Source : auteur



Figure 65 : photo de bâti existant

Source : auteur

b) **L'élévation** : La hauteur moyenne des immeubles forme un tapis des toitures continu et le

Gabarie varie de R+2→R+6.

c) **La composition des façades** :

✓ **La façade urbaine** : est l'addition des façades sur rue, elles sont :

- Homogènes, car conçues et réalisées en utilisant un langage commun sur une trame parcellaire.
- Hétérogènes car chaque bâtisseur a exprimé, à l'aide de ce langage, ses intentions et ses besoins propres.

-Nous allons étudier les façades des monuments et des immeubles d'habitation en même temps. La façade pour les deux types se compose d'un soubassement, un corps et un couronnement.

1) **Le soubassement** : il permet à l'édifice d'avoir une relation avec l'urbain, pour les immeubles d'habitation, ce soubassement supporte des commerces ce qui crée une certaine animation.

Pour les monuments, ce soubassement ne contient pas de commerces, il n'a pas la même appropriation que celle des immeubles d'habitation, il permet l'accès à l'intérieur du monument.

2) **Le corps** : c'est les étages sur toute la hauteur percée de fenêtres, avec la limite de chaque étage, matérialisée par un bandeau, cela est valable pour les deux cas.

On peut ajouter, en ce qui concerne les immeubles d'habitation, que le premier étage était considéré comme l'étage noble et servait d'appartement pour les riches. « Les plus riches habitaient le premier étage (c'était l'"étage noble" situé assez loin de la rue pour éviter les nuisances et assez près pour éviter la fatigue, car il n'y avait pas d'ascenseurs ». Pour cela, il bénéficiait d'un décor et un confort assez particuliers.

On peut dire que l'absence de commerce le fait presque oublier et négliger, on ne le sent pas.

3) **Le couronnement** : Il articule le bâtiment avec le ciel, il englobe le dernier étage qui est l'étage attique, en retrait par rapport à la rue et la façade, il supporte la toiture en pente ou plate.



Le couronnement

Le corps

Le soubassement

Figure 66 : la division de la façade en 3 parties (tripartite)

Source : auteur

✓ **Le rythme :**

- **Les rythmes horizontaux :** Ces rythmes sont exprimés par les balcons sur toute la hauteur ainsi que les corniches et le soubassement.
- **Les rythmes verticaux :** Ces rythmes sont exprimés surtout par les fenêtres verticales et l'introduction du portail au centre et la division en deux surfaces équivalentes de la façade pour les travées impaires.



Figure 67: horizontalité et verticalité de la façade

Source : auteur

- **Les traitements d'angle :** Les traitements d'angles se retrouvent quand il y a un événement important, un moment à marquer et à annoncer ; ils favorisent une certaine animation. Le traitement d'angle par sa position et son traitement donne un rôle important à l'édifice



Figure 68 : traitement d'angle

Source : auteur

**d) Les styles architecturaux :** On trouve plusieurs styles architecturaux :



Figure 69 : Style néo mauresque (grande poste)

Source : auteur



Source : auteur



Figure 71 : Style néo éclectique(habitat)

Source : auteur



Figure 72: Style néo moderne(1<sup>er</sup> historique)

Source : auteur

## **D/.Potentialités et carences du quartier :**

### **○ Les potentialités :**

Le quartier présente aussi les caractéristiques suivantes :

- Existence d'équipements de différentes échelles et de différentes natures.
- Présence de différentes percées vers la mer.
- Présence de différentes perspectives animées.
- Lecture séquentielle assez importante.
- Potentiel de lisibilité considérable.
- Richesses historiques très importantes.

○ **Les contraintes :**

- Il n'y a pas d'articulation entre le haut et le bas du site.
- Il manque un pôle qui relie les deux bornes.
- L'aspect communicatif qui affirme la centralité n'est pas pris en charge dans le site.
- Une rupture entre le quartier et la mer.

**E-Les objectifs à l'échelle du quartier :**

Dans le but de réussir le métissage des deux notions d'histoire et de contemporanéité, répondre aux carences et prendre en charge les potentialités on montre les objectifs suivants :

- Donner une nouvelle image au quartier par une architecture de qualité.
- Assurer une continuité urbaine.
- Créer une interaction entre le projet et le patrimoine.
- Corriger l'image de la presse en Algérie (rendre l'âme à la liberté d'expression et à la diffusion de l'information).
- Assurer une continuité historique et un enrichissement communicatif.
- Embellir le quartier d'Isly par un projet contemporain.

**F-Les concepts tirés du site :**

- ❖ **Fragmentation et articulation.**
- ❖ **Alignement.**
- ❖ **Respect du gabarit.**
- ❖ **Le rythme et trairement d'angle.**
- ❖ **La géométrie et la simplicité.**
- ❖ **La tripartite .**

### **Problématique spécifique :**

**- Et qu'elle est la meilleure manière d'exploiter les richesses du quartier dans le but de réaffirmer son statut et de lui donner une nouvelle image sans modifier le caractère historique et l'identité des lieux ?**

**-Et puis comment assurer l'articulation entre le haut et le bas de notre site ?**

# CHAPITRE III

ARCHITECTURE ET THEME

**« Il est en effet intéressant de penser l'architecture Comme un système (ou une série) de représentation. La construction devrait être pensée en terme de photos, d'écriture et de publicité parce que le bâtiment est un mécanisme de représentation »<sup>1</sup>**

**«Penser l'architecture contemporaine c'est penser l'espace et sa signification par rapport au monde actuel »<sup>2</sup>**



---

1-Le Corbusier

2-De l'architecture de l'image à l'architecture d'image)

**I. Introduction :**

« Un édifice sans thème, sans idée portante est une architecture qui ne pense pas »<sup>1</sup>

« Le thème et le contenu de l'architecture ne sont rien d'autre que l'architecture même »<sup>2</sup>

« Si en architecture l'analyse constitue la lecture et la projection, le thème en serait le langage, c'est à dire une forme d'expression codifiée mais suffisamment claire pour établir la communication. »<sup>3</sup>

Partant de ces citations, on constate que le thème est un élément vital au langage architectural, il n'est donc pas possible d'entamer une conception architecturale sans avoir des connaissances et un maximum d'informations sur le sujet, puisque « la création ne s'émerge jamais du néant, mais c'est plutôt une continuité d'idées raffinées à travers le temps ».

Ainsi, notre recherche thématique a pour but d'élaborer un socle de données, afin de déterminer le principe, l'évolution, et les besoins du thème, ainsi que les activités qui s'y déroulent et les types d'espaces qui s'y adaptent.

---

1, 2,3 : Oswald Matias UNGERS, « architecture comme thème », Ed : Moniteur, 1983

## II. Eléments de définition du thème :

### A. Thème général : communication et information

#### A.1-La communication :

La communication est l'action de communiquer, de transmettre et d'informer. C'est aussi l'ensemble des interactions avec autres ou l'on partage et fait part d'une intention, de savoir et d'information, mais aussi l'ensemble des moyens et techniques permettant la diffusion d'un message auprès d'une audience.<sup>4</sup>



Organigramme du rôle de la communication

#### A.2-L'information :

L'information est une production sociale : événements ou activités qui ne devient de tel que s'il est porté à la connaissance d'un public plus vaste que les simples acteurs de ce fait divers. Pour cela, il va donc falloir des moyens d'information. Aujourd'hui, des moyens de plus en plus performants sont utilisés et la diffusion devient planétaire : Les grandes agences de presse, la radio, la télévision étaient déjà des systèmes mondiaux de diffusion mais un nouveau pas est franchi avec l'avènement d'internet et la numérisation qui permet de traduire dans le langage binaire, universel, tous les matériaux de l'information (images, sons...).<sup>5</sup>

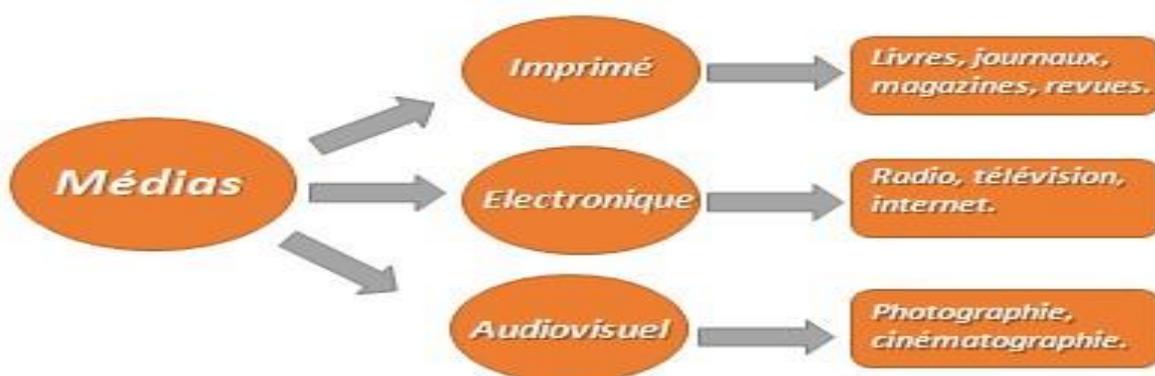
4, 5 : dictionnaires encyclopédiques Larousse.

## B. Thème spécifique :

### 1. Les médias :

Un média est une institution ou un moyen impersonnel permettant une diffusion large et collective d'informations ou d'opinions, quel qu'en soit le support. Exemple : la radio, la télévision, la presse, les livres, la publicité, etc. Il permet de communiquer vers un très grand nombre de personnes sans qu'il y ait possibilité de personnaliser le message. On parle aussi de mass-média. <sup>6</sup>

En outre, le terme « Média » désigne tout simplement un support. Et dans ce cas, nous pouvons distinguer les médias selon leurs structures de consultation et selon leurs supports d'utilisation. <sup>7</sup>



### 2. Le rôle des medias :

Un média sert à mettre en relation un **contenu** et une **personne** qui le reçoit. Il s'agit donc de s'adresser à la bonne cible en lui apportant un message dans de bonnes conditions de réception.

Dans le cas de la communication publicitaire, la mesure d'audience ne suffit pas toujours à s'assurer des bonnes conditions de réception, en particulier parce qu'elle peut s'appliquer à des données différentes. <sup>8</sup>

### 3. Les différents supports de la diffusion de l'information :

- ✓ Les messages écrits (presse, édition, affichage publicitaire)
- ✓ La radiodiffusion hertzienne (radio)
- ✓ La télédiffusion hertzienne, câblé ou par satellite (télévision)
- ✓ La projection cinématographique (film, documentaire, publicité)
- ✓ Le réseau Internet (sites d'information, de propagandes, spam).

<sup>6</sup> Toupictionnaire" : le dictionnaire de politique/www.toupie.org

<sup>7</sup> Schadrack Lutangu, Médias audiovisuels et dépravation des mœurs. Constat fait aux enfants, adolescents et adultes de Kinshasa, mémoire en Sciences de l'Education, Université de Kinshasa RDC 2012.

<sup>8</sup> CESP, Centre d'Études des Supports de Publicité, livre blanc. **Audience des médias** : numérisation, état de l'art et perspectives.

Ceux qui nous s'intéressent dans notre travail parmi ces principaux médias énumérés, ce sont la télévision, la radio et enfin la presse écrite.

### a. Télévision :

Le mot « télévision » évoque d'abord la diffusion d'émissions par ondes hertziennes ou leur distribution par câble. Or, cette technique permet aussi soit de visualiser instantanément une image sur un écran, soit de la transmettre à distance, soit encore de l'enregistrer sur une bande magnétique.<sup>9</sup>

Elle a été inventée en 1926 par l'écossais John Baird. En 1929 la première émission télévisée fut diffusée par BBC en Angleterre, et puis aux USA en 1930 par NBC ET CBS. En 1936 la télévision s'ouvre au public comme un nouveau mode de communication. Et en 1950 la télévision en couleur fait son apparition aux USA puis en Europe en 1970.

En Algérie elle apparaît en 1956, lorsque le gouvernement français ouvre un relais de (RTF) à Alger. En 1962, (RTA) se substitue à la (RTF) le 28 /10/1962.

Le 1er juillet 1986, suite à la séparation des activités gérées par la RTA, (ENTV) est créée pour assurer la production télévisuelle. Elle a été l'unique jusqu'en 1994, quand fut lancée Canal Algérie. Et depuis le 5 juillet

2001, une troisième chaîne Algérie 3, viendra rejoindre l'ensemble. En 2009 deux chaînes s'ajoutèrent : ENTV 4 Tamazight et ENTV 5.

Depuis début 2012, sous la pression populaire et effet du printemps arabe, le gouvernement promet une libéralisation de l'audiovisuel. Le texte de loi est publié au Journal officiel. Parmi ces chaînes : Ennahar TV, Echourouk, El Djazairia...etc.

**b. La radio :** Radiophonie diffusion de sons notamment de la parole vers un nombre élevé d'auditeurs en utilisant les ondes hertziennes.

Première transmission sans fil publique en morse réalisée en 1896 par le grand physicien et ingénieur italien Guglielmo Marconi. En 1909, la radio n'est pas encore un média ; ses premiers essais sont d'abord appropriés par le domaine militaire. Ils permettent de garder des liaisons avec les bateaux et les avions.

Les premiers programmes qui ont été diffusés l'ont été en 1920 (aux USA, en Angleterre et en URSS). En France la première émission diffusée l'est en 1921 sur Radio « Tour Eiffel », sous forme d'un concert.



Figure 73 : la télévision

Source : intelmaute.com



Figure 74 : la radio

Source : adworld.ie

9 encyclopédies la rousse

Depuis elle ne cesse de s'accroître et de s'ouvrir vers des programmes plus diversifiés autre que l'information.

En Algérie «La voix de l'Algérie combattante», est la première radio algérienne secrète créée pendant la colonisation française en 1956 par le FLN.

« La Chaîne 1 », « la Chaîne 2 » et « la Chaîne 3 », avec un volume horaire de diffusion restreint jusqu'en 1976.

### Les espaces spécifiques de la radio et de la télévision :

#### - La salle de rédaction :

La salle de rédaction est l'endroit depuis lequel les journalistes — reporters, éditeurs, et producteurs, aux côtés des autres membres du personnel (documentalistes, recherchistes, etc.) travaillent à rassembler et à rédiger les brèves, nouvelles, actualités amenées à être publiées dans la presse écrite ou les magazines, ou diffusées à la radio ou à la télévision.



Figure 75 : Salle de rédaction de la station de télévision WTVJ

Source : fr.wikipedia.org

#### - Studio de télévision :

Le studio de télévision est l'endroit où partent les signaux audio et vidéo pour une transmission à longue ou petite distance sous forme de messages audiovisuels. Cette salle est subdivisée en deux grandes parties à savoir :

- Plateau télévision
- Régie télévision



Source : Visite guidée du studio et de la régie du Journal Télévisé de TF1. Article écrit par : Emmanuel Matt

#### - Régie de télévision :

C'est une salle d'équipement des matériels de contrôle et mixage vidéo pour lesquels les techniciens réalisent les émissions. Dans la salle de régie télévision on trouve les équipements ciaprès : Un mixeur audio qui traite les différentes sources sonores ; des mixeurs vidéo où se connectent toutes les entrées vidéo (interne et externe) ; ordinateur pour le titrage des émissions télévisées, logo et cartons ; moniteurs de contrôle des sources vidéo ; ...etc.



Source : Visite guidée du studio et de la régie du Journal Télévisé de TF1. Article écrit par : Emmanuel Matt

### C. La presse écrite :

La presse écrite désigne l'ensemble des journaux. Plus généralement, elle englobe tous les moyens de diffusion de l'information écrite : quotidiens, hebdomadaires et autres publications périodiques ainsi que les organismes professionnels contribuant à la diffusion de l'information écrite. Tirant son origine de l'usage d'une presse d'imprimerie, l'expression « presse écrite » est un pléonasse. Elle sert cependant à distinguer la presse par rapport aux autres medias : Radio, télévision, internet.<sup>10</sup>



Figure 78 : les journaux

Source : webmanagercentre.com

Le premier périodique imprimé au monde fût un journal de quatre pages portant le nom de «Relation». Il a été imprimé à Strasbourg par Jean Carolus en 1605. Le XIX<sup>ème</sup> siècle est sans conteste l'âge d'or de la presse écrite.

La création du premier journal indigène en Algérie remonte à 1882 « El mountakheb ». Plus tard naissent Ikdam de l'Émir Khaled, puis El Oumma, le journal des nationalistes. Après l'indépendance d'autres titres sont apparus tels que « El Massa », « horizon », « actualité économie », « Liberté », ...

#### \*Rôle de la presse écrite :

La presse écrite est une entreprise commerciale, une industrie de production qui a pour objet :

- Informer, délibérer, éduquer, distraire.
- Moyen d'échange au sein des sociétés
- Provoquer les sensibilisations

---

« **Toupictionnaire** » : le dictionnaire de politique.

### III. Etude des exemples :

Dans le but de baser notre travail sur des références, on s'est orienté vers l'étude de quelques exemples concrets qui prennent en charge le traitement de la communication et lui donner aussi une existence réelle par mis plusieurs équipement de même nature, cette étude doit nous aider à clarifier le mode organisationnel des différents unités de ce mode qu'est la presse.

#### \* Exemples Internationaux :

##### 1. Dogan media center :

###### a. Fiche technique

- **Fonction** : Centre des médias.
- **Localisation** : Ankara, Turquie.
- **Maitre d'ouvrage** : Ortadoğu Otomotiv.
- **Maitre d'œuvre** : Tabanlıoğlu Mimarlık, Melkan Gürsel et Murat Tabanlıoğlu.
- **Design intérieur** : Tabanlıoğlu Architects.
- **Surface** : 4299.0 m<sup>2</sup>
- **Surface habitable** : 12000 m<sup>2</sup>
- **Année** : 2008.

###### b. Plan de masse :

Le centre est un simple cube en réponse à un site rectangulaire, configuré dans un module de planification de base d'un cube de 4mx4mx4m composé harmonieusement avec l'environnement.

Le Media Center est ouvert sur le paysage urbain ; il existe une forte relation entre l'intérieur du bâtiment et le domaine public.

###### c. Analyse fonctionnelle :

###### ❖ Les sous-sols :

Le premier sous-sol est réservé pour les installations techniques et les besoins de stockages, il comprend aussi des grands studios ainsi que des installations de soutien comme un salon de coiffure et des salles de maquillage. Ces deux étages contiennent un parking, ainsi que des citernes qui permettent d'irriguer les jardins.



Figure 79: Dogan media center

Source: archdaily.com



Figure 80: plan de masse du projet

Source : y-yapi.com.tr

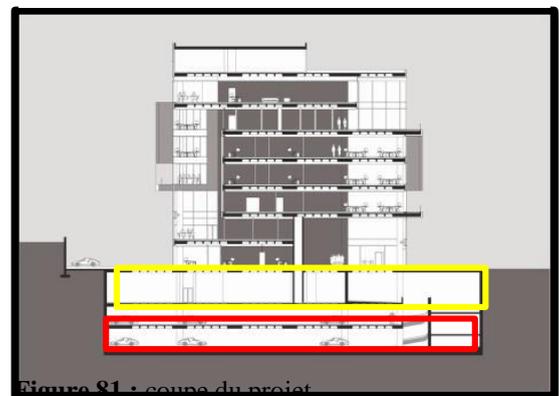


Figure 81 : coupe du projet

Source : pinterest.fr

❖ **Le rez-de-chaussée :**

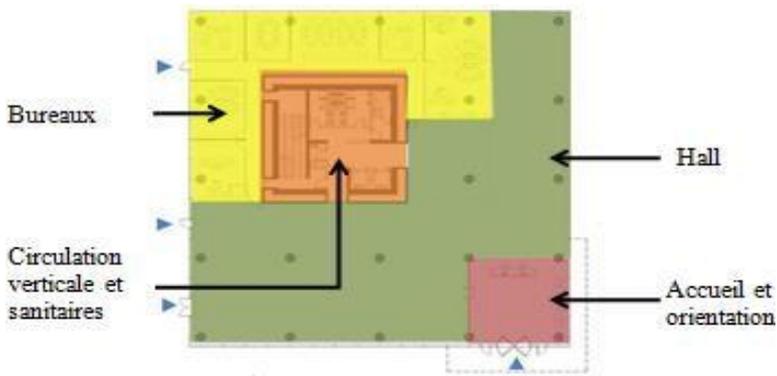


Figure 82 : vue en plan de RDC

Source : arcspace.com



Figure 83: vue sur l'accueil

Source : arch2o.com

❖ **Le premier étage :**



Figure 84 : plan d'étage

Source : archdaily.com



Figure 85: restaurant et salon de rencontre.

Source : tabanlioglu.com

❖ **Le deuxième étage :** 3eme et 4eme étage.

Ils sont répartis en espaces de travail selon leurs spécialités (journal ou télévision) avec des mezzanines donnant sur l'atrium et sur les étages inférieurs.



Figure 86: plan de 3eme et 4eme niveau

Source : architectural.com



Figure 87: plan de 5eme niveau

Source : archdaily.com

#### d. Lecture des façades

La façade est d'une forme pure, restructurée et remodelée par l'addition et la soustraction d'autres cubes, ce qui crée une dynamique.

- Un écran métallique perforé hachure quelques parties de cette façade simple.
- L'immeuble est caractérisé par un haut degré de transparence, ce qui renforce la relation entre l'extérieur et l'intérieur du bâtiment.
- Une palette de couleurs apaisantes est appliquée sur la façade du Dogan Média Center ; gris foncé, noir et brun.

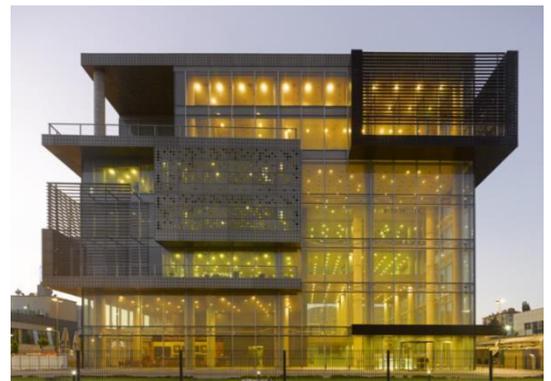
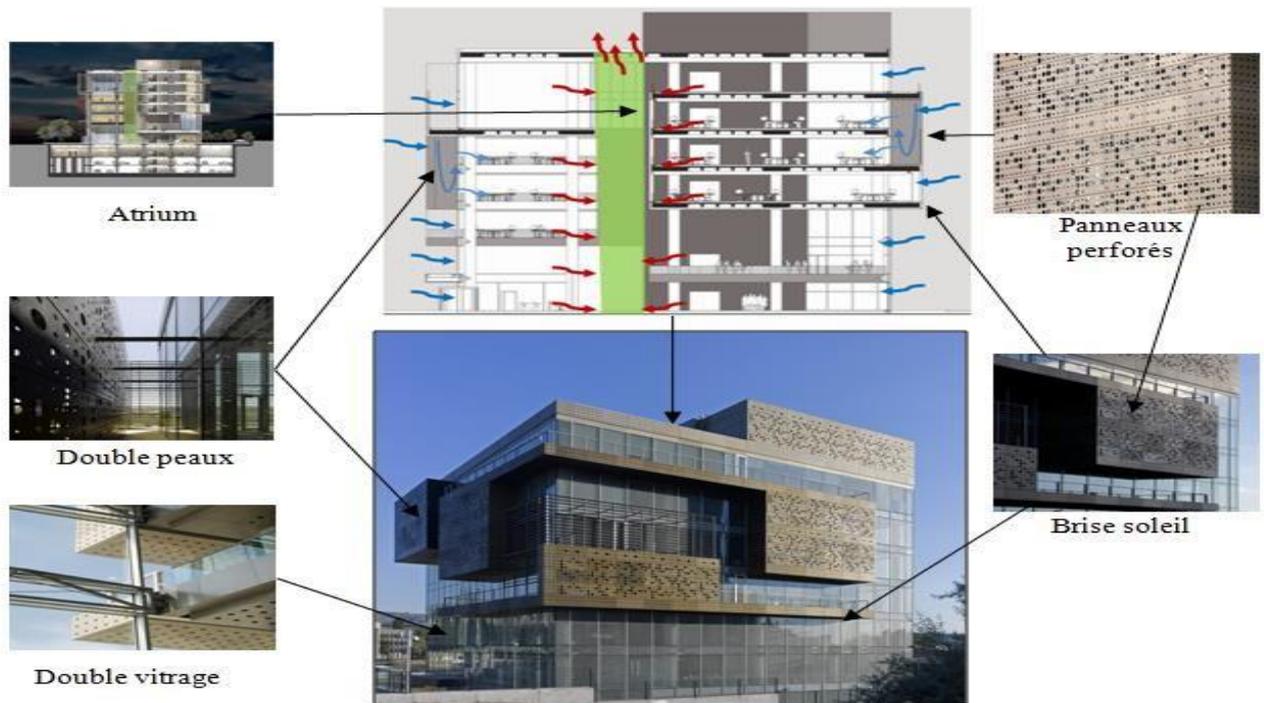


Figure 88 : façade du projet

Source : archnet.org

Au centre de l'immeuble, on retrouve un atrium, favorisant l'éclairage et la ventilation naturels.

Des brises soleil en métal perforés disposés selon des orientations pour filtrer les rayons solaires.



Le projet se présente sous forme d'un cube transparent (en double vitrage) créant une dynamique visuelle et favorisant l'éclairage naturel à l'intérieur du bâtiment.

Une double peau est utilisée sur les cubes additionnés joue un rôle de régulateur thermique, les contraintes météorologiques (froid, vent ...).

## 2. Astana media center

### Fiche technique

- **Fonction** : Centre des médias.
- **Localisation** : Astana, Kazakhstan.
- **Maitre d'ouvrage** : KAZMEDIA ORTALYGY et CONSTRUCTION SEMBOL.
- **Maitre d'œuvre** : Melkan Gürsel, Murat Tabanlıoğlu.
- **Design intérieur** : Tabanlıoğlu Architects.
- **Eclairage** : Studio Dinnebier.
- **Surface** : 83280.0 m<sup>2</sup>.
- **Année** : 2012.



Figure 89: Astana media center

Source : picssr.com

❖ **Plan de masse :**

- Astana Media Center occupe un site important dans le centre administratif de la capitale, sur la route de cérémonie axiale du palais présidentiel.
- Le centre est d'une forme puriste, en réponse à un site en forme de L, on retrouve un espace extérieur dédié pour le stationnement. L'immeuble est accessible de presque tous les côtés.



Figure 90: plan de masse de projet

Source : theplan.com

❖ **Analyse fonctionnelle :**

Le projet se développe en premier lieu de façon horizontale, puis une tour de 22 étages s'installe

**La tour**

**Le volume horizontal**



Figure 91: la façade principale de projet

Source : a-sys.kz

✓ **Le volume horizontal :**

Dans cette partie on retrouve des espaces voués aux publics tels :

- Un hall d'entrée à l'intérieur du centre réservé pour la réception et l'orientation matérialisé par un atrium.
- un restaurant et un auditorium pour l'organisation de concerts, de conférences de presse et de symposiums d'une surface de 1000m<sup>2</sup>.

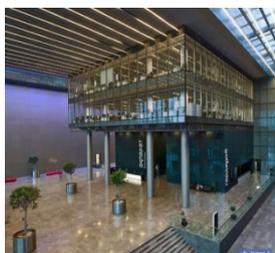


Figure 92: hall d'entrée

Source : pinterest.fr



Figure 93: Studio

Source: live-production.tv

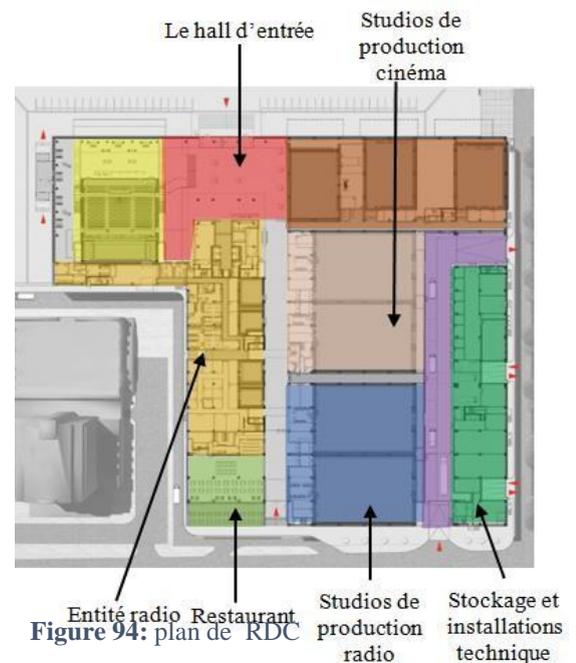


Figure 94: plan de RDC

Source : theplan.it

Et des espaces de travail :

- Des entités de production s’installent indépendamment, répartis selon leurs spécialités (cinéma, radio, presse), à l’intérieur on retrouve des studios et des bureaux pour la création de films, d’émissions de télévision et de radio de haute qualité.
- Une entité est réservée pour le stockage et les installations techniques, cette zone est desservie par un accès mécanique facilitant la livraison.
- Ces entités sont reliées par des passerelles à l’étage.

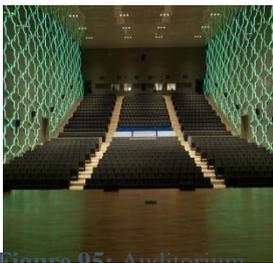


Figure 95: Auditorium

Source : architizer.com



Figure 96: parcelles

Source : archdaily.com

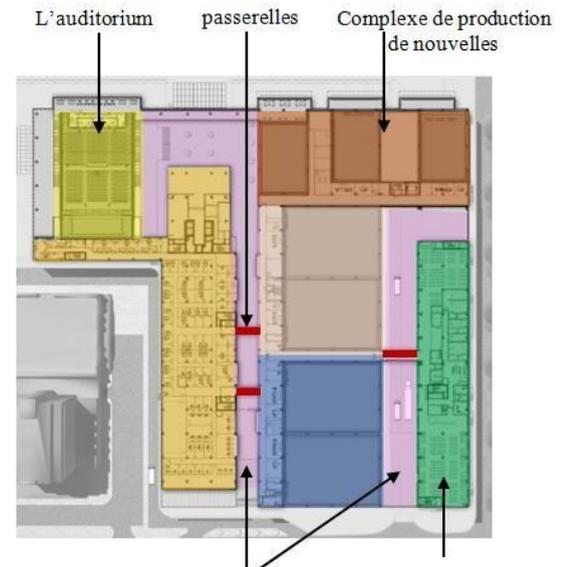


Figure 97: plan d'étage

Source : theplan.it

✓ La tour :



Figure 98: 1ere coupe schématique de projet

Source : theplan.it

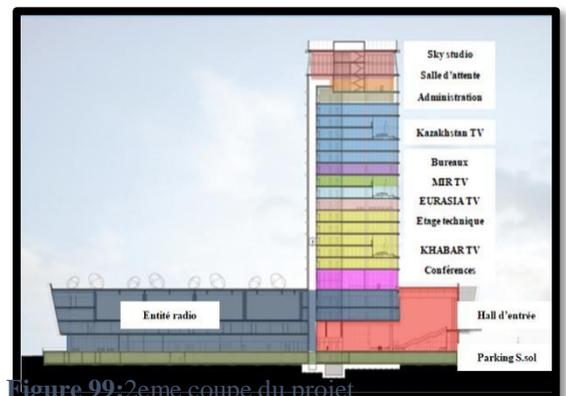


Figure 99: 2eme coupe du projet

Source : theplan.it

Le centre est matérialisé par une tour de 22 étages, dans laquelle on retrouve :

- Un étage dédié pour les conférences.
- Les étages supérieurs comptent 14 studios réservés pour les chaînes télévisées (Kazakhstan TV, MIR TV, Eurasia TV et Khabar TV) ainsi que leurs bureaux respectifs.

- Deux sky studios situés aux deux derniers étages du bâtiment comprennent des équipements de tournage panoramique qui peuvent intégrer une vue plongeante d'Astana dans la programmation.
- Une salle d'attente s'installe à l'étage d'au-dessous.

### ❖ Lecture des façades :

- Une façade complètement transparente renforce le lien entre l'extérieur et l'intérieur du centre.
- L'utilisation de la façade multimédia crée une ambiance dynamique visuellement lisible en référence aux événements en cours dans le bâtiment.
- Quatre grands écrans d'affichage ornent la façade, diffusent en permanence des informations et d'autres programmes destinés aux habitants de la ville.



Figure 100: des vues sur le projet

Source : archdaily.com

## 3. Prisma média :

### ❖ Fiche technique

- **Localisation** : Gennevilliers, France.
- **Maître d'ouvrage** : Nexity Apollonia.
- **Maître d'œuvre** : Jean-Paul Viguier et associés.
- **Utilisateurs** : Prisma Presse.
- **Surface du projet** : 23 300 m<sup>2</sup>.
- **Type de mission** : conception, suivi des travaux et aménagement intérieur.
- **Livraison** : 2010.



Figure 101: Prisma media

Source: wikipedia.org

### ❖ Plan de masse :

- Le projet est un ensemble de formes simples articulées, composent une silhouette franche et sombre à l'alignement des rues.

- Il se compose de trois blocs dont chacun bénéficie d'un accès.

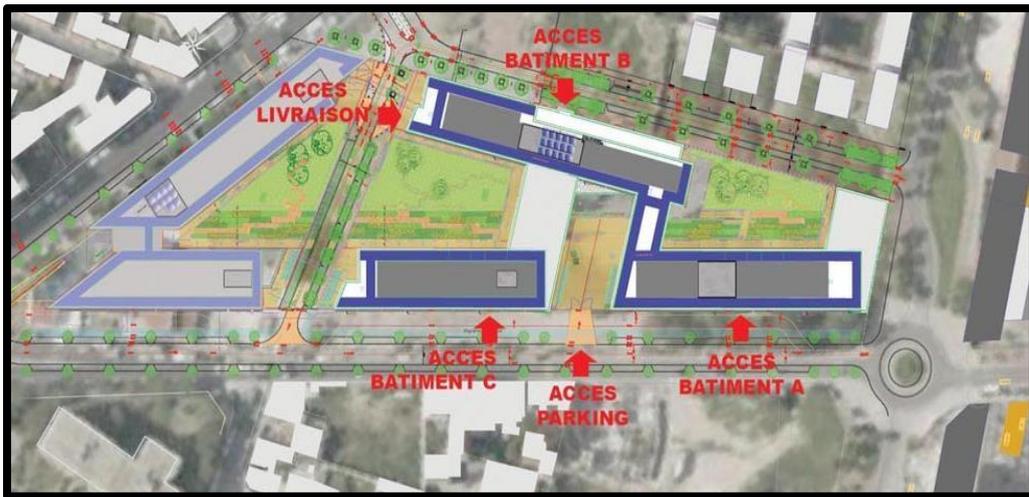


Figure 102: plan de masse

Source : prismamedia.com

#### ❖ Analyse fonctionnelle :

- Le bâtiment B accueille le restaurant d'entreprise qui bénéficie pleinement de la présence du jardin. Il est conçu pour accueillir la totalité des usagers des bâtiments A, B et C.
- Le bâtiment C accueille un auditorium de 142 places environ, plusieurs salles de réunion, des bureaux et une surface de commerce pour animer la rue Henri Barbusse.
- Le bâtiment A comprend les bureaux et les espaces de travail.

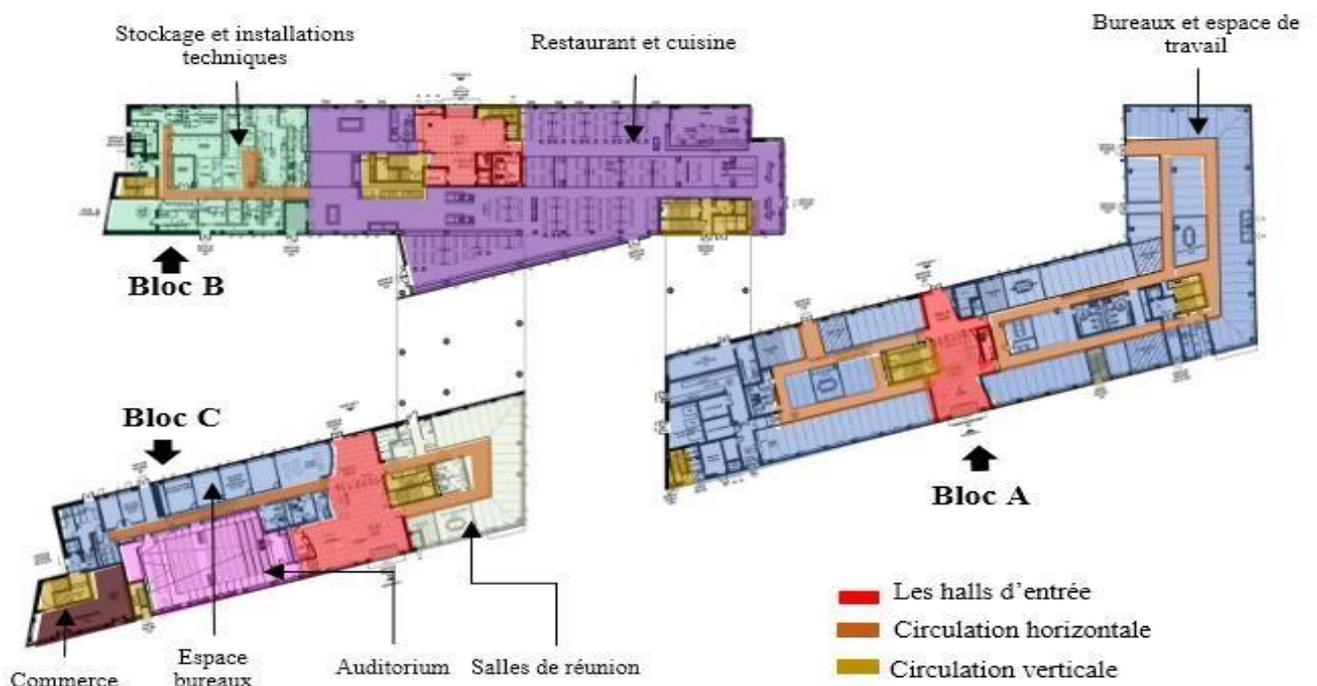


Figure 103: plan de RDC

Source : wikipedia.com



**Figure 104:** restaurant

Source : juliealazard.com



**Figure 105:** auditorium

Source : nexity.fr



**Figure 106:** salle de la réunion

Source : vigier.com

### \* Exemple national :

#### 4. Maison de presse « Tahar Djaout », 1<sup>er</sup> Mai, Alger, Algérie :

**-Situation** : dans l'îlot au nord du boulevard Rochai Boualem.

**-Origine** : bâtiment militaire datant de l'époque coloniale.

**-Les espaces** : exigus qui n'étaient absolument pas conçus pour les activités habituelles d'un journal.

**-Les constructions** :

Préfabriqué bordant le bâtiment principal sont occupées par des journaux d'envergure, reflétant une piètre image de la presse. Impression de fermeture, d'éclatement et de dispersion que dégageait l'ensemble.



Figure 107 : Maison de presse Tahar Djaout

Source : chdjamel.centerblog.net

#### A retenir :

**-Nécessité urgente de concevoir un équipement digne de la presse.**

#### Conclusion :

L'étude thématique nous a permis d'éclaircir le thème et de bien cerner ce genre d'équipement, par l'analyse de plusieurs exemples appartenant au monde des médias qui sont des projets qui s'intègrent harmonieusement dans leurs environnements existants, témoignant une grande simplicité et une grande transparence architecturale. Cette clarté architecturale s'exprime parfaitement dans la fonctionnalité de ces équipements et l'organisation et l'agencement de leurs espaces.

# CHAPITRE IV

## ARCHITECTURE ET PROGRAMME

## **I. Introduction**

Avant de concevoir un projet, il est nécessaire de déterminer le programme, en s'appuyant sur l'organisation des espaces et en tenant compte du programme qualitatif et quantitatif.

Nous devons caractériser et désigner les espaces et la qualité de ces derniers, pour intervenir fonctionnellement et formellement et spatialement.

En effet, cette démarche programmatique est un outil de travail qui permet de définir les grandes lignes du projet, ses fonctions et ses rôles.

**« Le programme est un moment en avant du projet, c'est une information obligatoire à partir de laquelle l'architecte va pouvoir exister..., c'est un point de départ, mais aussi une phase préparatoire »<sup>1</sup>**

**« La programmation architecturale et urbaine est un instrument de prévision, de concertation et de décision au service du maître d'œuvre et d'ouvrage »<sup>2</sup>**

1-Selon Bernard Tschumi,

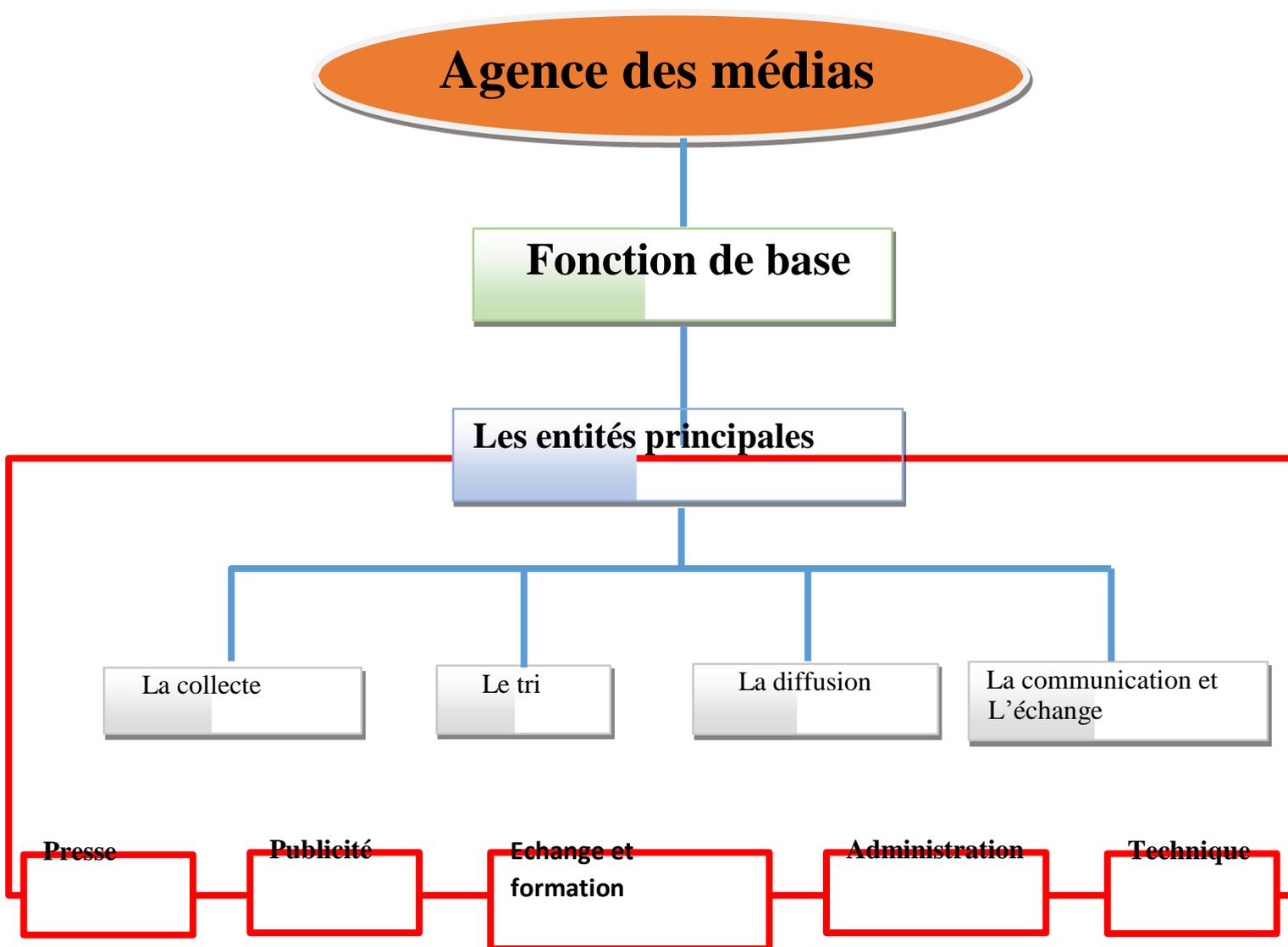
2-S.VANNEYERE : Bulletin d'information de l'école d'architecture Paris -Villemin N°19, juillet 1995

## II. Programme :

### \*Programme de base :

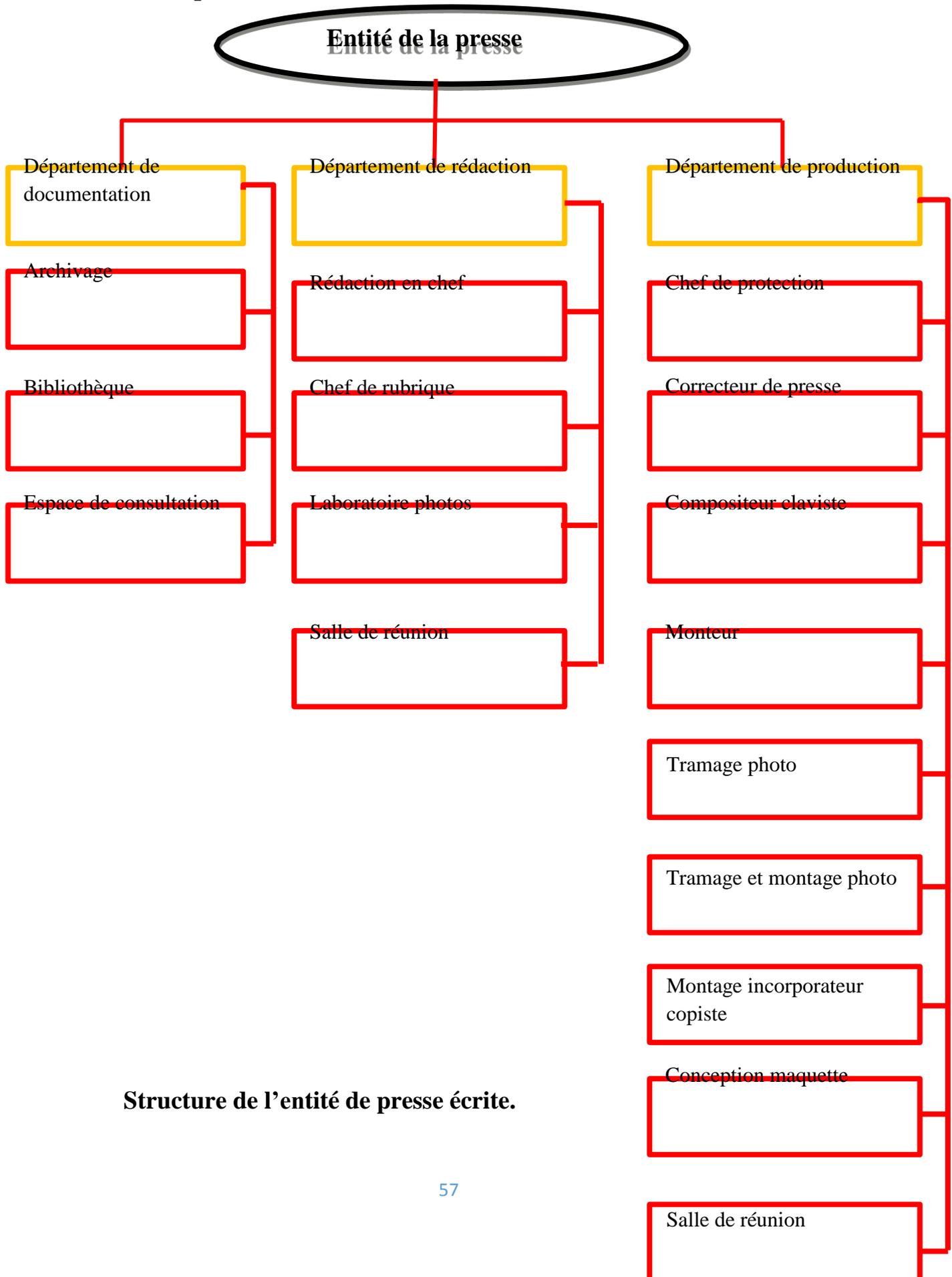
Une agence des medias assume comme fonctions de base : la collecte, le tri, la diffusion d'information sans oublier que c'est un espace de communication et d'échange avec la société, c'est pour cela que l'équipement comprendra :

- Une unité administrative
- Une unité de presse qui regroupe le service de rédaction, production et technique (l'imprimerie)
- Une unité de consommation et d'échange avec le public



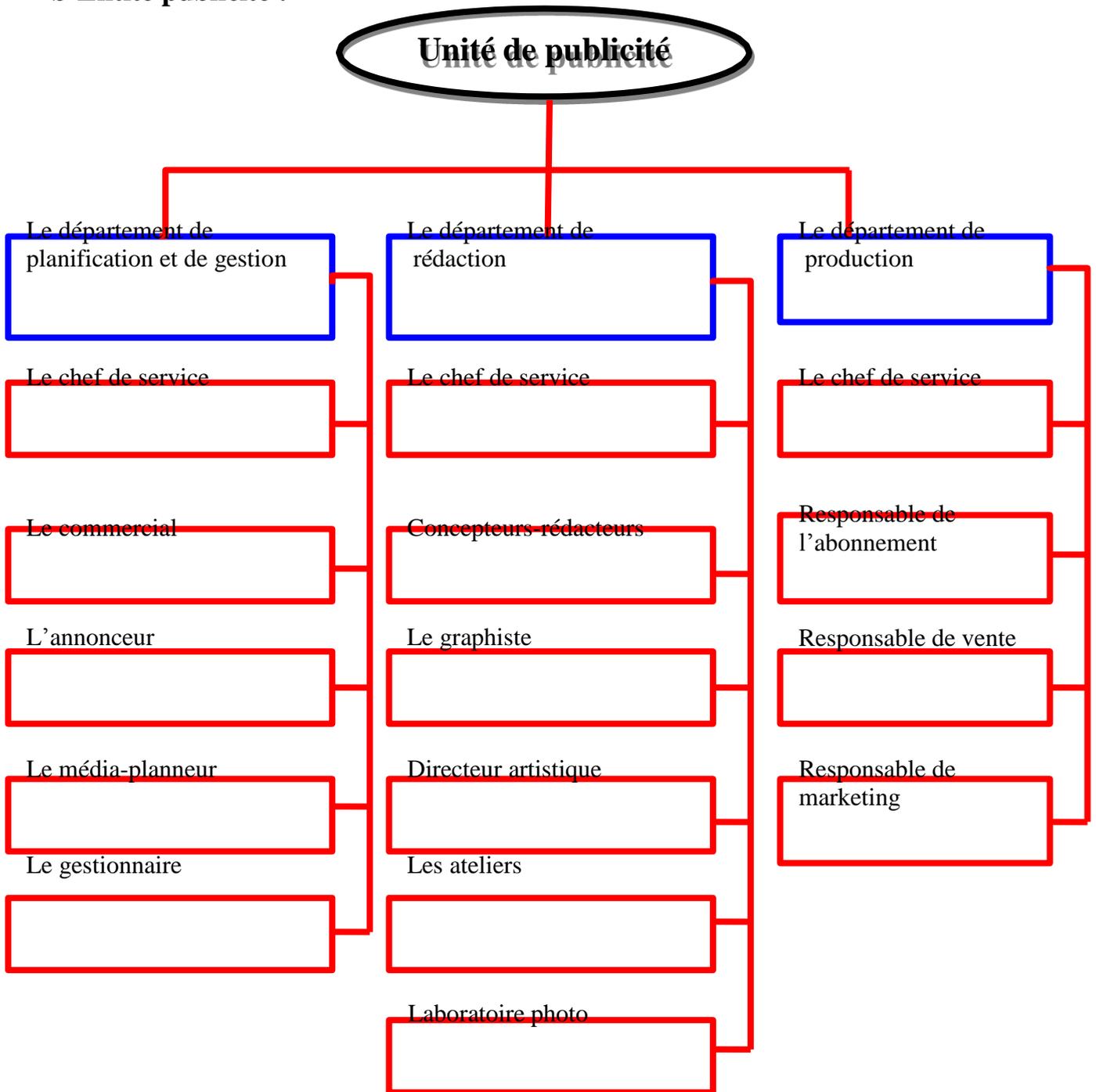
Structure d'une agence des medias et publicité.

**a-Entité de la presse écrite :**



**Structure de l'entité de presse écrite.**

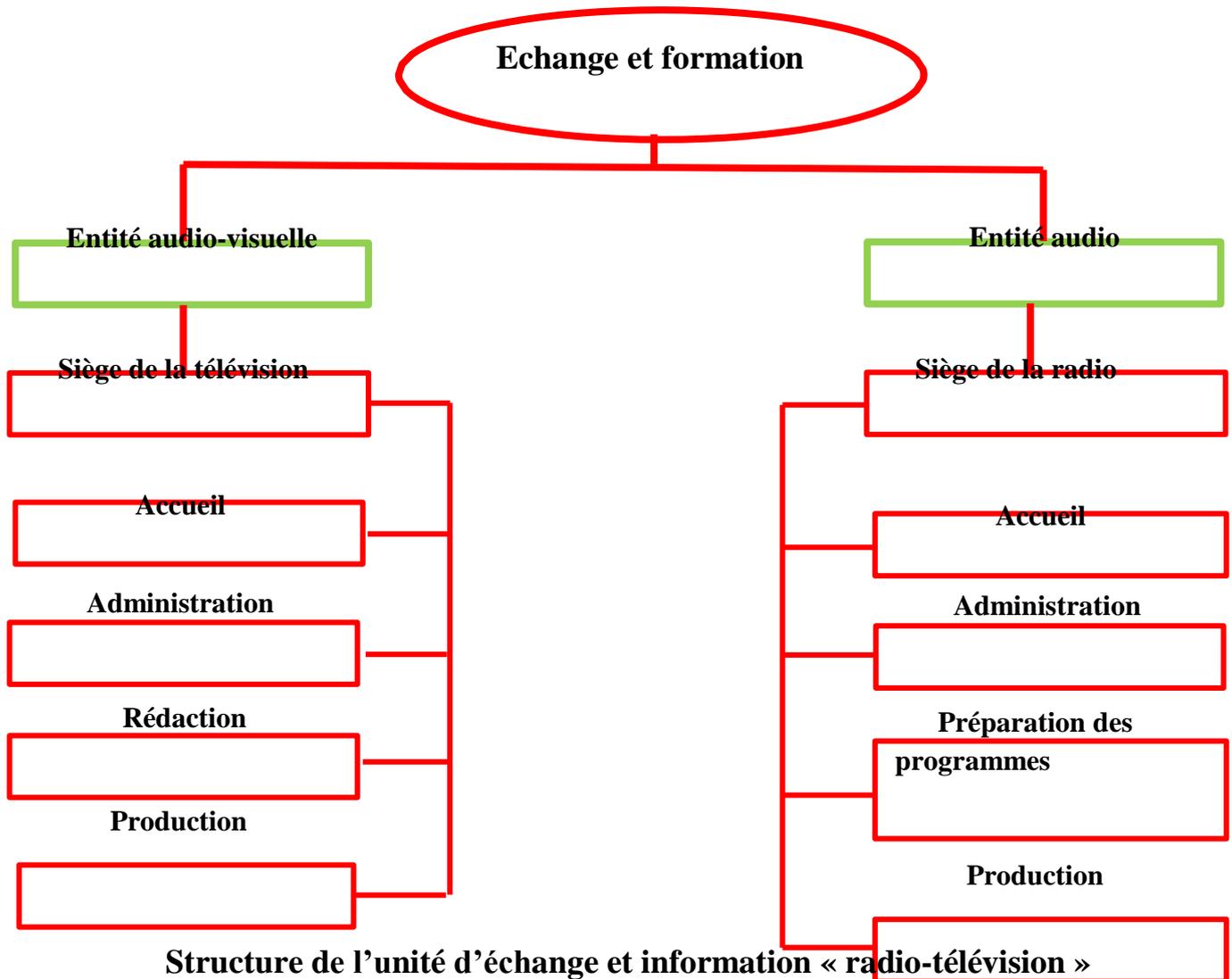
**b-Entité publicité :**



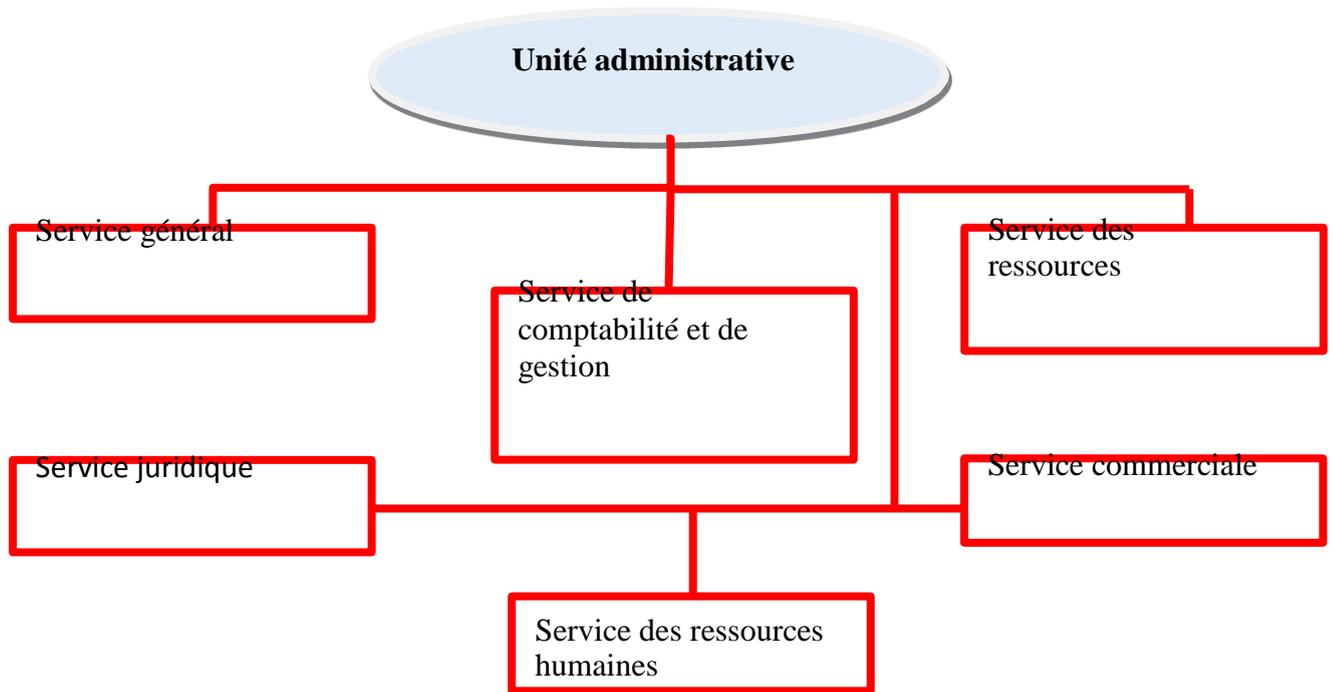
**Structure de l'unité de publicité**

**c-Echange et formation :**

Ce sont des espaces d'interaction entre les différents organes ; et favorisera l'intégration de l'équipement dans la ville en créant des activités urbaines.

**d-Unité administrative :**

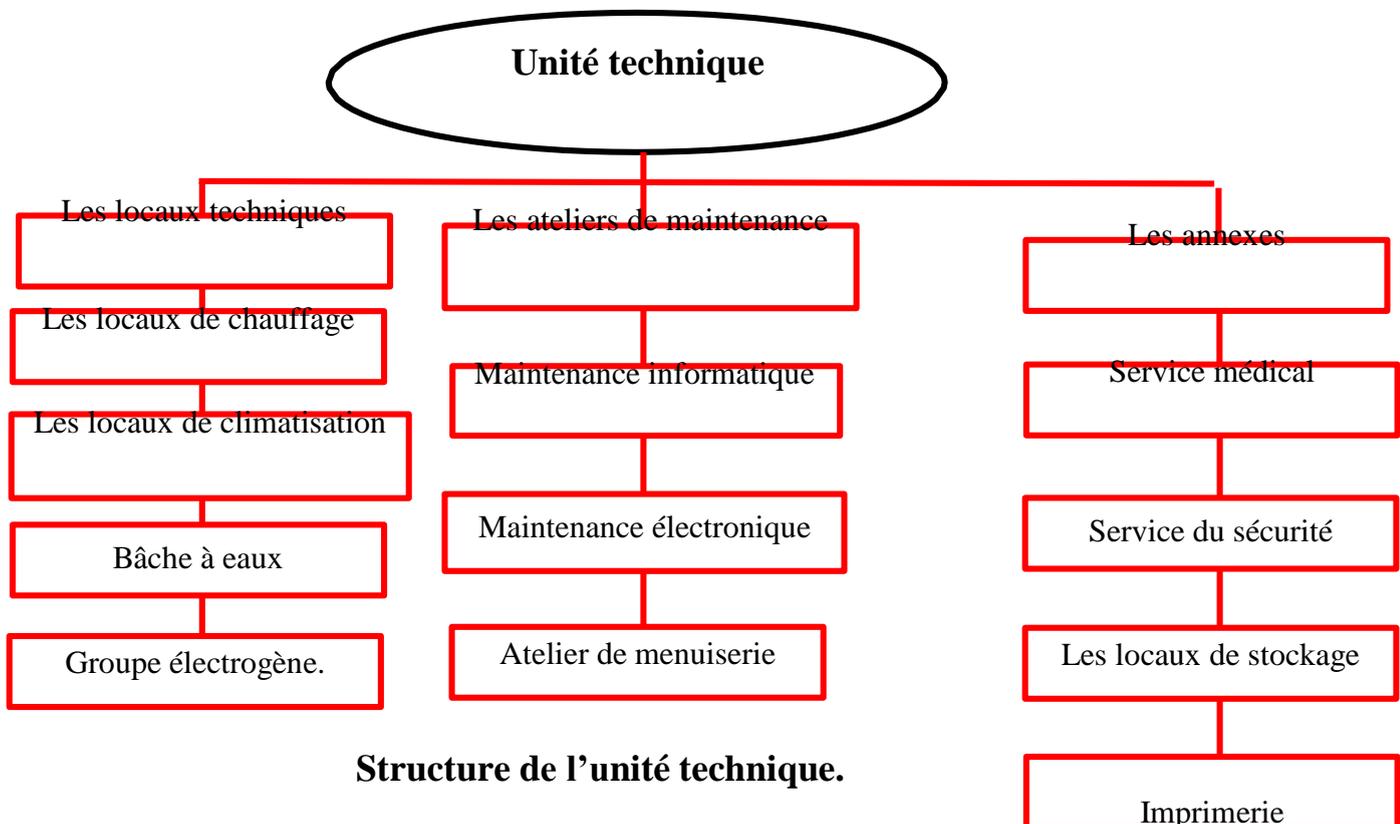
L'administration occupe une position stratégique dans l'équipement (elle reste inconnue du grand public) ; chaque responsable a un bureau individuel et on y trouve aussi des bureaux communs pour les différents assistants de chaque département ; ainsi que des bureaux individuels pour les journalistes ; elle regroupe plusieurs services :



**Structure de l'unité administrative**

**e-Unité technique :**

Elle regroupe les différentes activités humaines liées aux espaces de production :



**Structure de l'unité technique.**

**III. Programme surfacique de notre projet :**

- **Sous-sol 02 :**

Espace	surface (m <sup>2</sup> )
Parking	1702
Sanitaire femme	11
Sanitaire homme	11
Local technique	14
<b>TOTALE</b>	<b>1738</b>

- **Sous-sol 01 :**

Espace	Surface (m <sup>2</sup> )
Parking	502 (33 places)
Stockage	110
Stockage	77.5
Chambre froide	30.5
Logue du gardien	17
Sanitaire femme	11
Sanitaire homme	11
Bâche à eau	26
Espace habillage et maquillage	26
Sanitaire privé	2.5
Douche	3.7
Salon	40
Stockage	70
<b>TOTALE</b>	<b>927.2</b>

- **R.D.C :**

Espace	Surface
Hall	110
Accueil et réception	76
Bibliothèque	72.5
Rayonnage	47
Agence de voyage	55
Espace d'exposition	60
Salle du jeu	104
Cafétéria	256
Salle de tirage	189.5
Stockage	50.9
Sas 1	12.5
Sas 2	18
Dégagement	100
Sanitaire femme	09
Sanitaire homme	09
Chaufferie	25
Stockage	16
Salle de conférence 108 places	190
Loge de gardien	08
Sas	08
<b>Totale</b>	<b>1416.4</b>

- **Entre sol :**

Espace	Surface (m <sup>2</sup> )
Salle d'exposition	117
Salle de réunion	105
Salle d'initiation	44
Salon	105
Dégagement	203
Salle d'informatique	108
Restaurant	191
Cuisine	53.5
2 Sanitaires femmes	2*9
2 Sanitaires hommes	2*9
2 Sas	6*2
<b>Totale</b>	<b>974.5</b>

- **1<sup>er</sup> niveau :**

Espace	Surface (m <sup>2</sup> )
Correcteur de presse	37
Compositeur claviste	66.5
Chef de service	35.7
Secrétaire	22.1
Directeur du production	27.5
Secrétaire	20
Maintenance du matériel	27.4

Monteur incorporation copiste	60.3
Trie d'information	67.6
Atelier graphique	71
Conception maquette	54
Photothèque	89.5
Labo photo	27
Chambre noire	30
Tramage et clichage photo	24
Montage photo	21.8
Salle des réunions	53.6
Salon	54
Salon	74.7
Terrasse des colloques	180
Terrasse du public	365
2 Sanitaires femmes	18
2 Sanitaires hommes	18
2 Sas	12
Dégagement	269
<b>Totale</b>	<b>1725.7</b>

- **2eme niveau :**

Espace	Surface
Partie rédaction « culture »	
Chef de service	37.7
Secrétaire	28.2
Rédacteurs culture	86.6
Partie rédaction « sport »	
Chef de service	37.8
Secrétaire	15.7
Rédacteurs sport	89
Partie rédaction « économie »	
Chef de service	40
Secrétaire	20
Rédacteurs économie	67.6
Partie rédaction « annonce »	
Chef de service	27.7
Secrétaire	15
Rédacteurs économie	87.9
Directeur de rédaction	32
Secrétaire	17
Archive	82.5
02 salons	175
02 sanitaires femmes	18
02 sanitaires hommes	18
02 sas	12

Dégagement	226
Terrasse des colloques	180
Terrasse du public	365
<b>Totale</b>	<b>1678.7</b>

**3eme niveau :**

Espace	Surface
Partie rédaction « politique »	
Chef du service	32.7
Secrétaire	18.5
Rédacteurs « politique étrangère »	89
Chef du service	37.6
Secrétaire	28
Rédacteurs « politique intérieure »	87
Marketing	44
Secrétaire	26
Assistant	16
Comptable	25
Assistant	12.5
Responsable de gestion	33.9
Assistant	22.4
Secrétaire	13.5
Directeur du journal	36
Secrétaire	13.5
Maintenance du matériel	38

Service juridique	60
Responsable personnel	33.4
Médecin de travail	35.2
02 sanitaires femmes	18
02 sanitaires hommes	18
02 sas	12
Dégagement	265
03 salons	178
<b>Totale</b>	<b>1345.8</b>

**4eme niveau :**

Espace	Surface
Tramage photo	43
Labo photo	27.5
Chambre noire	30
Photothèque	53
Atelier graphique	28.5
Conception maquette	67
Chef du production	38.5
Secrétaire	31.7
Service étude	35.5
Assistant	36.7
Secrétaire	16
Assistant	25

Secrétaire	17.7
Service du vente	34
Secrétaire	21
Responsable marketing	31
Secrétaire	20
Directeur de l'abonnement	42
Assistant	13
Secrétaire	11
Salle du réunion	35.8
Directeur du magazine	27.5
Secrétaire	13
02 salons	145.7
02 sanitaires femmes	18
02 sanitaires femmes	18
02 sas	12
dégagement	265
<b>Totale</b>	<b>1157.1</b>

- **5eme niveau :**

Espace	Surface
Rédaction et programmation	122
Studio radio	115
Régie son	25

Sas (1), (2)	12.8
Plateau TV	115
Sas	14
Coin habillage et maquillage	36.7
Régie	23
Salle du montage	25
Plateau journal TV	62
Montage photo	38
Rédaction et programmation TV	75
Chef du service	48
Secrétaire	23.5
Salle des réunions	61
04 salons	135
02 Sanitaires femmes	18
02 Sanitaires hommes	18
02 Sas	12
Dégagement	293
<b>TOTALE</b>	<b>1272</b>

## • 6eme niveau :

Espace	Surface
Accueil et réception	45
Salle d'attente	26
Salle des réunions	88
Salon	34
Service des ressources	48
Secrétaire	14
Service commercial	38
Secrétaire	18
Service juridique	35
Secrétaire	16
Archive	31
Dégagement	107
02 Terrasses pour exposition	596
Espace de détente	200
<b>Totale</b>	<b>1296</b>

- **7eme niveau :**

Espace	Surface
Accueil et réception	45
Salle d'attente	26
Salon	34
Directeur financier	48
Secrétaire	14
Trésorier	50
Secrétaire	31
Chef comptable	35
Secrétaire	16
Responsable de gestion	38
Secrétaire	18
Archive	31
Dégagement	107
Sanitaire femme	09
Sanitaire homme	09
Sas	06
<b>Totale</b>	<b>486</b>

- **08 eme niveau :**

Espace	Surface
Accueil et réception	45
Salle d'attente	26
Salon	34
Service des ressources	48
Secrétaire	14
Salle des réunions	50
Service juridique	35
Secrétaire	16
Service commercial	38
Secrétaire	18
Archive	31
Dégagement	107
Sanitaire femme	09
Sanitaire homme	09
Sas	06
<b>Totale</b>	<b>486</b>

# **PARTIE II**

## **EXPERIMENTATION**

# CHAPITRE I

## DEMARCHE DU PROJET

**I. Introduction :**

L'architecture n'est pas le résultat de gestes gratuits, elle doit être le fruit d'une assise théorique fondée et réfléchie

**« L'architecture se thématise à partir de l'environnement dans lequel elle se place, une architecture sans rapport avec les conditions spatiales et spirituelles de l'environnement n'est qu'un geste vide de sens »<sup>1</sup>**

**« Une théorie ne crée pas une architecture, mais toute architecture se situe dans une structure tant mentale que concrète, qu'il importe grandement de rendre explicite. »<sup>2</sup>**

---

<sup>1</sup> Von Mies, de la forme au lieu, une introduction de l'étude de l'architecture, presse PR1986

<sup>2</sup> C.N. SCHULTZ « système logique de l'architecture »

## II. Philosophie du projet :

« J'ai l'habitude, bonne ou mauvaise de commencer à travailler un projet à partir de sa philosophie, son contexte et son environnement »<sup>3</sup>

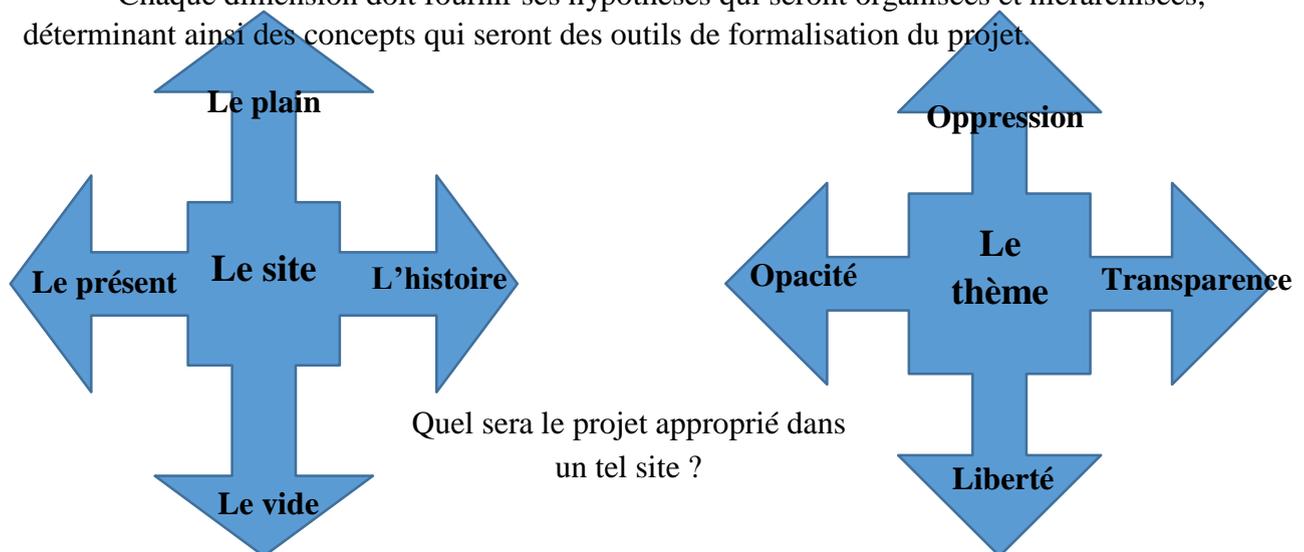
Par définition une maison de presse est un refuge pour les journalistes. Les journalistes et le journalisme sont en nécessité de liberté et d'espace protégé afin de faire parvenir le message le plus authentique aux masses d'auditeurs.

Notre projet et sa philosophie découlent du concept de protection des libertés d'expression, qui, matérialisé par l'image d'une boîte au sein d'une boîte. Le Concept en lui-même se veut un reflet d'une idée entourée d'une membrane de protection de la liberté d'expression.

## III. Démarche du projet :

Le projet architectural se base sur des idées fortes capables de mettre en interaction, le site d'intervention, le programme (les exigences) et les références stylistiques.

Chaque dimension doit fournir ses hypothèses qui seront organisées et hiérarchisées, déterminant ainsi des concepts qui seront des outils de formalisation du projet.



- ❖ Un projet contemporain en dialogue et en continuité avec le contexte.
- ❖ Un projet qui présente à la fois la rigidité et la souplesse et qui abrite des fonctions diverses pour le public et le privé.

### 1. Conceptualisation du projet :

« Pour exprimer des émotions, des intuitions ou des pensées intellectuelles dans l'architecture, il faut d'abord partir à la recherche d'idée et de concepts. »<sup>4</sup>

<sup>3</sup> Renzo Piano

<sup>4</sup> Oswald Mathias UNGERS, Architecture comme thème.

La conceptualisation du projet nous permet de faire la transition entre l'idée de base du projet et sa formalisation en passant par la définition et l'interprétation des concepts opératoires.

### \*Elaboration des concepts :

#### a. Les concepts de base :

##### -Le concept : « La barre réinterprétée (revisitée) »

Notre projet est « une barre réinterprétée », qui s'inscrit dans une structure du 19ème et 20ème siècle en plein style coloniale, à savoir le néo mauresque, néoclassique, éclectique... Qui respecte son environnement, porte l'identité du lieu, raconte le vécu d'un quartier riche en histoire, par ses traces les plus significatives.

Il participe dans l'épanouissement social, qui tente de marquer notre époque tout en préservant le cachet du quartier. Ce projet doit s'inscrire parfaitement dans son contexte spatial notamment dans la trame urbaine.

- **Le musée de Barcelone** : richard Meier
  - Surface intérieure : 14 847 m<sup>2</sup>
  - Construction : 1990-1995

➤ Référent par rapport à la typologie architecturale :

-C'est un parallélépipède blanc, doté d'un écran de verre.

-Il reprend le gabarit du monument voisin tout en respectant l'alignement et le tracé.

-C'est par là qu'on peut tirer le grand concept fondateurs d'un projet contemporain qui s'inscrit parfaitement dans son environnement immédiat et plus précisément dans un site historique.

##### -Le concept : « Formes et géométrie simples » :

reprendre à la forme du terrain et occupation totale de la parcelle était nécessaire pour s'inscrire dans la trame.

\***Référence** : Projet à l'échelle nationale de l'architecte contemporain MR.MOHAMED LARBI MARHOUM qui est une barre revisitée.



Figure 108: le MACBA

Source : barcelon-home.com



Figure 109 : maquette de projet  
Source : mémoire 2011 (Mr MAIDJEBAR)

**-Le concept : « l'alignement » :** est la seule logique du tracé qu'on peut reprendre bien que l'assiette d'intervention est délimitée par des voies de circulation ainsi par des façades aveugles des immeubles mitoyens.

Le résultat de la forme obtenue à partir de la philosophie étant trop simple, plus massive qu'une forme architecturale, nécessite une logique et un travail détaillé et minutieux dans son contexte d'intervention ; pour cela la forme doit grandir en parallèle avec les données du site, quel sont les concepts qui vont formaliser le projet ?

### b. Les concepts opératoires :

- **Le concept de : « La force et fragilité »**

Le quartier d'Isly est aussi fragile par la vétusté de ses différentes entités et celles de son environnement, qui présente au même temps sa force et conçoit son âme.

#### Matérialisé par :

-L'utilisation de l'acier et le plein indique aussi la force.

-La porte à faux par son vide et le verre par sa transparence indiquent la fragilité.

-L'utilisation du sol ou bien l'ancrage du projet donne vraiment l'impression d'une force, par exemple :

#### **\*L'intégration de la rampe Ben Boulaïd :**

-L'intégration de la rampe Ben Boulaïd dans notre projet est parmi les premières réflexions dans la lecture du site.

#### Matérialisé par :

-l'occupation du sous-sol par deux étages destinés au parking.

-Reproduction du sens de la rampe par un dégradé au niveau du projet (Au niveau de soubassement).

- **Le concept de : « La transparence »**

C'est un concept caractéristique du monde de l'information, il est matérialisé par l'utilisation du verre (façades vitrées, murs rideaux)



Figure 110 : la villa méditerranéenne

Source : PDF maison de la méditerranée

Elle est le concept même de la liberté de la presse, elle offrira un vis-à-vis aux passants se sentant la vie des journalistes. Elle favorise l'interpénétration des espaces entre l'intérieur et l'extérieur. « L'architecture et le jeu savant, correct et magnifique des volumes assemblés sous la lumière. »<sup>5</sup>

- **Le concept de : « La boîte dans la boîte »**

Elle exprime la liberté d'expression et de travail (information) dans une situation de sécurité.



Figure 112 : le nouveau siège du journal

« The New York Times »

Source : Wikipédia



Figure 111 : Centre George Pompidou  
architectes

Renzo Piano ET Richard Rogers

### **Matérialisé par :**

-les façades vitrées avec une double peau en béton et en métal qui exprime la liberté et la sécurité en même temps.

- **Le concept de : « L'articulation »**

L'architecture est dite être l'art de l'articulation des espaces. Et la géométrie est l'outil de l'architecte, mais ce n'est pas le système de l'architecte de la communication. Ce système c'est la définition de l'objet dans l'espace environnant.

- **Le concept de : « La tripartie »**

Des façades de style colonial. Une réinterprétation de la façade coloniale ; donc une affirmation de l'identité des lieux.

## 2. Genèse du projet :

En tenant en compte les principes et les concepts, cités ci-dessus, nous retraçons le parcours conceptuel et de formalisation architecturale qui a abouti au projet.

Cette opération de construction du projet se déroulera sous forme d'un processus qui englobe six étapes :

### o Étape 01 : « Occupation et alignement »

-Occupation totale des deux parties de la parcelle.

-Alignement par rapport à la rue pour suivre le tracé et la trame existante.

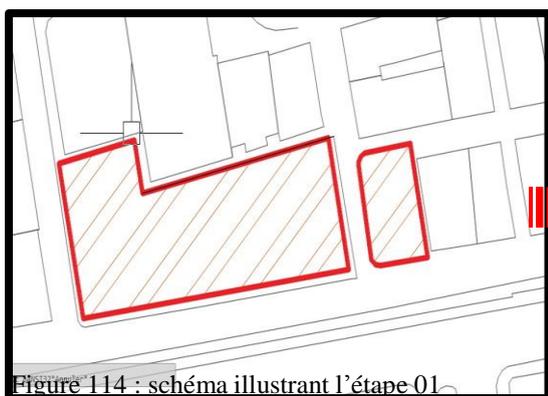


Figure 114 : schéma illustrant l'étape 01

Source : auteur

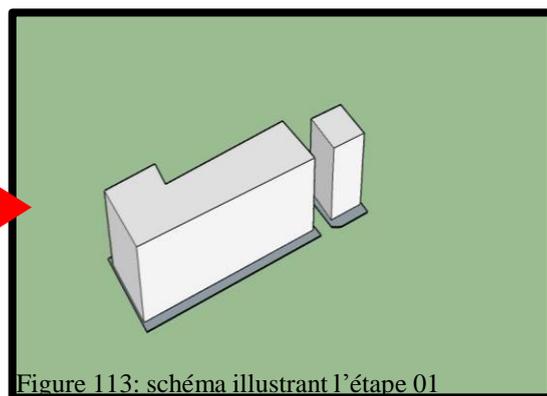


Figure 113: schéma illustrant l'étape 01

Source : auteur

Dans cette étape le projet n'est qu'une simple réinterprétation de la forme de la parcelle proposée.

### o Étape 02 : « L'articulation »

Le concept d'articulation intervient dans la conception de notre projet sur deux échelles, à savoir : la configuration géométrique du site d'intervention qui se constitue de deux parties séparées par la rue Si El Houas d'une part, et d'autre part notre souci d'articuler les deux niveaux urbain.

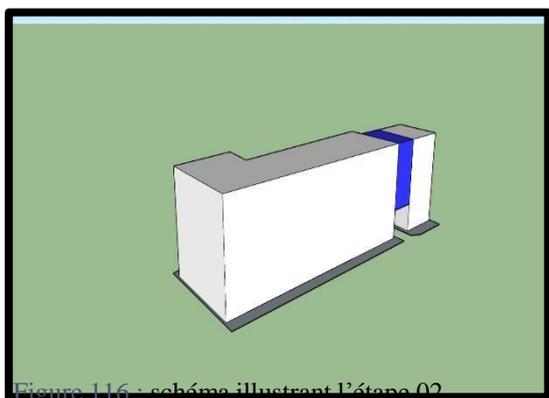


Figure 116 : schéma illustrant l'étape 02

Source : auteur

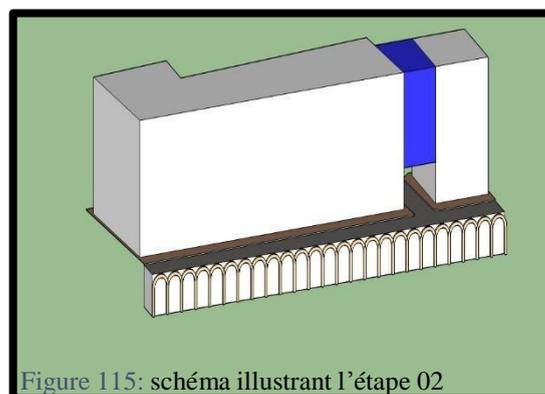


Figure 115: schéma illustrant l'étape 02

Source : auteur

**Matérialisé par :**

L'articulation du projet qui se fait par l'occupation de la rue Si el Houes à partir d'une certaine hauteur « Qui dit fragmentation dit articulation. »

-L'intégration de la rampe de Ben Boulaïd par l'occupation de sous-sol.

o **Étape 3 : « Fragmentation et tripartite »**

Division de la façade en 3 parties, qui signifie :

-les couches historiques

-le nombre 3 caractérise la tripartite des façades coloniales.

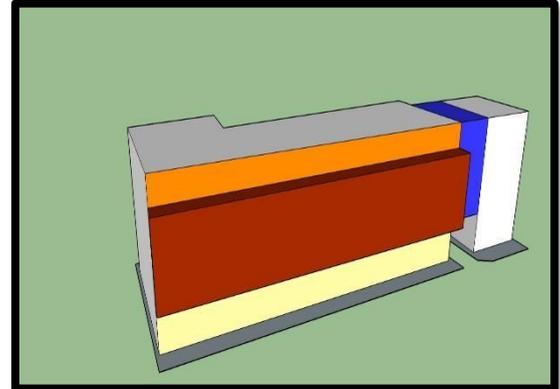


Figure 117 : schéma illustrant l'étape 03

Source : auteur

o **Etape 4 : « Emergence et monumentalité »**

Création d'un élément d'appel relative avec le statut d'Emir Abd elkader d'un gabarit R+8 suffisamment Pour profiter les vues vers la mer.

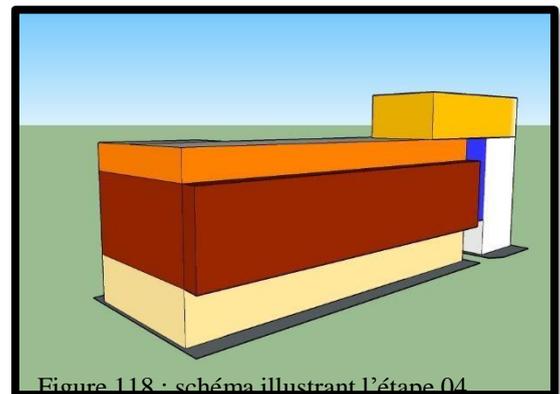


Figure 118 : schéma illustrant l'étape 04

Source : auteur

o **Etape 5 : « Soustraction »**

Apparition des terrasses (soustraction de 2 parties) dans les deux extrémités de volume, relation avec les percées visuelles vers la mer à partir des deux rues RADJAL Amer et Djilali Ben Amara.

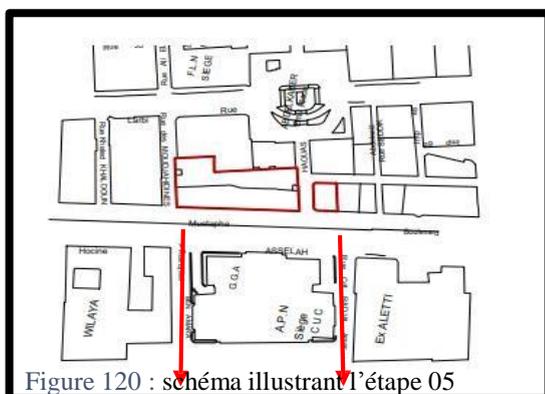


Figure 120 : schéma illustrant l'étape 05

Source : auteur

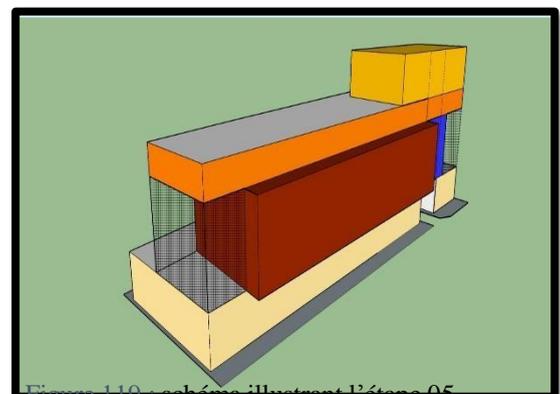
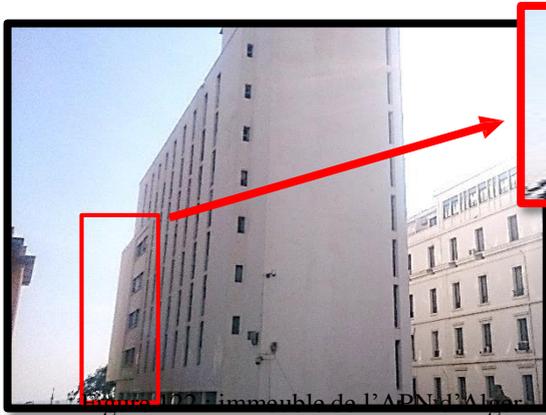


Figure 119 : schéma illustrant l'étape 05

Source : auteur

o **Étape 6** : « Mouvement et rotation »

Un mouvement de rotation au niveau de corps pour marquer l'intersection des deux voies (rue principale Ben Boulaid et secondaire El moudjahidine), une réponse au même geste sur la façade d'APN (dialogue : question/réponse).



Source : auteur

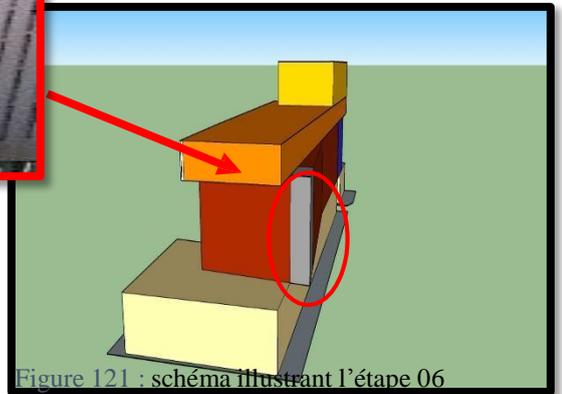


Figure 121 : schéma illustrant l'étape 06

Source : auteur

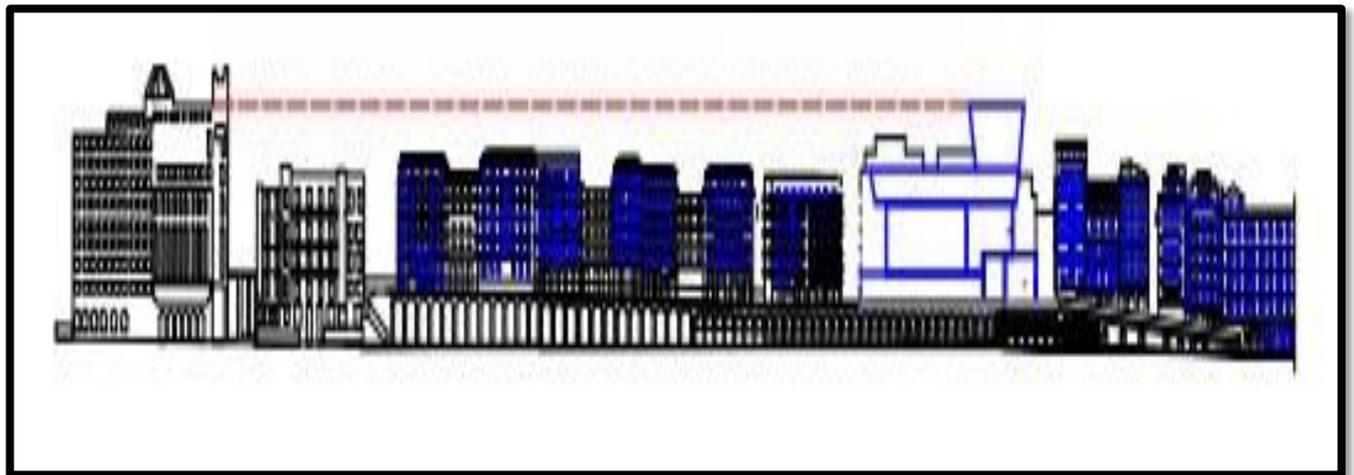


Figure 123 : façade urbaine du quartier

Source : dessin autocad (auteur)



Figure 125 : 3D du projet

Source : auteur



Figure 124 : 3D du projet

Source : auteur

### 3. Description :

#### a. Le projet :

Notre projet occupe la totalité de la parcelle, il épouse les limites du terrain. L'équipement dans sa valeur globale se constitue de deux parties séparées et reliées avec une occupation de la rue Si El Houes à partir du 1<sup>er</sup> niveau d'une hauteur de 8m.

L'occupation du sol nous a permis de mettre les deux rues Asselah Hocine et la rue Ben Boulaid sur le même degré d'urbanité tout en intégrant la rampe qui est considérée comme un élément du site à haut degrés de permanence.



Figure 126 : vue aérienne sur le projet 3D

Source : auteur

#### b. Les accès :

L'accessibilité au projet s'effectue par :

##### ➤ Des accès piétons :

- Une entrée principale par la rue Ben Boulaid : marquée par une déférente de niveau de 1 m (des marches d'escalier)
- Des entrées depuis la rue Si El Houes : une entrée secondaire destinée pour le personnel et une autre pour la salle de conférence

##### ➤ Des accès mécaniques :

- L'accès s'effectue par une rampe à partir de la rue Si El Houas qui mène vers le parking et pour diminuer le flux des véhicules.

#### c. Les entités de projet :

Sa forme d'une barre qui s'étale sur 8 niveaux d'une hauteur de 33.6 m (soubassement de 8 m, le corps est de 13.6 m, le couronnement de 4 m et l'élément d'appel de 8 m), elle se présente par son architecture contemporaine avec une composition formelle qui dialogue avec la rampe Ben Boulaid (occupation de la rampe).

- **1ere entité** : le sous-sol  
Occupation de la rampe par deux niveaux qui sont destinés pour le parking de 88 places et les locaux techniques.
- **2eme entité** : le soubassement (RDC et entresol) destiné au public.

-Accueil, réception, une bibliothèque accompagnée d'un rayonnage, et salle de conférence de 108 places.

-Espaces restauration, loisirs et exposition.

-Des espaces semi- publiques (salle du tirage) au niveau de RDC, et une salle des réunions et d'initiation au niveau de l'entresol.

- **3eme entité** :

Le corps qui se développe en 04 niveaux englobe le service de la presse écrite avec ses différents espaces constituent de l'ensemble des rubriques de rédaction, des bureaux de production et de gestion qui sont organisés dans des espaces (bureaux) semi cloisonnés (flexibilité) afin de favoriser le contact entre les travailleurs et leurs chefs.

Des espaces de détente (des salons) structurent aussi ce plan qui assure le confort lors de la traversée de ce parcours.

Deux terrasses aménagées aux extrémités de 1<sup>er</sup> niveau, une destinée pour la restauration publique à ciel ouvert et l'autre pour les colloques destinée pour les fonctionnaires.

- **4eme entité** : Le couronnement destiné pour la radio et la télévision

Il se développe en un seul niveau et il regroupe les différents espaces de programmation et de rédaction « TV et Radio » à savoir des studios d'enregistrement pour radio et plateau TV et journal TV, ces espaces profitent d'une double hauteur là où s'installe les différents projecteurs assurant une bonne luminosité et un confort acoustique adéquat.

- **Dernière entité** : c'est l'élément d'appel destiné pour le service de l'administration.

Il se développe sur les 03 derniers niveaux où chaque niveau abrite des bureaux du service commercial, juridique et de ressources, l'un de ces niveaux contient deux terrasses d'exposition séparées par un immense espace de détente.

#### **d. Lecture des façades :**

« **En architecture les changements expressifs de la surface, l'insistance sur les lignes et surtout la texture des matériaux rendent les faits plus élégants, les formes plus significatives** »<sup>6</sup>

La façade du projet caractérisée par des formes simples et variées, oscille entre massivité et légèreté par l'alternance de deux matériaux en façade **verre** et **béton**.

---

<sup>6</sup> Frank Lloyd Wright

Elles sont traitées par rapport à l'environnement pour assurer la continuité et l'homogénéité de l'ensemble de la façade urbaine (une façade contemporaine dans un site historique).

- Nous avons choisi « la transparence » : concept majeur de notre thématique pour matérialiser la légèreté dans un milieu urbain très dense et pour exprimer la liberté d'expression, cette transparence est assurée par des murs rideaux permettant de renforcer l'ouverture du projet vers l'extérieur.



Figure 127 : transparence de la façade (3D)

Source : auteur

- Notre façade se développe en 03 parties « soubassement, corps et couronnement » afin de matérialiser la tripartite de la façade haussmannienne.
- La façade contient des vides qui sont des terrasses d'exposition et des colloques

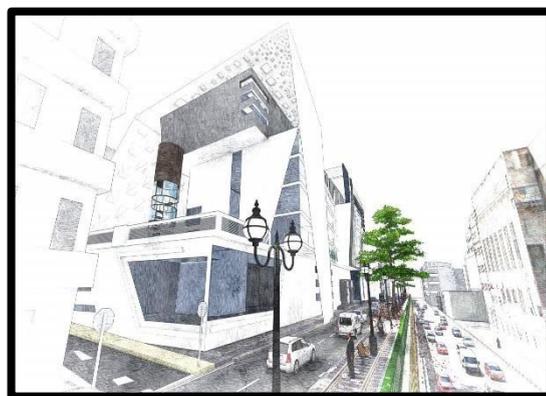


Figure 128 : illustration de la façade en tripartite

Source : auteur

- La façade arrière faisant face à la façade haussmannienne avec des murs orientés d'une façon à profiter le maximum de la lumière et d'air ; elle présente un rythme d'ouvertures rectangulaires posées verticalement.
- Nous voulions que notre projet s'intègre à son quartier et à sa ville, dans **Alger la blanche** baignée de soleil, ajoutant du noir et du gris en référence aux couleurs des journaux.
- Dans notre façade exposée à la rue, d'une part, conformément à notre concept dit « boîte dans une boîte » nous avons voulu mettre en évidence un élément structurel imposant en béton armé qui vienne englober partiellement le projet, d'autre part, un deuxième élément structurel en béton armé vient marquer la porte urbaine.

# CHAPITRE II

## ARCHITECTURE ET CULTURE CONSTRUCTIVE

## I-Introduction :

Depuis la révolution industrielle et bien avant, l'architecture exploite les avancées de la technologie et la science en général, qui occupent une place de plus en plus grandissante dans le processus de la production du cadre bâti, pour s'affranchir des lois de la physique tout en garantissant le maximum de légèreté et d'esthétique.

**«Chaque nouveau projet est une série de problèmes structuraux à résoudre » 1**

**« ...L'architecture n'est pas uniquement une œuvre d'art mais c'est le fruit du fusionnement entre le côté artistique et le côté technique... » 2**

## II-Choix de système constructif :

**«La structure d'un ouvrage est déterminée par les buts qui sont à l'origine, par les objectifs auxquels elle est destinée, par les questions économiques, par le choix des matériaux, par la structure tectonique et par l'apparence des surfaces selon la texture et la couleur» 3**

-Notre projet doit garantir la sécurité des personnes et la stabilité de sa structure.

-Le choix du système constructif adopté pour notre projet doit judicieusement prendre en considération les paramètres suivants :

- L'échelle internationale : le choix doit refléter l'image de marque d'une amplitude internationale.
- Les exigences spatiales, fonctionnelles et formelles du projet architectural ainsi que techniques (des bonnes caractéristiques mécaniques et un délai d'exécution très réduit et un bon comportement en cas de séisme et d'incendie).

Ces deux critères nous permettent d'opter pour :

### A. La structure métallique :

La structure métallique a été retenue pour la réalisation de la partie supérieure du projet (des poteaux et des fermes métalliques de contreventement), grâce aux avantages suivants :

- Elle s'adapte parfaitement aux équipements de grande envergure et marque le caractère évolutif et technologique contemporain de l'architecture.

---

1 Paul Andreu

2 Renzo Piano

3 j.siagel : le structuralisme en architecture et en urbanisme

- Elle présente des qualités physiques et mécaniques qui permettent de franchir de grandes portées avec des retombées réduites et un minimum de points porteurs.
- Elle présente un bon comportement au séisme, dû à la légèreté et la souplesse de l'ossature.
- Elle permet un raccourcissement des délais (rapidité d'exécution et de montage).
- Elle assure une légèreté de l'ossature, nettement inférieure à celle d'un ouvrage en béton armé.

Cependant, la structure métallique présente quelques inconvénients que l'on doit prendre en charge, tel que :

- La corrosion, essentiellement lorsqu'il s'agit d'un site en bord de mer, comme le cas de notre projet.
- Mauvais comportement au feu.  
Afin d'éviter ou de limiter ces inconvénients et améliorer le comportement du matériau, les éléments métalliques de notre structure feront l'objet de traitement spécifique.

✓ **La galvanisation à chaud :**

La galvanisation est l'action de recouvrir une pièce d'une couche de zinc dans le but de la protéger contre la corrosion. C'est un procédé qui consiste à revêtir les pièces métalliques par immersion dans un bain de zinc à une température de 450°C, cette température varie en fonction de l'épaisseur du métal.

**Nous avons opté pour ce type de structure dans la partie supérieure de projet « élément d'appel ».**

## **B. La structure en béton armé :**

Nous avons utilisé la structure en béton armé au niveau des fondations (radier), sous-sol (voiles), les voiles inscrit sur la façade, et dans une grande partie de notre projet (poteaux – poutres). Les caractéristiques de ce type de structures :

- Résistance aux forces horizontales et verticales (compression et traction).
- Bonne protection contre les incendies.

## **C. La structure mixte « béton acier » :**

Il s'agit d'utiliser le béton et l'acier dans la même structure afin de bénéficier des avantages de chaque matériau. Dans notre projet nous avons utilisé des poteaux en béton et des poutres métalliques dans la majorité de structure pour bénéficier des grandes portées.

## **III-Les gros œuvres :**

### **1-Infrastructure :**

Les fondations sont des éléments qui assurent la stabilité d'un bâtiment ; elles transmettent

au sol le poids total de l'ouvrage en le répartissant de manière à garantir une assise stable et parfaite. Le choix du système de fondation dépend de la résistance du sol et du résultat du calcul de la descente des charges, vu les caractéristiques géotechniques de la ville d'Alger, qui représente une moyenne résistance, dans notre cas, de par la situation de notre site d'intervention en zone sismique II-B, et l'importance de notre projet, nous avons opté pour ce choix : **La totalité de l'ouvrage se pose sur un radier général.**

### a- Le radier général :

Il désigne une dalle de béton mise en place sur toute la surface de l'ouvrage à construire. Il permet de répartir les charges de la construction sur le sol. Son avantage est qu'il permet de soutenir toute la surface. La charge du bâti est répartie sur une plus grande surface que dans le cas des semelles de fondations. C'est donc une méthode utilisée lorsque la qualité du sol n'est pas suffisante.

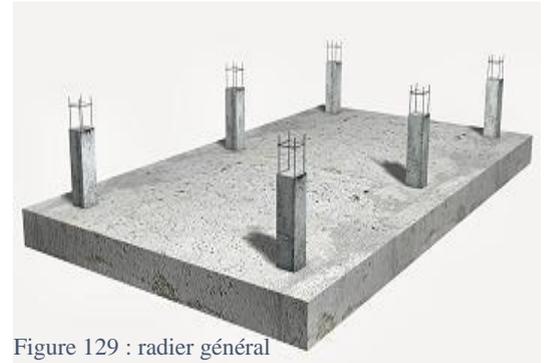


Figure 129 : radier général

Source : 4geniecivil.com

### b- Les voiles :

Les murs de soutènement sont prévus pour la partie enterrée de l'équipement, c'est-à-dire au niveau du parking au sous-sol, un voile périphérique se développe en deux niveaux avec une épaisseur de 30 cm, d'une part. Autres voiles sont réalisés pour supporter les portes à faux et qui se développent sur toute la façade de projet d'autre part. Les murs de soutènement seront accompagnés d'un drainage périphérique, afin de localiser les remontées d'eau au niveau des ouvrages enterrés. Ils sont réalisés en béton armé (B.F.U.P)

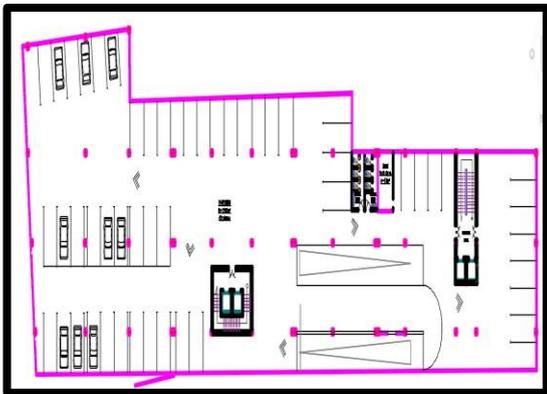


Figure 130: voile périphérique du notre projet

Source : auteur (dessin autocad)



Figure 131 : réalisation de voles périphérique en chantier

Source : st-pierre-du-perray.over-blog.com

### c- Les joints :

Les joints doivent assurer la rigidité de la construction, dans une zone sismique, le joint de dilatation est remplacé par le joint de rupture pour éviter tout endommagement de la construction, il est majoritairement posé sur des bâtiments de grande taille. Il prend naissance

depuis le sol et permet de diviser un bâtiment en deux entités distinctes, dans le cas : d'une zone sismique, structures de hauteur différente et en cas de changements de direction, entre deux murs...etc. Dans notre cas nous l'avons utilisé à 03 reprises dont chaque reprise est de 30 m de longueur, il a une épaisseur de 20cm.

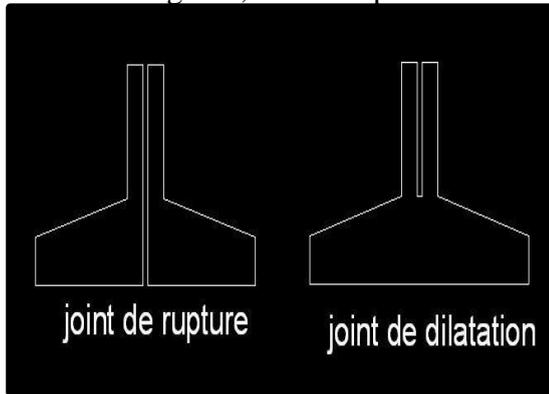


Figure 132 : les types du joint

Source : civilmania.com



Figure 133: joint de rupture

Source : forumconstruire.com

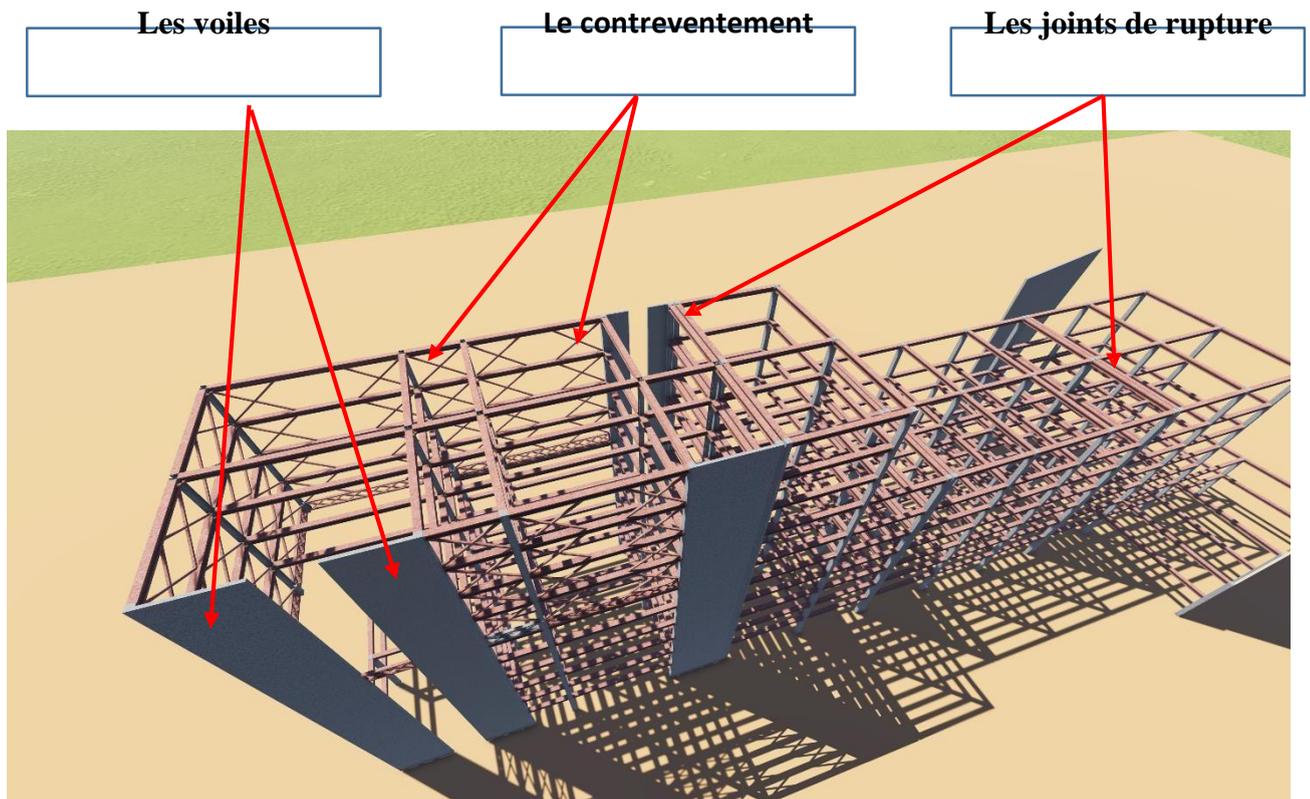


Figure 134 : la 3D de la structure de notre projet

Source : auteur

## 2- La superstructure :

L'ossature du bâtiment, son premier rôle est d'assurer la solidité de l'ouvrage en transmettant les charges permanentes et d'exploitations vers le sol des fondations ou l'infrastructure.

### a) Les poteaux :

Deux types de poteaux sont utilisés dans notre projet :

#### \*Les poteaux métalliques :

Ils sont utilisés dans la partie supérieure de l'équipement, ils sont en profilé métallique **type H**.

- Les poteaux sont protégés contre **la corrosion** par une peinture antirouille **Alluzinc** en usine.
- Et Par des panneaux coupe-feu en plâtre contre **le feu** (une peau en Placoplatre type **BA13**).

#### \*Poteaux en béton armé :

Nous avons utilisé ce type des poteaux dans la majorité de l'ouvrage mis à part la partie supérieure.

### b) Les poutres :

#### \*Les poutres alvéolaires :

Leur utilisation permet d'alléger la structure, elle offre aussi des avantages en terme de fonctionnalité pour le passage des équipements techniques (conduite, gaines).

**Nous avons les utilisé pour la partie supérieures du projet pour diminuer les charges supportées par le porte à faux.**



Figure 136 : les poutres alvéolaires

Source : section.arcelormittal.com

### c) Les planchers :

Notre choix s'est porté sur un plancher collaborant de 15cm d'épaisseur constitué de tôle en acier nervurée et galvanisée qui lui servent de coffrage perdu.

-Ce type de plancher présente plusieurs avantages :

- \*Assure la légèreté.
- \*La rapidité de montage.
- \*Recevoir plusieurs types de faux plafond.

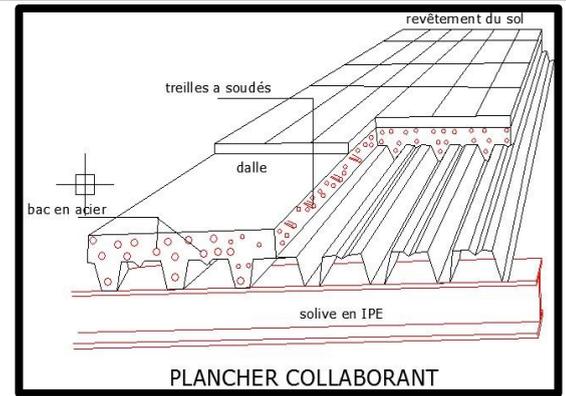


Figure 137 : plancher collaborant

Source : [www.abris-france.fr](http://www.abris-france.fr)

**Dans notre cas, ce type de plancher assure une**

**liaison mécanique entre les poutres métalliques et la dalle en béton pour la réalisation des structures mixte acier-béton et pour assurer la légèreté de porte à faux.**

### d) Les contreventements :

C'est un système statique destiné à assurer la stabilité globale d'un ouvrage vis-à-vis des effets horizontaux issus des éventuelles actions sur celui-ci (par exemple : vent, séisme, choc, freinage, etc.). Il sert également à stabiliser localement certaines parties de l'ouvrage (poutres, colonnes) relativement aux phénomènes d'instabilité (flambage ou déversement)



Figure 138 : le contreventement salle du sport ESHRA

Source : auteur

**Dans notre projet, nous avons prévu des contreventements dans l'élément d'appel pour assurer la stabilité de porte à faux par la transmission des charges au sol.**

### e) Les assemblages :

Nous avons fait appel à plusieurs types d'assemblages dans notre projet.

#### \*Poteau béton poutre en acier :

Il est utilisé dans notre projet pour assembler les poutres métalliques aux poteaux en béton dans tout le projet où la portée dépasse 8 m, et pour éviter les grandes retombées.



Figure 139 : assemblage poteau en béton-poutre métallique

Source : [bonestructure.ca](http://bonestructure.ca)

**\*Poteau-poutre métalliques :**

Ce type d'assemblage peut être simple ou rigide. On peut le réaliser par les différentes type d'assemblage (soudés, boulonnés, ou par rivetage), nous avons l'utilisé dans l'élément d'appel pour supporter et diminuer les charges.



Figure 140 : assemblage poteau-poutre en acier

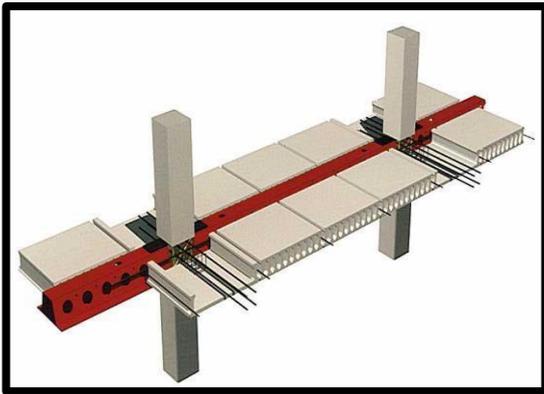
**\*Plancher-ossature :**

Figure 141 : 3D d'assemblage plancher ossature

Source : pinterest.fr

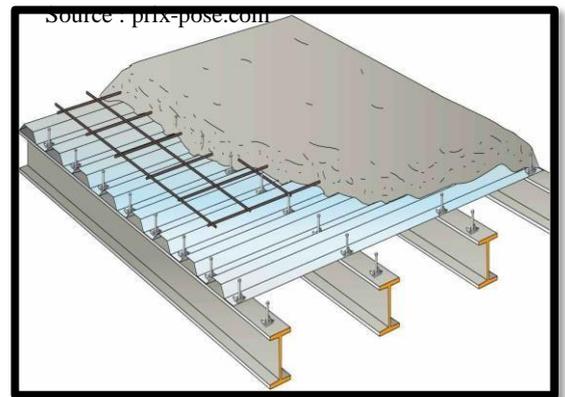


Figure 142: assemblage plancher collaborant-poutre

Source : devistravaux.com

**IV-Les seconds œuvres :****1- Les murs extérieurs :****a) Les murs rideaux :**

Ils sont réalisés avec des vitrages isolants et fixés à une structure secondaire fixée à celle du bâtiment par boulonnage.



Figure 144 : façade vitrée

Source : auteur



Figure 143 : murs rideaux

Source : monvitrage.fr

### b) Les murs rideaux en aluminium-verre :

Conçu pour résister aux forces du vent et des séismes, pour limiter l'infiltration d'air, contrôler la diffusion de la vapeur, empêcher la pénétration de la pluie, la condensation sur les surfaces et dans les vides, et limiter la perte (ou le gain) thermique. Il est en outre conçu pour résister au bruit et au feu.



Figure 145 : façade de la nouvelle aéroport d'Alger

Source : auteur

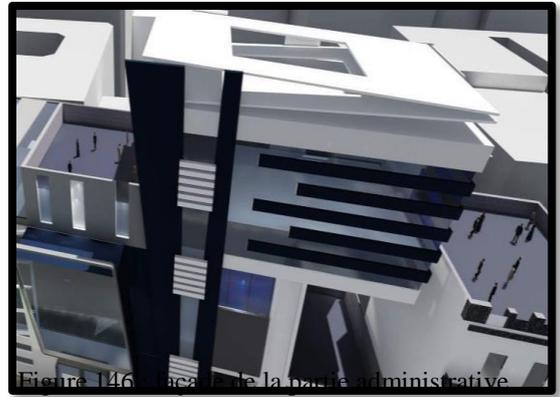


Figure 146 : rendu 3D de la partie administrative

Source : auteur

**Dans notre projet nous avons opté pour ce type de façade dans la partie administration, qui la plus haute partie du projet dans un souci de transparence et de légèreté.**

### c) Les murs en brique creuses :

Fabriquée de la terre cuite et comme tout autre matériau céramique est caractérisé par :

- stabilité vis-à-vis des agents chimiques et biologiques.
- La légèreté.
- Une bonne isolation thermique et phonique.
- Une bonne résistance mécanique à la compression.

**Dans notre projet nous avons utilisé la brique creuse pour les cloisons et les doublages dans le soubassement du projet tel que la salle des conférences, salle du tirage...Cela grâce aux caractéristiques offertes par ce matériau.**

### d) Béton résille (Ductal)

**Nous avons choisi ce matériau pour la couverture de la terrasse d'exposition.**



Figure 147 : terrasse d'exposition

Source : auteur

### e) Le verre trempé :

Est un type de verres de sûreté subie des traitements thermiques ou chimiques commandés pour augmenter sa force comparée au verre normal.

C'est un verre sécurisant qui résiste mieux aux chocs thermiques, en cas de casse, il se fragmente en granules sans tranchant ; il présente pratiquement aucun risque de blessure.

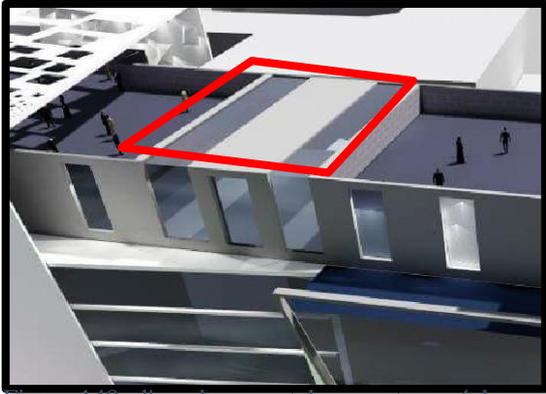


Figure 148 : l'emplacement de verre trempé dans notre projet

Source : auteur

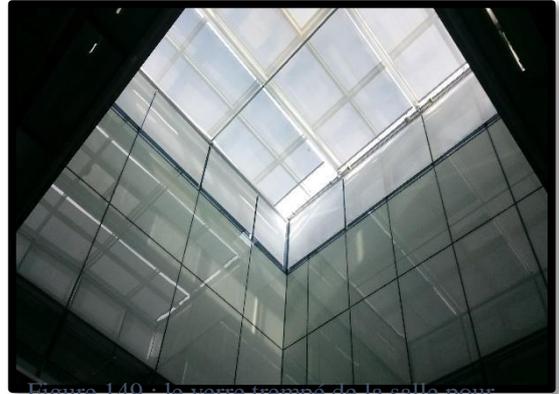


Figure 149 : le verre trempé de la salle pour événement à ESHRA

Source : auteur

### 2- Les cloisons :

- **Cloisons amovibles** : (en Placoplatre)

On les retrouve au niveau des bureaux de rédaction et d'administration afin d'assurer la flexibilité des espaces, elles permettent des possibilités de modification et d'avoir une variété d'espaces de travail. Ce sont donc des éléments livrés totalement ou partiellement finis sur chantier, ils contiennent des ossatures en aluminium d'une épaisseur de 78mm, des

lisses, montants, traverses, poteaux divers, couvre joints et huisseries.

-Ces éléments peuvent être démontés et inter changés sans la dégradation des modules adjacents.

- **Cloisons fixes** :

Elles sont destinées à rester sur place, (on retrouve ce type de cloisons dans les locaux techniques). Ces cloisons se constituent de deux plaques d'aluminium avec un isolant phonique au milieu, elles peuvent être pleines vitrées ou semi-vitrées.

-Elles seront fixées sur des profilés en U au moyen de raidisseurs.



Figure 150: cloison amovible  
Http:// : www. archiexpo.fr

### 3- Les faux plafonds :

#### \*En plaque de plâtre :

Ils sont réalisés en plaques de plâtre perforé (renforcées par de fibres de verre) ainsi que d'une couche supérieure de laine de verre (pour éviter la propagation du feu). L'ensemble se pose sur une structure légère, en profilé d'aluminium, qui s'accroche d'elle-même.



Figure 152 : faux plafond en plaque de plâtre (CIC)

Source : auteur

En plus de leur rôle esthétique, de leurs qualités acoustiques, ils ont une utilité technique puisqu'ils abritent les gaines techniques, le système d'éclairage, le système de détection de fumée, les extincteurs automatiques et les appareils d'arrosage.

**Nous avons opté pour ce type pour les différents espaces du projet tel que l'accueil, les salles des conférences le restaurant ...etc.**

#### \* En PVC : (Poly Vinyle Chloride)

C'est un matériau ultra résistant à l'humidité et l'usure du temps. Il Est également une matière très facile à personnaliser, il offre aussi des performances d'isolation thermiques et phoniques

**Nous avons opté pour ce type de faux plafond dans les espaces à taux d'humidité élevé (salles d'eau, cuisines...).**

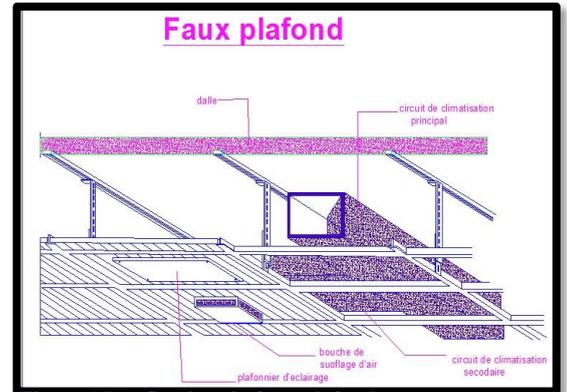


Figure 151 : fixation de faux plafond.

Source : www.hellopro.fr



Figure 153 : un faux plafond en PVC

Source : www.hellopro.fr

#### 4) La circulation verticale :

##### a) Les escaliers :

Dans notre projet nous avons utilisé plusieurs types d'escaliers selon les exigences de chaque espace (escalier en béton armé et escalier métallique de formes différentes), les escaliers sont soutenus par des poteaux qui font partie de la structure ou bien par une structure indépendante.



Figure 154 : l'escalier en métal à ESHRA

Source : auteur

##### b) Les ascenseurs :

Le choix a été porté sur des ascenseurs à gaine en béton afin d'assurer les différentes circulations verticales des usagers (employés, personnes âgées, personnes en difficultés) on a aussi opté pour des ascenseurs à traction à câble



Figure 155 : ascenseur

Source : pinterest.fr

#### 5) Le revêtement des sols :

Le revêtement des sols est prévu par l'utilisation d'un dallage en marbre avec une différenciation de couleur pour la variété et la différenciation des espaces de chaque activité. Il a été prévu donc :

- Carreaux de marbre pour les espaces intérieurs, extérieurs (l'entrée) et les espaces de circulations.
- Carreaux de céramique avec des motifs pour les espaces de consommations (restaurant et cafétéria)
- Moquette pour les bureaux.
- Plaques de marbres pour les escaliers
- Carreaux antidérapants pour les blocs sanitaires.



Figure 156 : pose moquette d'un bureau

Source : hestia-finition.fr

## V - Les corps d'état secondaires :

### a. Conditionnement d'air :

La climatisation du bâtiment est assurée par une centrale de conditionnement d'air au niveau du sous-sol, qui permet d'assurer, selon le besoin, le refroidissement ou le chauffage. Elle est aussi disposée à réguler l'humidité, filtrer et assainir l'air.



Figure 157 : machine à conditionnement d'air.  
Source : <http://www.rsisolsec.com>

### b. Chauffage :

Tous les planchers du projet sont équipés d'une installation de chauffage sous le revêtement permettant de réchauffer les surfaces des bureaux et des espaces publics.

Ces installations sont reliées à une chaudière principale placée dans le sous-sol.



Figure 158 : système de chauffage

Source : [usinenouvelle.com](http://usinenouvelle.com)

### c. L'électricité :

L'alimentation de l'équipement sera effectuée à partir du réseau public par une colonne montante. Un poste de transformation est prévu au niveau du sous-sol.

Un groupe électrogène est prévu pour garantir l'autonomie de l'équipement, en cas de coupure d'électricité.



Figure 159 : groupe électrogène

Source : [usinenouvelle.com](http://usinenouvelle.com)

**d. L'éclairage :**

Dans notre projet, l'éclairage est assuré en grande partie naturellement (puits de lumières, les grandes façades vitrées). Quand celle-ci est insuffisante, on utilise l'éclairage artificiel.

- **L'éclairage d'ambiance et décoratif** : intégré derrière les faux plafonds, il projette une lumière d'ambiance sur le mur ou animer un décor. Nous en ferons usage pour les espaces d'expositions, les halls, les salons, les restaurants, et les espaces de détente.
- **L'éclairage fonctionnel** : Il est destiné à éclairer les espaces de travail par de grands caissons larges.
- **L'éclairage de sécurité en cas de danger** : La sécurité doit pouvoir fonctionner dès que l'éclairage normal est défaillant, il doit assurer :

- La signalisation des issues de secours.

- Les balisages de circulation, cheminement et changement de direction.

**e. Les réseaux de télécommunication :**

Les réseaux de câbles auront pour objectif de servir des besoins concrets en : téléphone, fax, le système du réseau internet. Ils passeront au niveau des faux plafonds.

**f. Alimentation en eau potable(A.E.P) :**

Elle est assurée par le réseau public. Une bache à eau de sécurité est prévue au niveau du sous-sol et comporte deux réservations l'un pour le réseau incendie, l'autre pour la consommation.

**g. Réseaux d'assainissements :**

Dans notre projet nous avons opté pour deux types de regards un pour les eaux usés, et pour les eaux pluviales, qui desservent vers les regards principale relié à l'assainissement public du quartier.

**h. Système de sécurité :**

On prévoit un immeuble doté d'un service et d'une gestion informatisée. Une surveillance peut être assurée par une installation automatique à l'aide de Caméras de surveillance.

**i. Protection contre l'incendie :**

Nous avons prévu :

- le mur coupe-feu.
- installation des portes coupe-feu.
- Augmenter la résistance de l'acier au feu.

**j. Menuiserie :**

Dans notre projet nous avons utilisé deux types de porte :

**-porte coulissante automatique** : nous l'avons utilisé à l'entrée de chaque entité.

**-porte battante standard vitré en aluminium** : nous les avons utilisées au niveau des bureaux.

**k. Acoustique :****-Pour la salle de conférence :**

Les corrections acoustiques visent d'une part à faire porter la voix du professeur jusqu'aux rangs les plus éloignés à l'aide de panneaux réfléchissants disposés au plafond et d'autres pour atténuer le bruit fait par l'assistance avec des panneaux absorbants et des pièges à son latéraux.

**-Pour les studios :**

La réalisation de membranes acoustiques VIBRAPHONIC BF avec une surface absorbante incorporée en face avant et recouverte d'une toile PVC transonore.

Les membranes acoustiques sont accordées à 60 et 120 Hz (la profondeur faisant varier l'accordage de la membrane). Les membranes acoustiques VIBRAPHONIC BF permettent un équilibre au niveau du timbre des voix enregistrées.

Des corners trap en mousse ont été placés dès que possible sur les angles muraux. Son système de plafonds isolants avec double plaquage sur ossatures primaires et secondaires, fixées sur anti vibratiles avec isolant minéral.

## **Conclusion générale**

Au cours de l'élaboration de ce travail, nous avons essayé de mettre l'accent sur la problématique de concevoir un projet contemporain et l'intégrer dans un tissu historique.

Notre projet depuis son émergence à sa mise en œuvre s'est fondé sur une méthodologie de travail pour le faire aboutir à un projet digne de la ville d'Alger qui intègre les richesses historiques, architecturales, patrimoniales dans sa composition ainsi s'affirme par sa contemporanéité et son rôle économique et communicatif et cela dans le cadre de la contribution à la centralité de la ville d'Alger.

En s'appuyant sur les connaissances théoriques acquises préalablement et l'analyse des exemples à l'échelle internationale et notionnelle qui nous ont permis de comprendre et d'appréhender les définitions liées à notre thématique et de pouvoir apporter des solutions qui respectent le contexte environnemental d'architecture.

# ANNEXE

## Evolution du projet (tentatives) :

### Première tentative : 28 JANVIER 2018

#### Sur cette tentative, nous avons travaillé sur le concept de la réinterprétation

- La conception de volume primaire selon la forme de la parcelle (intégration au site)
- Division de la façade en 3 parties selon l'immeuble de rapport haussmannien
- Création d'un élément d'appel vers la place l'Emir Abd El Kader.

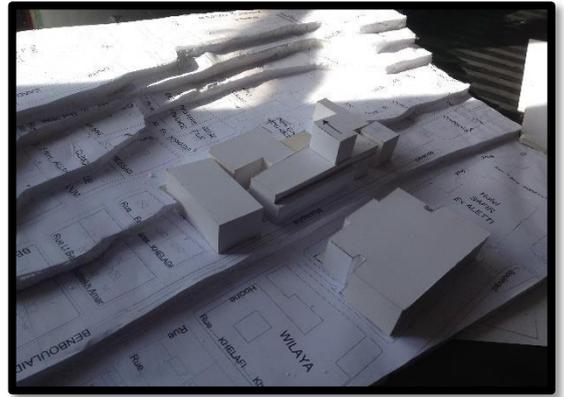


Figure 160 : 1ere tentative

Source : auteur

### Deuxième tentative : 07 FEVRIER 2018

- Les façades sont en mouvement pour profiter des différentes percées visuelles.
- La division de l'élément d'appel en 03 parties (Le même geste appliqué sur le volume principal de projet).
- Un mouvement des parties de l'élément d'appel non homogène avec l'ensemble

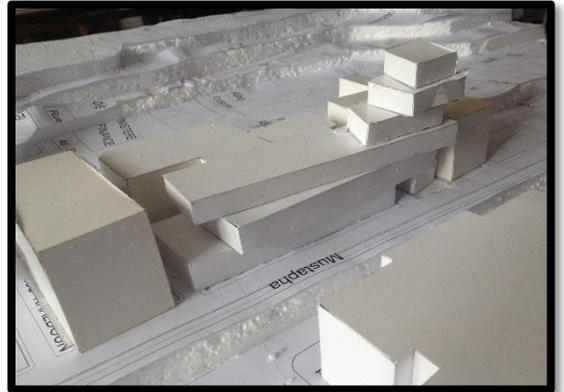


Figure 161 : 2eme tentative

Source : auteur

### Troisième tentative : 11 FEVRIER 2018

- Modification sur l'élément d'appel (il se développe sur un seul volume) avec des façades inclinées.
- Marquage de la porte urbaine qui mène vers la place Emie Abd El Kader sur le projet par des éléments métalliques (double peau) (concept la boîte dans une boîte).



Figure 162 : 3eme tentative

Source : auteur

## Quatrième tentative : 14 FÉVRIER 2018

- La préservation de la même forme mis à part l'élément métallique
- Développement de la forme à l'échelle 1/200
- Conception trop compacte.



Figure 163 : 4eme tentative  
Source : auteur

## Cinquième tentative : le 21 MARS 2018



Figure 164 : 5eme tentative en 3D

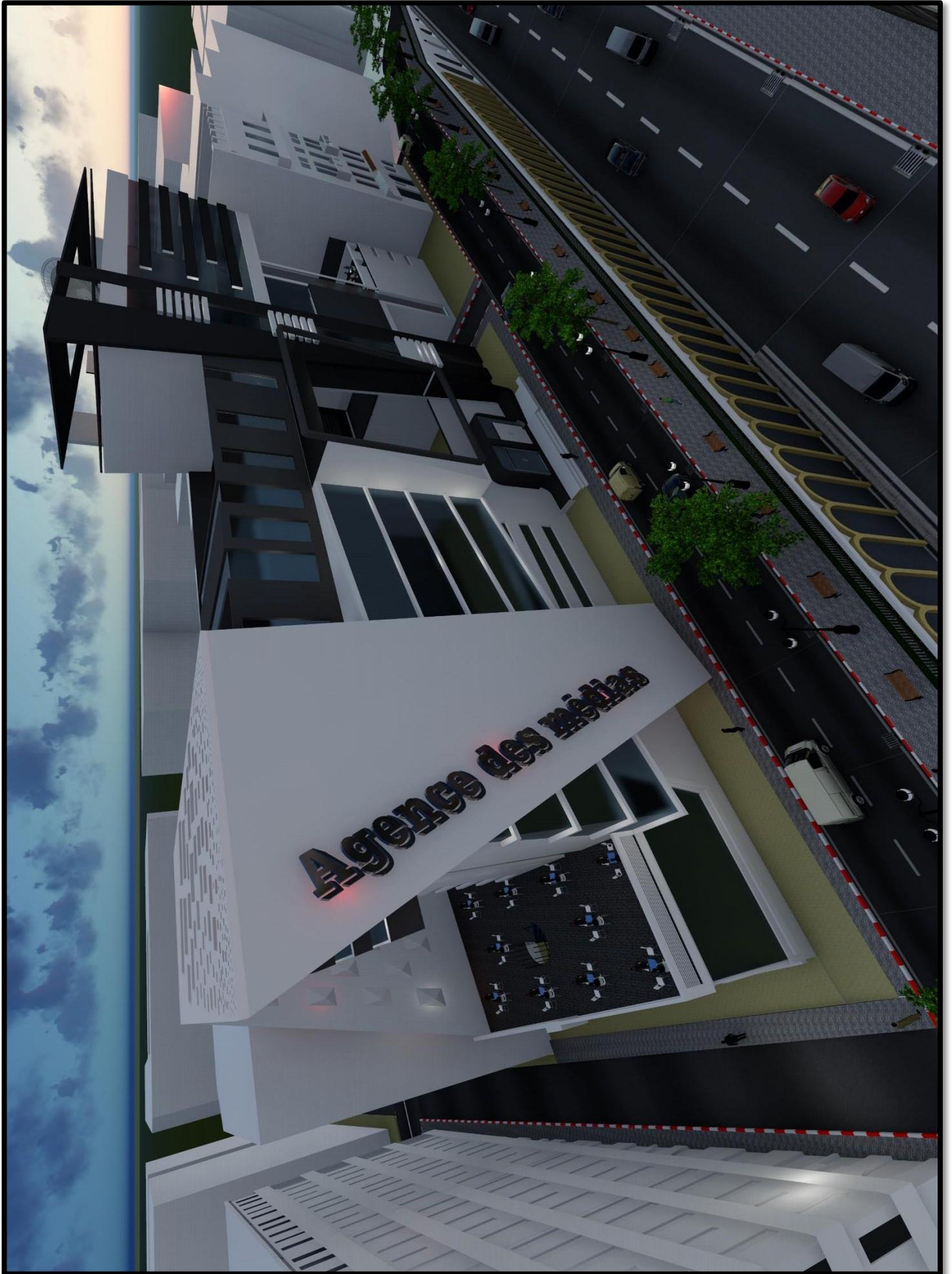
Source : auteur

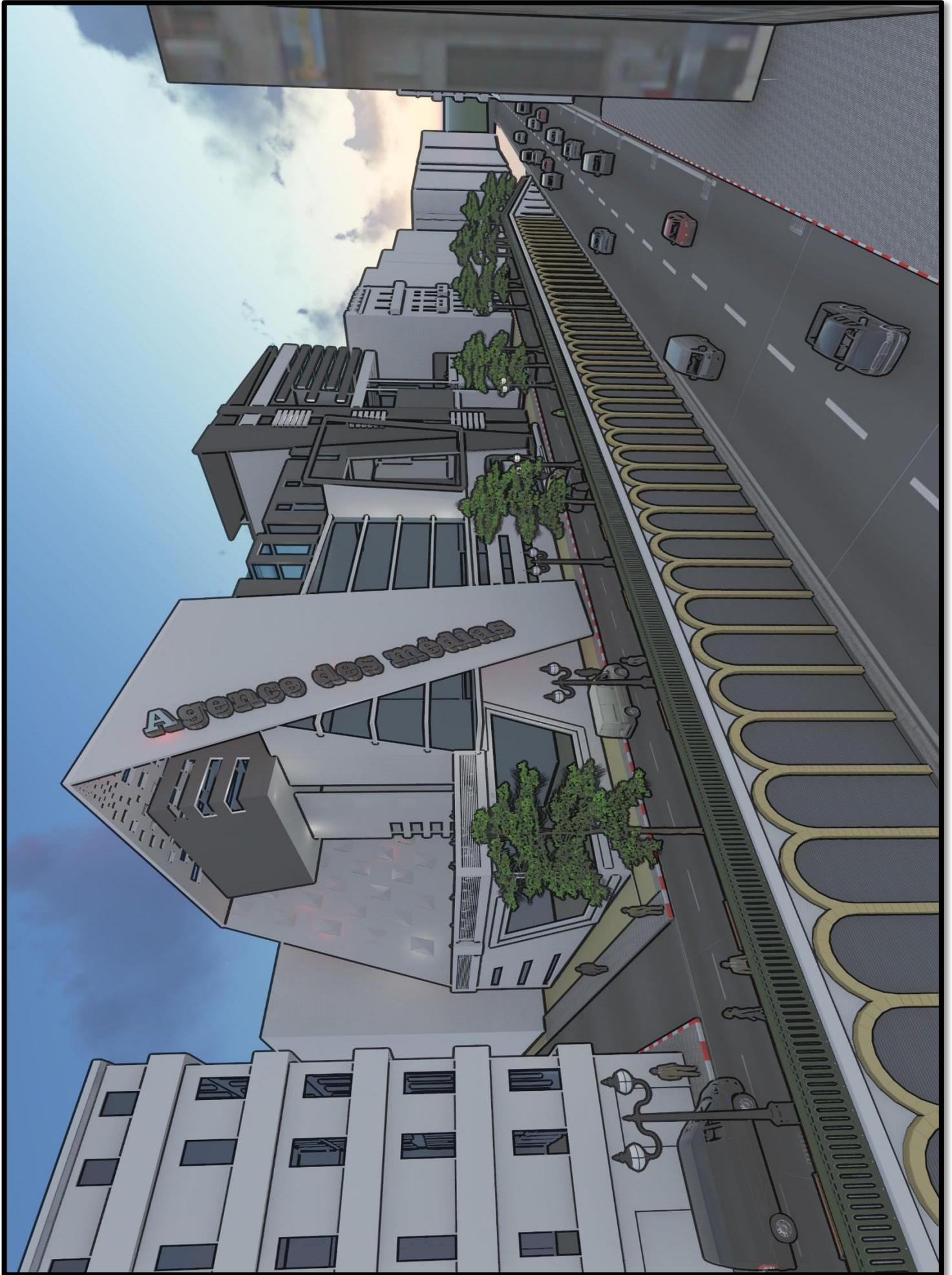


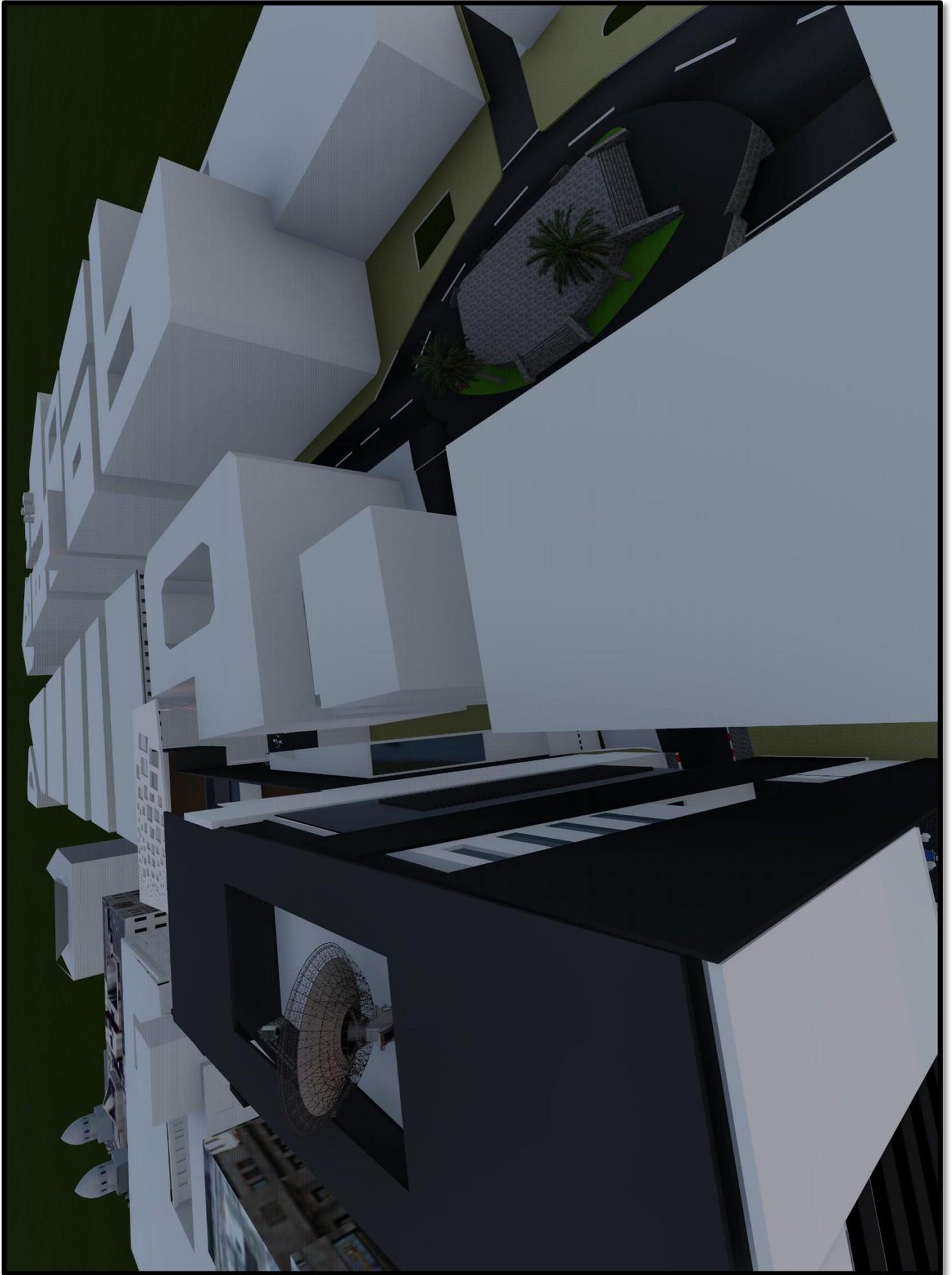
Figure 165 : maquette de projet (exposition)

Source : auteur



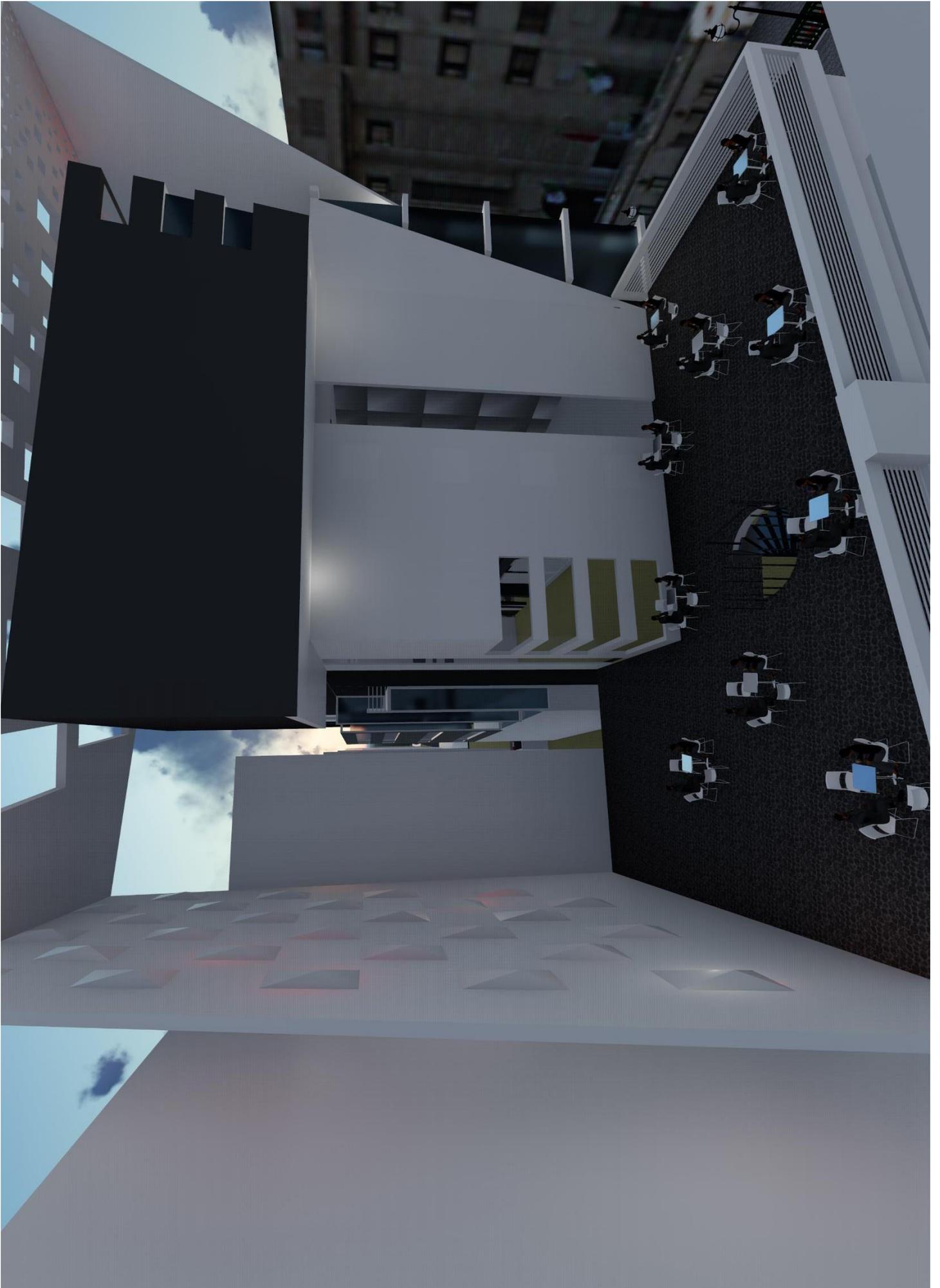












## Bibliographie :

- Oswald Mathias Unger « Architecture comme thème »
- J. Siagel : le structuralisme en architecture et en urbanisme
- Méthode de réhabilitation d'un centre historique, diagnostique du quartier Larbi Ben M'hidi Alger.
- Formes urbaines de l'ilot à la barre-Philippe Panerai édition Dunod
- "Toupictionnaire" : le dictionnaire de politique/www.toupie.org
- Schadrack Lutangu, Médias audiovisuels et déprivation des mœurs. Constat fait aux enfants, adolescents et adultes de Kinshasa, mémoire en Sciences de l'Éducation, Université de Kinshasa RDC 2012.
- CESP, Centre d'Études des Supports de Publicité, livre blanc. **Audience des médias :** numérisation, état de l'art et perspectives.

## Dossier graphique :

- PDAU Alger 2011.
- Document de règles de sécurité incendie (Algérien et Français)
- Plan stratégique d'Alger

## Site internet :

- [www.zaha-hadid.com](http://www.zaha-hadid.com)
- <http://www.alger-city.com>
- [www.forumalgerie.com](http://www.forumalgerie.com)
- [www.google-earth.com](http://www.google-earth.com)
- [www.archieturbanisme.canalblog.com](http://www.archieturbanisme.canalblog.com)
- [www.Larousse.Fr](http://www.Larousse.Fr)
- <https://www.evous.fr>
- wiki architectura
- [www.christiandeportzamparc.com](http://www.christiandeportzamparc.com)
- [www.jeannouvel.com](http://www.jeannouvel.com)
- [bbc.com](http://bbc.com)
- [www.acms-constructions-metalliques.fr](http://www.acms-constructions-metalliques.fr)

## Mémoires :

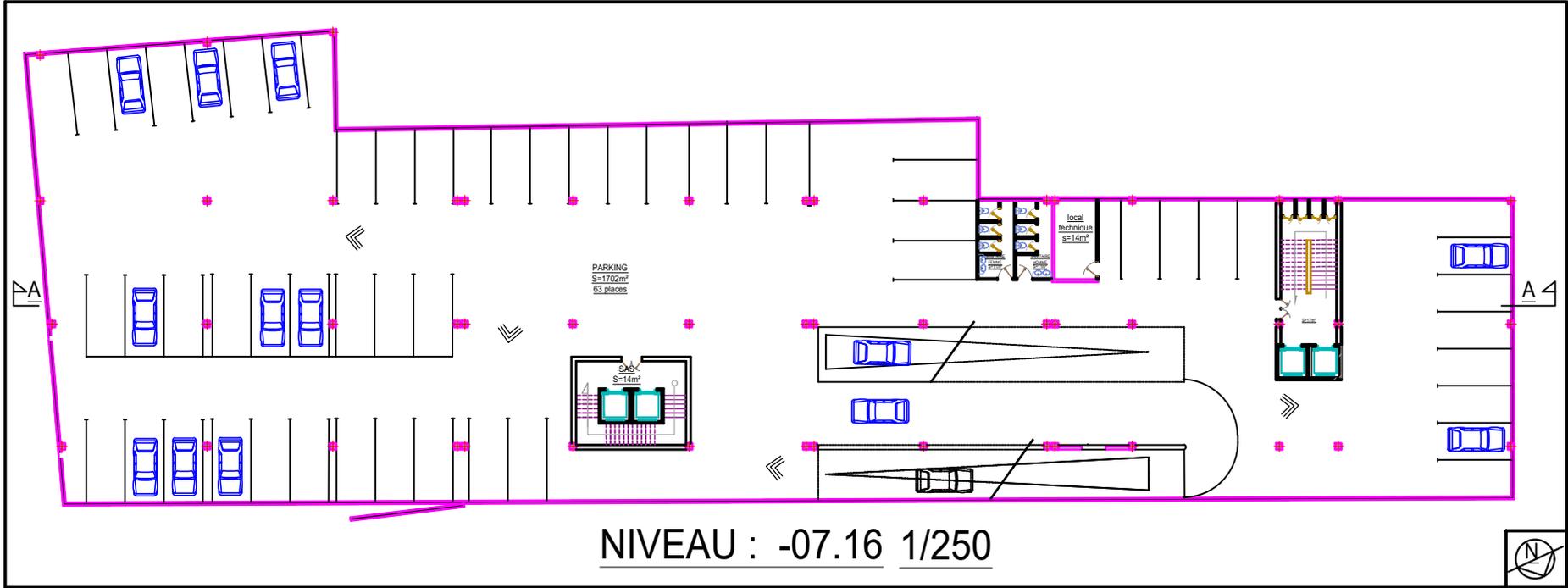
- Mémoire 2011 (Musée de la ville à Isly présenté par NABET Samia encadré par Mr M. MADJEBAR)
- Mémoire de magister : le processus d'intervention sur les quartiers anciens de l'époque coloniale à Alger -approches-démarches-cadre d'action. présenté par Mehdi Bennai encadré par Meriem Chabbou Othmani epau 2010

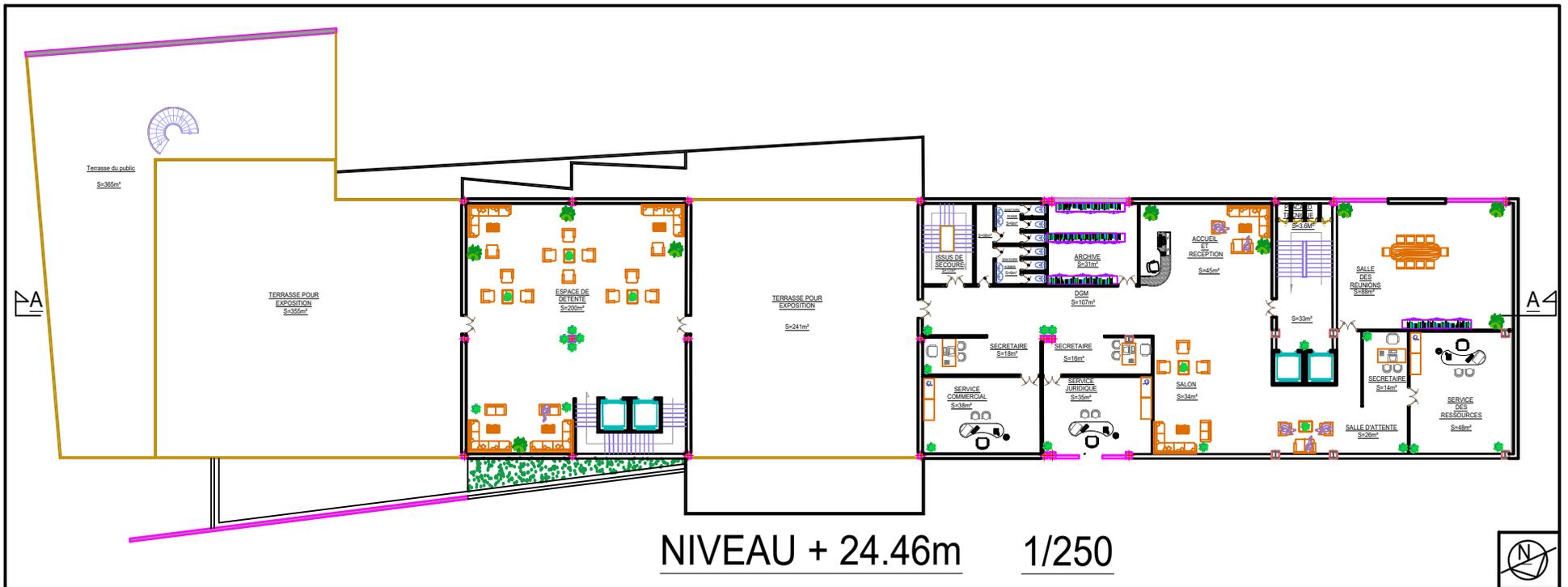
## **TABLES DES FIGURES :**

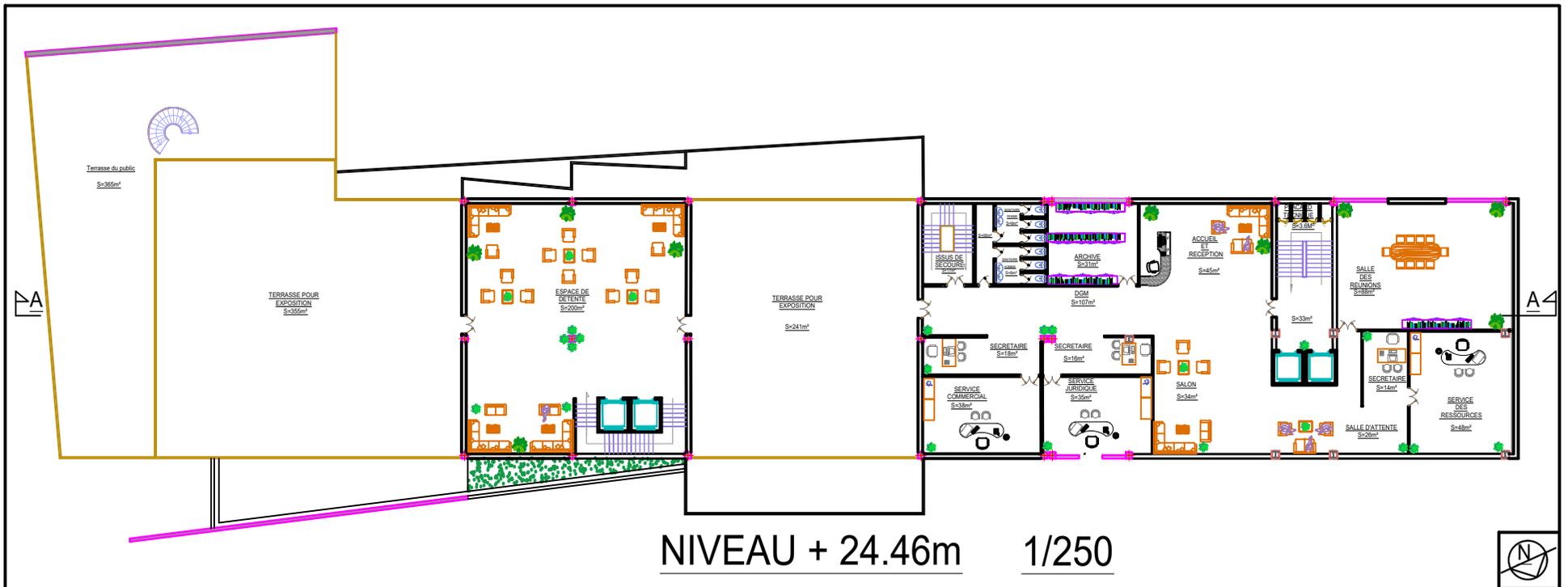
Figure 1: la ville de Boston.....	3
Figure 2: la ville d'Alger.....	3
Figure 3 : vue aérienne sur une ville linéaire.....	4
Figure 4: Lloyd's building, Londres R Rogers.....	5
Figure 5: immeuble de rapport (ex Isly) .....	6
Figure 6: Université libre de Berlin.....	6
Figure 1: immeuble haussmannien.....	7
Figure 8 : la ville d'Alger .....	8
Figure 9 : les communes d'Alger. ....	9
Figure 10 : La situation d'Alger dans le territoire Algérien. ....	9
Figure 11 : La ville médiévale (XVI siècle) .....	10
Figure 12 : La ville européenne. ....	10
Figure 13 : grotte premier abri de l'homme .....	10
Figure 14 : IKOSIM l'époque phénicienne .....	11
Figure 15 : "ICOSIUM" à l'époque romaine .....	11
Figure 16 : DJAZAIR BANI MAZGHANA à l'époque Arabo Musulmane .....	11
Figure 17:"ICOSIUM" à l'époque romaine .....	12
Figure 18 : Alger à l'époque ottomane .....	12
Figure19 : TNA (opéra d'Alger avant) .....	13
Figure 20 : vue aérienne sur le square BRESSON .....	13
Figure 21 : photo de la place Bugeaud .....	13
Figure 22 : photo de la porte d'Isly .....	13
Figure 23 : les galeries d'Alger .....	14
Figure 24 : la grande poste d'Alger .....	14
Figure 25 : l'église anglicane .....	14
Figure 26 : la statue du Maréchal Bugeaud .....	14
Figure 27 : photo du casino .....	15
Figure28: les galeries d'Alger .....	15
Figure 29 : galerie d'Alger .....	15
Figure 30 : photo TNA .....	16
Figure 31 : Le statut Amir Abd el Kader .....	16
Figure 32 : ville mobile .....	17
Figure 33 : Ville emblématique .....	17
Figure 34 : Ville de bonne gouvernance .....	17
Figure 35 : Ville complétive .....	17
Figure 36 : réhabilitation de front de mer .....	18
Figure 37 : embellissement du front de mer .....	18
Figure 38: les nouvelles images des rues d'Alger .....	19
Figure 39 : les nouvelles images des rues d'Alger .....	19
Figure 41: 1ere partie de site .....	20
Figure 40 : 2eme partie du site .....	20
Figure 42 : site d'intervention .....	20
Figure 43: Coupe schématique sur la rue Ben Boulaid .....	20
Figure 44 : site d'intervention .....	21
Figure 45: Coupe schématique sur la rue Si el Haouas .....	21
Figure 46 : carte du quartier d'Isly (habitat/ équipement) .....	22
Figure 47 : carte du quartier d'Isly (accès/ percée) .....	22
Figure 48 : carte du quartier d'Isly (accès/ percée) .....	23
Figure 49 : Carte du périmètre d'étude .....	25
Figure 50 : Carte du type d'ilot existant dans le périmètre d'étude .....	27
Figure 51 : 3D du périmètre d'étude .....	28
Figure 52: Le profil AA pente de 26% .....	28

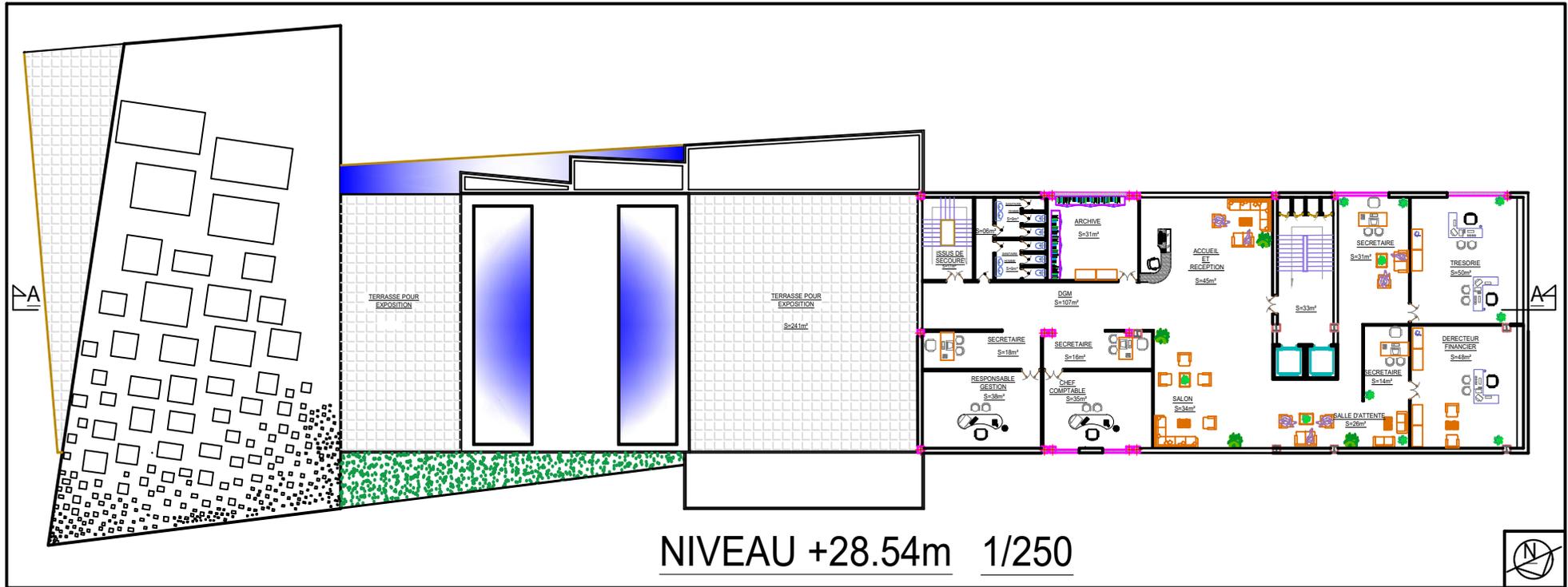
Figure 53 : Le profil BB pente de 18 %	29
Figure 54 : Le profil CC pente de 25 %	29
Figure 55 : photo du la 3D du site d'étude (types des voies)	30
Figure 56: la rue ex d'Isly	30
Figure 57 : vue vers la rue Asselah Hocine	30
Figure 58 : vue vers la rue El Moudjahidine	31
Figure 59: vue vers la rue Si el Houas	31
Figure 60 : vue vers la rue Tanger	31
Figure 61 : la rampe Ben Boulaid	32
Figure 62 : Les points de repères au quartier Larbi Ben M'hidi	32
Figure 63: 3D de périmètre d'étude	33
Figure 64 : photo de bâti existant	33
Figure 65 : photo de bâti existant	33
Figure 66 : la division de la façade en 3 parties (tripartite)	35
Figure 67: horizontalité et verticalité de la façade	35
Figure 68 : traitement d'angle	35
Figure 69 : Style néo mauresque (grande poste)	36
Figure 70 : Style néo baroque (TNA)	36
Figure 71 : Style néo éclectique(habitat)	36
Figure 72: Style néo moderne(l'historial)	36
Figure 73 : la télévision	43
Figure 74 : la radio	43
Figure 75 : Salle de rédaction de la station de télévision WTVJ	44
Figure 76 : Studio du journal télévisé de TF1.	44
Figure 77 : régie du journal télévisé de TF1	44
Figure 78 : les journaux	45
Figure 79: Dogan media center	46
Figure 80: plan de masse du projet	46
Figure 81 : coupe du projet	46
Figure 82 : vue en plan de RDC	47
Figure 83: vue sur l'accueil	47
Figure 84 : plan d'étage	47
Figure 85: restaurant et salon de rencontre.	47
Figure 86: plan de 3eme et 4eme niveau	48
Figure 87: plan de 5eme niveau	48
Figure 88 : façade du projet	48
Figure 89: Astana media center	49
Figure 90: plan de masse de projet	50
Figure 91: la façade principale de projet	50
Figure 92: hall d'entrée	50
Figure 93: Studio	50
Figure 94: plan de RDC	50
Figure 95: Auditorium	51
Figure 96: parcelles	51
Figure 97: plan d'étage	51
Figure 98: 1ere coupe schématique de projet	51
Figure 99: 2eme coupe du projet	51
Figure 100: des vues sur le projet	52
Figure 101: Prisma media	52
Figure 102: plan de masse	53
Figure 103: plan de RDC	53
Figure 104: restaurant	54
Figure 105: auditorium	54
Figure 106: salle de la réunion	54

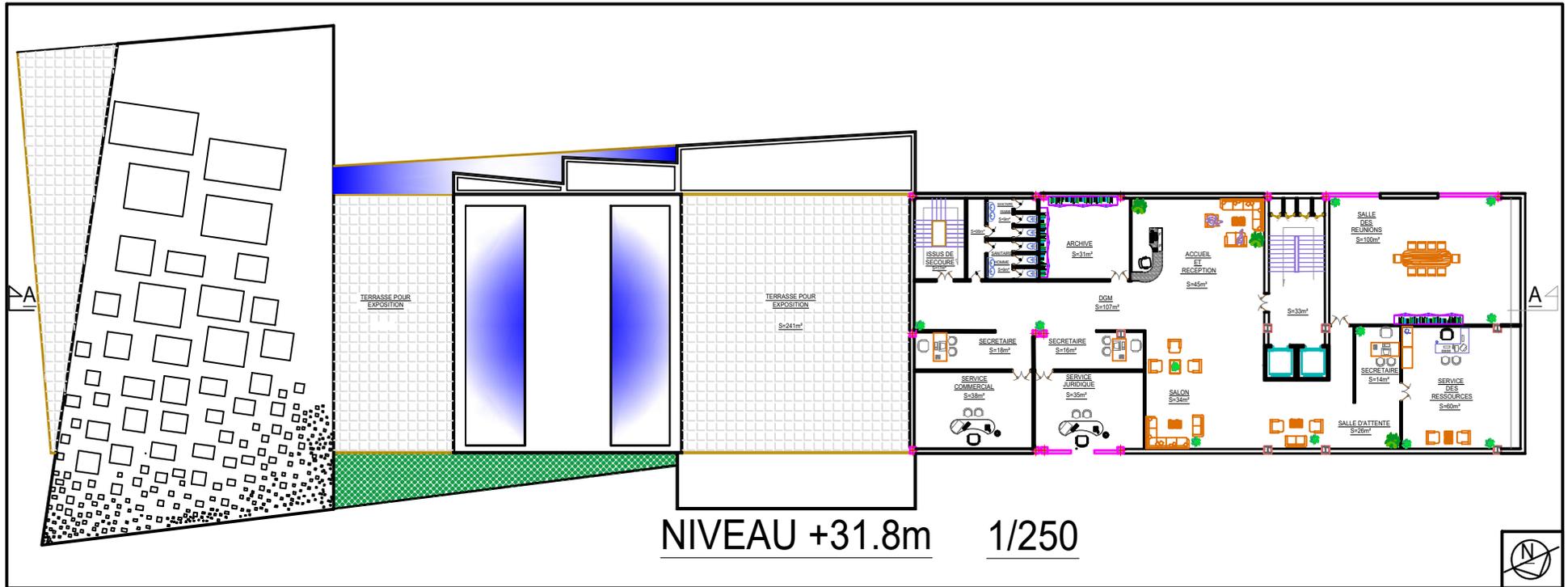
Figure 107 : Maison de presse Tahar Djaout .....	54
Figure 108: le MACBA .....	75
Figure 109 : maquette de projet .....	75
Figure 110 : la villa méditerranéenne .....	76
Figure 111 : Centre George Pompidou, architectes .....	77
Figure 112 : le nouveau siège du journal .....	77
Figure 113: schéma illustrant l'étape 01 .....	78
Figure 114 : schéma illustrant l'étape 01 .....	78
Figure 115: schéma illustrant l'étape 02 .....	78
Figure 116 : schéma illustrant l'étape 02 .....	78
Figure 117 : schéma illustrant l'étape 03 .....	79
Figure 118 : schéma illustrant l'étape 04 .....	79
Figure 119 : schéma illustrant l'étape 05 .....	79
Figure 120 : schéma illustrant l'étape 05 .....	79
Figure 121 : schéma illustrant l'étape 06 .....	80
Figure 122 : immeuble de l'APN d'Alger .....	80
Figure 123 : façade urbaine du quartier .....	80
Figure 124 :3D du projet .....	80
Figure 125 : 3D du projet .....	80
Figure 126 : vue aérienne sur le projet 3D .....	81
Figure 127 : transparence de la façade (3D) .....	83
Figure 128 : illustration de la façade en tripartite .....	83
Figure 129 : radier général .....	86
Figure 130: voile périphérique du notre projet .....	86
Figure 131 : réalisation de voles périphérique en chantier .....	86
Figure 132 : les types du joint .....	87
Figure 133: joint de rupture .....	87
Figure 134 : la 3D de la structure de notre projet .....	87
Figure 135 :la poutre en treillis .....	88
Figure 136 : les poutres alvéolaires .....	88
Figure 137 : plancher collaborant .....	89
Figure 138 : le contreventement salle du sport ESHRA .....	89
Figure 139 : assemblage poteau en béton-poutre métallique .....	89
Figure 140 : assemblage poteau-poutre en acier .....	90
Figure 141 :3D d'assemblage plancher ossature .....	90
Figure 142: assemblage plancher collaborant-poutre .....	90
Figure 143 : murs rideaux .....	90
Figure 144 : façade vitrée .....	90
Figure 145 : façade de la nouvelle aérogare d'Alger .....	91
Figure 146 : partie administrative .....	91
Figure 147 : terrasse d'exposition .....	91
Figure 149 : le verre trempé de la salle pour évènement à ESHRA .....	92
Figure 148 : l'emplacement de verre trempé dans notre projet .....	92
Figure 150: cloison amovible .....	92
Figure 151 : fixation de faux plafond. ....	93
Figure 152 : faux plafond en plaque de plâtre (CIC) .....	93
Figure 153: un faux plafond en PVC .....	93
Figure 154 : l'escalier en métal à ESHRA .....	94
Figure 155 : ascenseur .....	94
Figure 156 : pose moquette d'un bureau .....	94
Figure 157 : machine à conditionnement d'air. ....	95
Figure 158 : système de chauffage .....	95
Figure 159 : groupe électrogène .....	95

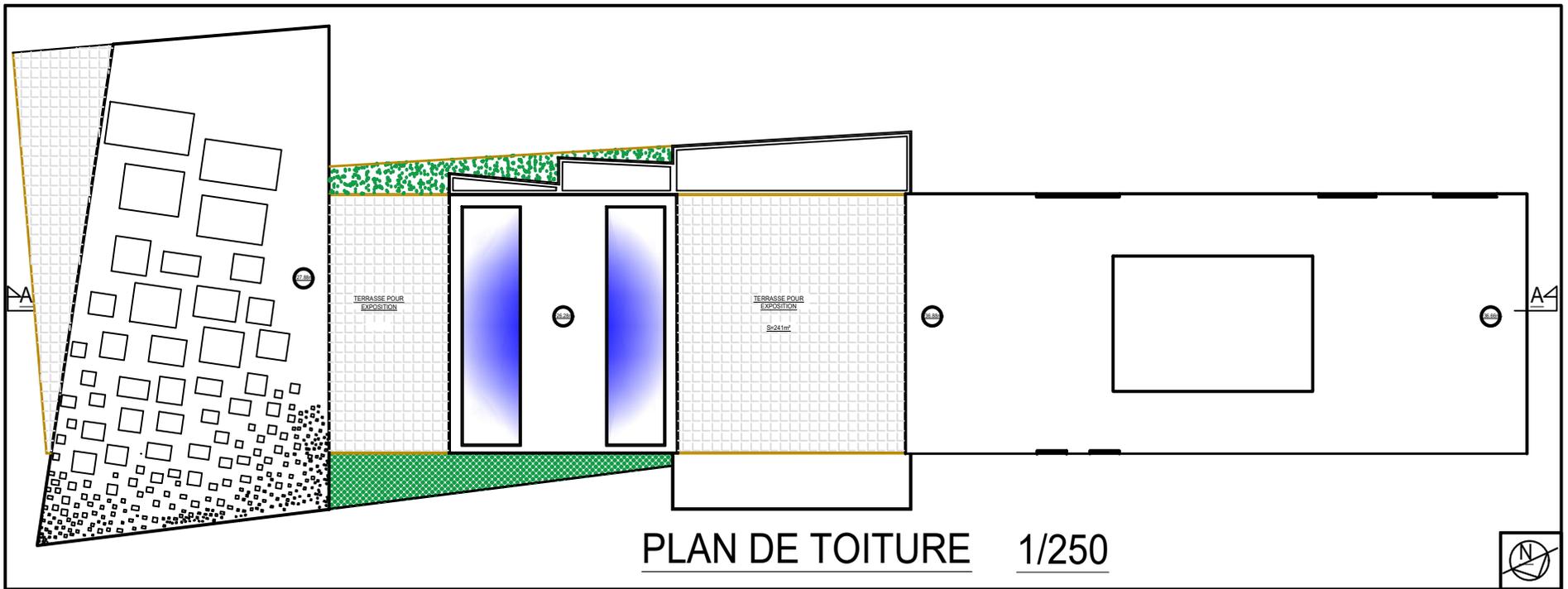


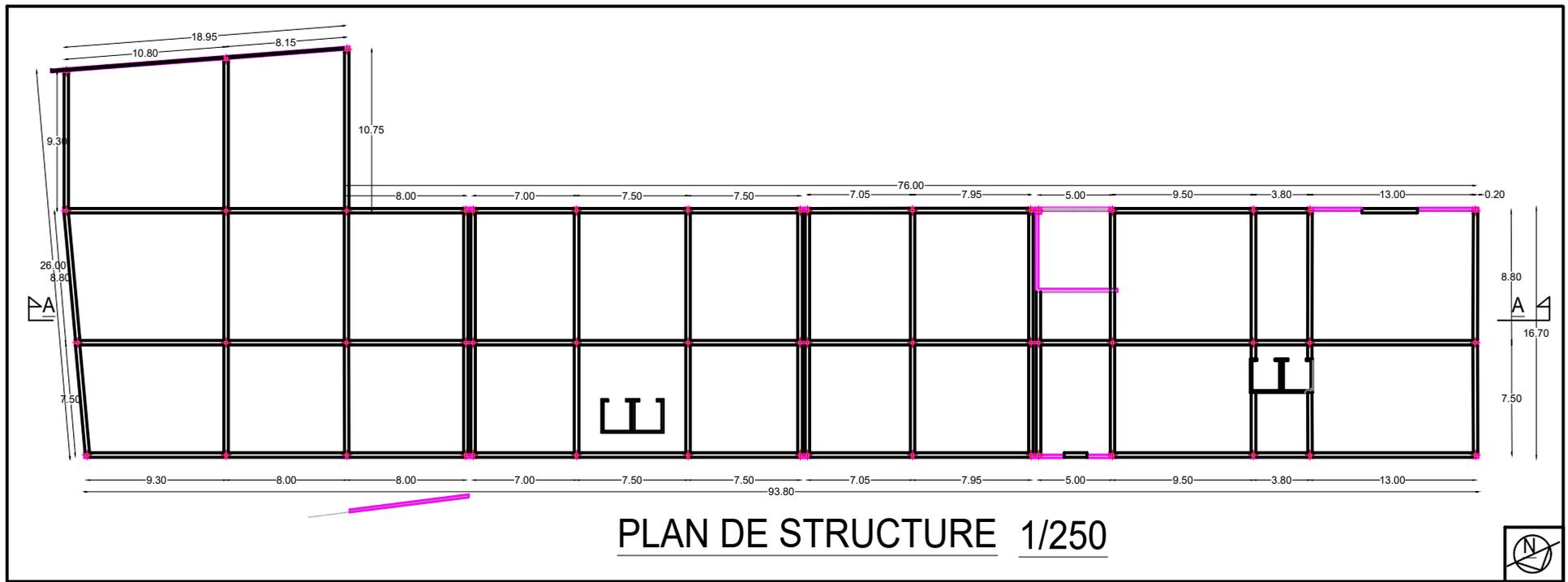


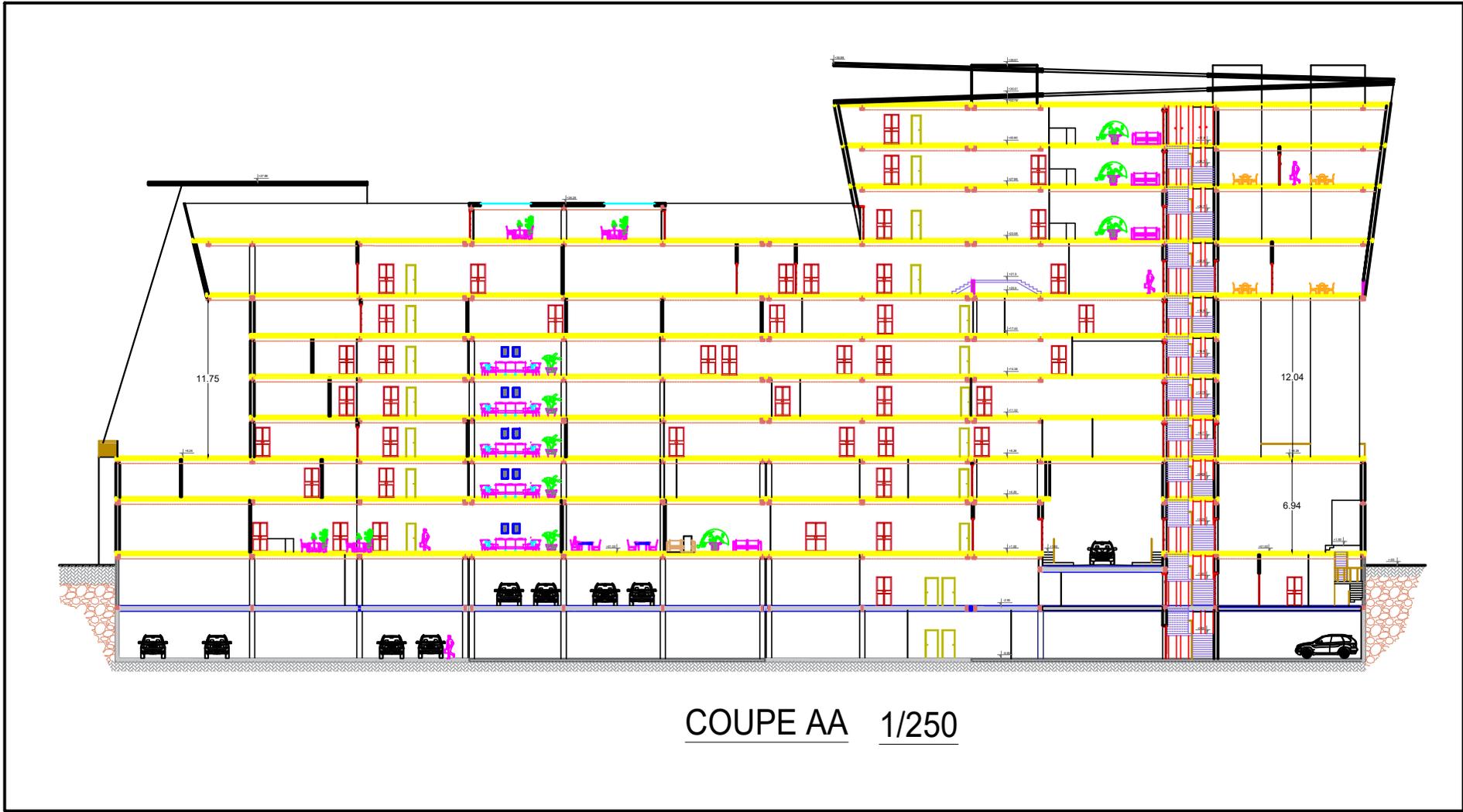












COUPE AA 1/250

